

RAPPORT ANNUEL
2020 | 2021



Télé-Québec

**Siège social**

905, avenue de Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9
Tél. : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Instagram : telequebec
Twitter : @telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2021
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN (version imprimée) : 978-2-550-89509-1
ISBN (version PDF) : 978-2-550-89515-2
ISSN : 1485-8835

Imprimé sur papier 100 % recyclé

TABLE DES MATIÈRES

2	Lettre à la ministre de la Culture et des Communications
3	Mission de Télé-Québec
4	Composition du conseil d'administration
5	Organigramme
6	RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
35	Aperçu 2021-2022
36	Grilles horaires
38	Prix remportés
40	ÉTATS FINANCIERS
41	Rapport de la direction
42	Rapport de l'auditeur indépendant
45	État des résultats et du déficit cumulé
46	État de la situation financière
47	État de la variation de la dette nette
48	État des flux de trésorerie
49	Notes complémentaires
59	ANNEXES A
60	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
61	Plan d'action de développement durable – Activités réalisées au cours de l'exercice 2020-2021
69	Bilan des réalisations 2020-2021 à l'égard des personnes en situation de handicap
73	Divulgence d'actes répréhensibles
74	Gouvernance des sociétés d'État
82	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
83	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
84	La littérature au cœur du mandat de Télé-Québec
87	Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021
90	Politique de financement des services publics
91	ANNEXES B
92	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
97	Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, bloc A
1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2020-2021 ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Francine Cléroux

MISSION DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d’exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d’assurer, par tout mode de diffusion, l’accessibilité du public à ses produits.

La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d’accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- > de développer le goût du savoir, d’éveiller la curiosité, d’ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d’entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte ;
- > de favoriser l’acquisition de connaissances par la présentation d’émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que des DVD, des livres et des sites Web ;
- > de promouvoir la vie artistique et culturelle, d’en être le porte-étendard et d’encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations ;
- > de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec sur la recommandation de la ministre de la Culture et des Communications à la suite de consultations auprès d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société. Au 31 mars 2021, les membres du conseil d'administration étaient les suivants.



FRANCINE CLÉROUX

Présidente du conseil
et du comité exécutif
Sainte-Anne-des-Lacs



VINCENT GODCHARLES

Président du comité d'audit
et membre du comité exécutif
Chef de la direction
Logient
Montréal



LORRAINE PINTAL

Membre du comité
des ressources humaines
Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde
Montréal



MARIE COLLIN

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion
du Québec
Lachine



SUZANNE LAMARRE

Présidente du comité
de gouvernance et d'éthique
et membre du comité exécutif
Avocate
Therrien Couture Jolicœur s.e.n.c.r.l.
Longueuil



MELISSA SAGANASH

Membre du comité
de gouvernance et d'éthique
Directrice
Relations Cris-Québec
Gouvernement de la nation crie
Lachine



VANESSA CHERENFANT

Membre du comité des
ressources humaines
Directrice de la stratégie
et des opérations,
Produits et innovation
XRM Visions inc.
Montréal



VINCENT LEDUC

Membre du comité d'audit
Montréal



LOUIS TASSÉ

Président du comité
des ressources humaines
et membre du comité exécutif
Roxboro



FRANCE DESHARNAIS

Membre du comité d'audit
Bromont

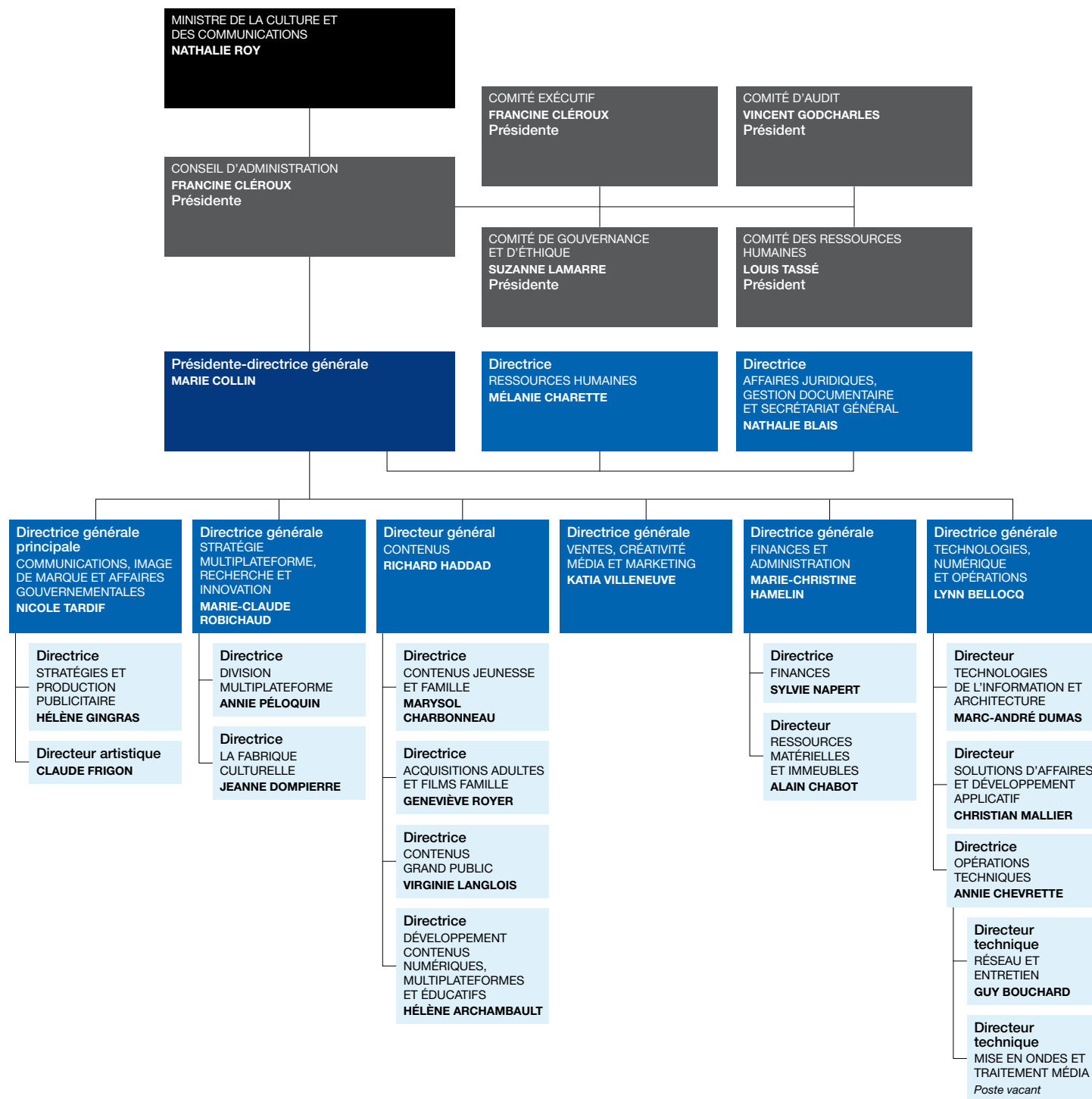


JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE

Membre du comité
de gouvernance et d'éthique
Chargé de projet en développement
de systèmes d'information
Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda

ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2021



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



MARIE COLLIN

L'ANNÉE 2020-2021 EN QUELQUES MOTS

Au cours des derniers mois, les équipes de Télé-Québec ont fait preuve d'un engagement exceptionnel afin d'offrir des contenus distinctifs et fédérateurs. En 2020-2021, alors que nous, Québécois et Québécoises, devons plus que jamais compter sur la force de notre collectivité, Télé-Québec s'est fait le devoir d'en être un vecteur actif et positif.

Au printemps 2020, les soubresauts sociaux, économiques et même politiques de la crise sanitaire de la Covid-19 ont une fois de plus démontré toute la pertinence d'un média éducatif public, alors que Télé-Québec s'adaptait rapidement pour diffuser une programmation et des contenus capables de répondre aux besoins immédiats de la population. Avec Télé-Québec en classe, nous avons offert un cadre rassurant aux enfants et un soutien plus que

bienvenu aux familles du Québec. C'est d'ailleurs tout naturellement que le gouvernement du Québec, les enfants et leurs parents se sont tournés vers Télé-Québec, un formidable pôle d'attraction pour la jeunesse depuis sa création.

Pendant l'été, nous avons redoublé d'efforts, de concert avec nos partenaires en production et dans le milieu culturel, pour préparer une programmation riche en contenus pour tous les publics tout au long de l'année, assurer la sécurité des plateaux de tournage et donner accès aux arts vivants malgré la fermeture des salles de spectacle, des cinémas et des musées, notamment grâce à une offre culturelle riche et variée.

Nous avons aussi profité de la saison estivale pour nous installer dans notre nouveau siège social, l'édifice patrimonial Au-Pied-du-Courant. Ce déménagement a été l'occasion d'une grande mise à jour de nos systèmes d'exploitation et de diffusion. Nous avons d'ailleurs lancé cette année une nouvelle plateforme de diffusion qui améliore l'accessibilité à nos contenus.

Télé-Québec s'inscrit dans la réalisation d'un projet structurant du gouvernement du Québec en partenariat avec le Pôle de l'est et regroupant le siège social de la Sûreté du Québec, du ministère de l'Éducation, de la Société de développement des entreprises culturelles, Télé-Québec et quatre nouveaux ministères qui s'installeront au 1000, rue Fullum dans les prochaines années. Fruit d'une vision collective, ce projet comprend l'achat et la réfection d'un bâtiment historique, le Pied-du-Courant, et une stratégie de revitalisation d'un quartier défavorisé de l'est de Montréal. Un projet créateur de valeur visant à protéger le patrimoine culturel québécois et à le mettre en valeur.

PRÉSENTE POUR LA FAMILLE

L'INSPIRATION MAMMOUTH

À l'annonce de la fermeture des écoles secondaires jusqu'à l'automne, Télé-Québec s'est mobilisée pour offrir aux jeunes finissants un bal nouveau genre lors d'un grand rassemblement virtuel animé par deux de leurs personnalités favorites : Pier-Luc Funk et Sarah-Jeanne Labrosse. Entourés d'artistes tels que Marie-Mai, Bleu Jeans Bleu, Rosalie Vaillancourt, Roxane Bruneau, Félix Auger-Aliassime, FouKi et plusieurs autres, ils ont mis en lumière les parcours et les beaux moments des élèves de 5^e secondaire de 2020. Au fil des semaines, l'équipe de production est allée à la rencontre d'étudiants depuis l'Abitibi-Témiscamingue jusqu'au Bas-Saint-Laurent, en passant par la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour savoir ce qui les avait marqués pendant l'année et ce qu'ils aimeraient voir à ce bal. C'est à partir de leurs réponses qu'a été organisé le *Bal MAMMOUTH*, qui a été regardé en moyenne par 228 000 personnes, soit une part de marché de 12,2 %¹.



1,6 million de Québécois ont vu l'une ou l'autre des émissions MAMMOUTH présentées à notre antenne en 2020-2021³.

Bien ancrée dans le paysage médiatique québécois, MAMMOUTH a continué de faire sa marque tout au long de l'année. À l'automne, nous lançons MAMMOUTH le balado, en collaboration avec Tel-jeunes. Sous la forme de discussions animées par Nicolas Ouellet et commentées par Sarah-Jeanne Labrosse, la nouvelle série balado a donné la parole à des jeunes allumés, transparents et volubiles à propos d'enjeux qui les touchent : la performance, la consommation, la réputation et l'autorité.

La Soirée MAMMOUTH, diffusée le 11 décembre 2020, a été l'occasion de revenir sur les moments marquants pour les jeunes de 13 à 17 ans, une revue de l'année dynamique qui a souligné l'apport de personnes inspirantes telles que Laurent Duvernay-Tardif, Catherine Paquin, Jessica Prudencio, Mathieu Dufour et Alicia Moffet, qui a remporté le prix MAMMOUTH XXL.

Certaines vidéos présentées en primeur sur les réseaux sociaux, comme le sketch *La Casa de Javel* et le vidéoclip *Nos Voix*, ont connu un grand succès. Le pastiche de la série populaire *La Casa de Papel* comptait, au 31 mars 2021, près de 500 000 vues. La vidéo *Nos voix* abordait le délicat sujet des agressions sexuelles par l'entremise d'une chanson originale portée par Sarahmée, Ariane Moffatt, Claudia Bouvette, Tom-Éliot, Miro et Raccoon. Ces succès ont donné un bel élan à la Soirée MAMMOUTH, qui a été suivie par 415 000 téléspectateurs².

En quelques années, MAMMOUTH s'est taillé une place enviable chez les téléspectateurs de sa cible, si bien que le Secrétariat à la jeunesse s'est tourné vers Télé-Québec pour bâtir un véritable mouvement à l'année, au-delà des rendez-vous télévisuels. Un projet de 4 M\$ sur trois ans, une somme octroyée au moment de la présentation du budget provincial 2021-2022.

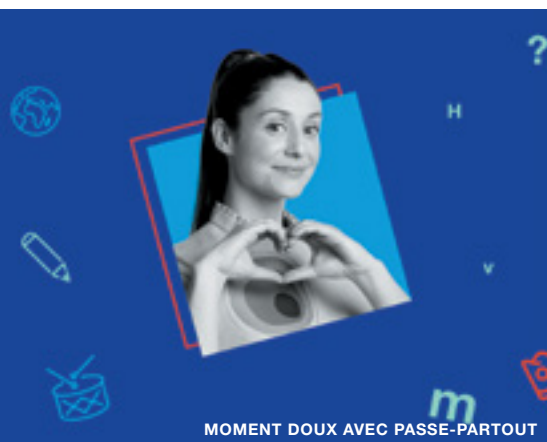
UNE JOURNÉE POUR LES FINISSANTS

Conscients que les jeunes ont vécu en 2020 des moments difficiles et que plusieurs ont été privés du moment charnière où ils sont normalement récompensés pour leurs années de travail et leur persévérance, le Réseau québécois pour la réussite éducative, Alloprof et Télé-Québec se sont associés pour rendre hommage aux finissants en déclarant que le troisième vendredi de juin serait la Journée des finissants. En 2020, plus de 180 organisations québécoises se sont jointes à ce mouvement appelé à se répéter chaque année, et l'initiative a été saluée à l'Assemblée nationale par le ministre Jean-François Roberge.

1 Numeris, Québec francophone, données préliminaires du vendredi 19 juin 2020, T2+.

2 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé T2+ des 11 et 13 décembre 2020.

3 Numeris, Québec francophone, du 19 juin au 13 décembre 2020, portée cumulative 1 minute (1 573 000 Québécois de 2 ans+ ou 21,1 %).



Plus de un demi-million de jeunes de 2 à 11 ans regardent Télé-Québec, soit près des deux tiers des enfants québécois.

AUPRÈS DES JEUNES... MALGRÉ LA CONSIGNE DE DISTANCIATION SOCIALE

Au printemps 2020, Télé-Québec a entièrement réorganisé sa programmation jeunesse pour offrir aux jeunes de tous les groupes d'âge l'accompagnement dont ils avaient bien besoin. Lancée le 13 avril 2020, cette programmation s'orchestrerait autour de nouvelles émissions : *L'école à la maison*, pour les jeunes du niveau primaire, *Les Suppléants*, pour le niveau secondaire, et, trois fois par jour, *Moment doux avec Passe-Partout* pour les tout-petits. Les animateurs de *Cochon dingue* ont pour leur part proposé en ligne les dictées très populaires de *La dictée complètement dingue*. Nous avons également concocté plusieurs séries de capsules sur des sujets scolaires : en math, *À quoi ça sert... les maths ?* ; en français, *SLAM!*, avec le slammeur Élmo ; en histoire, *Passé ?*, avec l'historien Laurent Turcot ; et en science, *Dans la tête de Martin Carli*. Quant à la série de capsules *Père à tout faire confiné!*, avec l'humoriste Mathieu Cyr, elle offrait des conseils aux parents sur un ton ludique.

Pour aider les jeunes à bouger et à s'occuper pendant leur semaine de relâche, nous avons diffusé le sympathique magazine *Sans relâche*. Anaïs Favron, Patrice Bélanger, Laurent Duvernay-Tardif et leurs invités ont proposé des activités sportives, artistiques, culinaires ou scientifiques, des expériences à reproduire à la maison, des tests et des défis à relever.

Sur le terrain, grâce à nos partenaires, nous avons maintenu nos liens privilégiés avec le jeune public malgré les mesures sanitaires et les fermetures d'établissements. Ainsi, en mai 2020, dans le cadre de son émission *L'école à la maison*, Télé-Québec présentait en partenariat avec Le Grand défi Pierre Lavoie une série de capsules « récréation » destinées à faire bouger les enfants et leur famille à la maison. En juin, Passe-Partout, Passe-Montagne et Passe-Carreau étaient au Téléthon Opération Enfant Soleil pour adresser un message touchant aux enfants et les encourager à tenir le coup face aux mesures sanitaires et au confinement. En décembre 2020, Passe-Partout et Grand-Mère ont fait partie du calendrier de l'Avent créé par le CHU Sainte-Justine pour les enfants hospitalisés. Notre partenaire de longue date, le Festival international du film pour enfants de Montréal a présenté une sélection d'épisodes de trois séries diffusées sur nos ondes, des présentations qui ont connu un beau succès. Nous avons enfin organisé un concours en lien avec les activités offertes par la TOHU au cours de la relâche scolaire.

DE NOUVELLES RENCONTRES

En 2020-2021, les jeunes ont eu l'occasion de rencontrer de nouveaux personnages, d'apprendre sur une foule de nouveaux sujets et d'entendre de nouvelles histoires.

Après avoir répondu à un besoin criant avec notre série *On parle de sexe*, qui a récolté pas moins de huit nominations aux Géméaux 2020, nous avons présenté à l'hiver 2021 *On parle de santé mentale*, une websérie audacieuse qui traite de thèmes associés à la santé mentale. C'est avec humour que la série aborde des sujets tels l'anxiété, l'estime de soi, l'automutilation, le stress, la résilience, la dépendance aux jeux vidéo et l'importance du sommeil. Afin de répondre aux besoins des parents, nous avons

également lancé le site onparledenosados.telequebec.tv, où les parents peuvent trouver des outils pour mieux comprendre et guider leurs adolescents. La série a été très bien accueillie par le public et le milieu de l'éducation.

La pandémie a exacerbé le mal-être chez les jeunes et a fait grimper les chiffres. Chez Tel-jeunes, on a constaté une augmentation du nombre de contacts de 30 %, et 50 % de ces prises de contact concernaient la santé psychologique.



À la rentrée, les jeunes ont découvert une étrange famille en transformation dans *Les Mutants*, une nouvelle fiction jeunesse qui a marqué le retour de Rémy Girard à Télé-Québec. La série a été pensée pour les jeunes de 8 à 10 ans et leur famille, dans le but de les outiller pour faire face à l'anxiété omniprésente dans notre société – un objectif d'actualité, alors que les enfants vivent une période de grand stress. Elle a été l'émission jeunesse la plus visionnée en ligne à l'automne 2020, avec 318 000 visionnements cumulés⁴.

Dans un univers où l'information nous parvient de tous les fronts, notre nouveauté *Pense fort* a fourni aux jeunes de nouvelles armes pour aiguïser leur sens critique grâce à des expériences ludiques réalisées auprès de jeunes et portées par la spécialiste Marianne Bissonnette. Kevin Raphaël y expliquait en détail comment les biais et les idées préconçues viennent teinter plusieurs de nos décisions et de nos interactions sociales. Nous avons aussi abordé le sujet des fausses nouvelles et de la vérification des faits avec nos capsules *Vérifié!*, animées par la journaliste Vanessa Destiné.



La série d'animation *Dounia*, entièrement produite et animée au Québec, a été présentée en primeur pendant la période des Fêtes. Cette magnifique série met en valeur les peuples, les cultures, les couleurs, les langues et les coutumes de la Syrie ravagée par la guerre. On y suit l'histoire d'une jeune réfugiée dont la voix est celle d'une véritable jeune réfugiée syrienne au Canada. Plusieurs autres personnages sont interprétés par des comédiens originaires du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Nord. La série a reçu un accueil formidable, tant du public que de la critique.

Les jeunes ont pu retrouver leurs amis des émissions *Alix et les Merveilleux*, *Passe-Partout*, *Cochon dingue* et *Cochon dingue Académie* dans de nouveaux épisodes. Plusieurs séries d'acquisition se sont ajoutées à notre offre jeunesse, dont le succès international *Amandine Malabul, sorcière maladroite* (sa jeune interprète principale, Bella Ramsay, remportait un prix Bafta 2019 pour ce rôle), la toute dernière saison des *Mystérieuses cités d'or*, la série danoise *Anges en mission* ainsi que *Oum, le dauphin blanc* et *Hardball – Champions de la balle*.

En 2020-2021, nous avons continué de bâtir le lien de confiance entre les familles québécoises et la marque *Passe-Partout* en proposant, en plus des capsules *Moment doux* et de la nouvelle saison, à l'hiver, de nouveaux cahiers d'activités (*Les nombres avec Passe-Partout* et *L'alphabet avec Passe-Partout*), de nouveaux casse-têtes, des messages thématiques adaptés aux saisons et aux événements du calendrier et des pyjamas pour aider les parents avec la routine du dodo. Même après trois saisons, cette émission jeunesse emblématique du Québec continue d'être extrêmement populaire.

Passe-Partout offre également une vitrine à de nouveaux talents. Cette année, en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, nous avons lancé un appel de propositions aux auteurs-compositeurs-interprètes et autrices-compositrices-interprètes de la province pour la création de chansons originales qui seront intégrées à la quatrième saison de l'émission. Nous avons reçu plus de 1400 propositions de chansons de 330 artistes!

Malheureusement, en raison des mesures sanitaires relatives à la COVID-19, la tournée de spectacles en salle *Passe-Partout* prévue en 2020-2021 a été reportée.

4 Brightcove/Beacon – Google Analytics, du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020.

ENVISAGER LE MONDE AVEC BONHEUR

En cette année où plusieurs ont vu leurs projets, leurs plans et leurs loisirs s'évaporer et leur quotidien être chamboulé, Télé-Québec, en tant que média public, a assumé un rôle fédérateur essentiel et a été une porte ouverte sur l'évasion, une boîte à outils pour comprendre le monde et l'envisager avec bonheur. Nous avons en effet proposé aux Québécois de se déconfiner autrement, de déconfiner leur cœur et de passer du moi au tous ensemble.

ÉCOUTER.

COMPRENDRE.

TRANSMETTRE.

TOUCHER LES GENS. LES TOUCHER AU CŒUR.

ENVISAGER LE MONDE AVEC BONHEUR.

Pour lancer notre année, Christian Bégin a accueilli sur sa terrasse les personnalités qui allaient faire vibrer Télé-Québec en 2020-2021. *Curieuse rentrée* a été l'occasion de discuter avec nos animateurs et animatrices de ce qui allait animer leur prochaine saison.

DES NOUVEAUTÉS

À l'hiver, les téléspectateurs ont pu découvrir, parmi les nouvelles têtes à Télé-Québec, des artisans des mots et du rythme dans *La fin des faibles*, le volet québécois de la compétition internationale de rap End of the Weak. À l'automne 2020, nous partions à la recherche du meilleur rappeur ou de la meilleure rappeuse francophone du Québec. Les participants ont pu démontrer leurs talents au fil de huit émissions qui ont attiré un public aux intérêts très variés. Ce sont trois artistes reconnus dans le domaine – Koriass, Sarahmée et Souldia – qui ont départagé les gagnants. *La fin des faibles* a été l'émission grand public la plus visionnée en ligne au mois de mars 2021, lors de sa diffusion.

Autre nouveauté qui a fait du bien cette année : *L'avenir nous appartient*, un magazine porté par Monic Néron et Émilie Perreault. L'émission, qui emprunte au style documentaire, a abordé différemment les problématiques d'aujourd'hui en braquant les projecteurs sur des solutions innovantes pour y remédier. Guidées par le journalisme de solution, Monic et Émilie ont parcouru les régions du Québec à la rencontre de gens, connus ou non, qui inspirent par leurs choix de vie, leurs métiers, leurs visions ou leurs initiatives.

UN PASSEPORT POUR LA CULTURE

En 2020-2021, la fermeture de salles dans de nombreuses régions du Québec a considérablement réduit l'accès à la culture pour les Québécois et Québécoises. C'était sans compter Télé-Québec et son passeport culturel ! Fruit de démarches amorcées avant la pandémie de COVID-19, ce passeport culturel est né de la volonté de Télé-Québec de continuer d'offrir une vitrine aux arts vivants d'ici. Ainsi, plusieurs spectacles qui n'ont pu être présentés cette saison en raison des mesures sanitaires ont pu trouver chez nous un lieu de diffusion d'exception et un moyen d'aller toucher de nouveaux publics.

Nous avons lancé notre programmation avec *Rallumer les étoiles*, un concert unique tourné en plein champ, près de Lac-Mégantic, et mettant en lumière à la fois le talent de chanteuses d'ici et les beautés naturelles de l'endroit. Une création de théâtre musical du Théâtre du Nouveau Monde et de l'Orchestre Métropolitain a ouvert les festivités de fin d'année en initiant un nouveau public au conte philosophique qu'est *Le Petit Prince*. La fête s'est poursuivie au sommet du mont Bromont avec *Bleu Jeans Bleu en téléski*, l'un des moments forts de notre programmation des Fêtes. La captation *Bleu Jeans Bleu en téléski* a été regardée par plus de un demi-million de téléspectateurs⁵.

À l'hiver, le solo grandiose *La Face cachée de la Lune* a rassemblé pour la première fois les deux comédiens qui l'ont joué à travers le monde : Yves Jacques et Robert Lepage. Plus de 442 000 spectateurs ont été au rendez-vous pour cette représentation filmée en direct depuis le théâtre Le Diamant, à Québec⁶. *Les Hardings*, inspirée par le drame de Lac-Mégantic, a pris vie dans une production spécialement conçue pour la télévision. *L'Assemblée*, une œuvre de théâtre documentaire, a réuni sur scène quatre femmes aux parcours et aux opinions radicalement divergents afin qu'elles discutent ouvertement de ce qui les divise.



Le passeport culturel de Télé-Québec fait le cadeau inestimable d'un accès gratuit à de grands spectacles d'une qualité exceptionnelle.
– Annie Desrochers
Le 15-18

En tout, 3 millions de Québécois ont vu l'une ou l'autre des captations culturelles présentées à notre antenne, soit 4 Québécois sur 10⁷.

En musique, *Pour une histoire d'un soir* et *L'origine de mes espèces – La genèse* ont offert une incursion dans l'univers musical d'artistes de grand talent. Le retour sur scène de Joe Bocan, de Marie Carmen et de Marie Denise Pelletier n'est d'ailleurs pas passé inaperçu ! Quant à Michel Rivard, il a partagé une autre facette de son art dans un récit intime entre théâtre et chanson. Du côté de la danse, nous avons présenté *Danse en trois temps*, un triptyque mettant en vedette l'icône Louise Lecavalier, la troupe RUBBERBAND et Guillaume Côté, le danseur étoile du Ballet national du Canada. Puis, à la fin de mars 2021, nous avons présenté une captation musicale des plus colorées : *Une soirée de Qualité au Coconut*. Dans cet événement musical aux effluves polynésiens, les gars de Qualité Motel ont investi le mythique Hôtel-Motel Coconut de Trois-Rivières pour offrir leurs succès récents et des relectures de pièces de leurs invités.

D'autres spectacles sont prévus en 2021 et en 2022.

Ce projet ambitieux de passeport culturel a été rendu possible grâce à l'apport de nombreux partenaires, producteurs et diffuseurs de spectacles, et de trois maisons de production reconnues pour leur audace : Blimp Télé, Productions Déferlantes et Productions KOTV. Proposition novatrice, cette série de spectacles hors du commun est le fruit d'un effort créatif accru de la part des artistes et des artisans, afin de transposer à la télévision toute l'essence de ces véritables œuvres.

Toujours sur la scène culturelle, nous nous sommes joints aux autres grands diffuseurs (ICI Radio-Canada Télé, Noovo et TVA) pour présenter un rendez-vous unique à l'occasion de la fête nationale, *Tout le Québec à l'unisson*. Plus de 2,16 millions de téléspectateurs, soit 69,3 % de l'auditoire télé, se sont rassemblés autour de cet événement tourné à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières en respectant les plus strictes consignes sanitaires. Près d'une quarantaine d'artistes y ont célébré le Québec.

5 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé T2+ au cours des deux diffusions du mercredi 30 décembre 2020 et du vendredi 1^{er} janvier 2021.

6 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé T2+ des 6 et 7 février 2021.

7 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021, portée cumulative 1 minute (3 037 000 Québécois de 2 ans+ ou 40,7 %), parmi les 10 captations culturelles présentées (22 diffusions au total).

Au cours de 2020, les grands réseaux ont uni leurs efforts à d'autres occasions pour offrir aux gens un peu de répit et un divertissement bienvenu. En mai 2020, TVA et Télé-Québec, en partenariat avec le gouvernement du Québec, ont présenté *Une chance qu'on s'a*. Cette émission spéciale de 90 minutes sans pauses publicitaires a réuni plus de 80 artistes de la musique, de l'humour et de la danse, et a recueilli des fonds pour soutenir des organismes qui viennent en aide à nos aînés et aux personnes victimes de violence conjugale. Elle a été regardée à Télé-Québec par 297 000 téléspectateurs le 10 mai 2020 (part de marché de 7,7 %)⁸.

Pendant les Fêtes, l'événement festif *Tout le monde ensemble* a été présenté en direct sur tous les grands réseaux pour offrir à chacun l'occasion de fêter au rythme de la culture québécoise, mais dans le confort de son foyer. Plusieurs invités, parmi lesquels Guylaine Tanguay, Émile Bilodeau, les Silver Fox (Roch Voisine, Patrick Norman, Sylvain Cossette, Bruno Pelletier, Jeff Smallwood), Debbie Lynch-White et Ariane Moffatt.

Pour la quatrième année consécutive, nous avons présenté le Premier Gala de l'ADISQ. Préenregistrée pour la première fois en raison du contexte de crise sanitaire, cette célébration de la musique a mis en lumière l'incalculable diversité du monde québécois de la musique et du spectacle.

Nos émissions culturelles *Belle et Bum* (pour une dix-huitième saison!) et *Cette année-là* ont continué de célébrer la culture et les artistes d'ici et d'ailleurs. La grande fête *Belle et Bum* s'est poursuivie au National, où elle a accueilli, exceptionnellement sans public, des artistes à la carrière bien établie comme Dumas, Joe

Bocan ou Fanny Bloom, des artistes aux bagages culturels variés comme la Sénégalaise Sarahmée, la Malienne Djely Tapa, l'Oji-Cree Anachnid et l'Innu Soleil Launière. Avec son humour pince-sans-rire habituel, Marc Labrèche a procuré un divertissement bienvenu dans la grisaille de 2020-2021 en explorant avec son équipe de chroniqueurs chevronnés des années emblématiques telles que 1991 avec Macha Grenon, 1976 avec Pierre Flynn, 1955 avec Dominique Michel ou 2012 avec David Goudreault.

Enfin, nos équipes de La Fabrique culturelle, en partenariat avec des acteurs du milieu, ont également contribué à offrir un espace de diffusion aux artistes. Lancée en septembre avec *Le peintre des madones*, une coproduction du Théâtre du Nouveau Monde, la première saison de la plateforme numérique *Scène nationale du son* a présenté sept balados théâtraux en primeur en 2020-2021.

La Fabrique culturelle a aussi présenté 11 épisodes de *Signal nocturne*, en partenariat avec Transistor, où un ancien phare transformé en studio de radio a accueilli des dramaturges, des interprètes et des auteurs et autrices qui n'ont pas pu présenter leurs œuvres sur les planches.

COMPRENDRE L'HUMAIN, COMPRENDRE LE MONDE

Couronnée de cinq prix Géméaux en 2020, *De garde 24/7* a offert en début de saison un accès incomparable à la crise causée par la COVID-19 vécue de l'intérieur du système de santé, au printemps 2020. À l'automne, elle a réuni 305 000 téléspectateurs en moyenne chaque jeudi soir⁹.

Dans la lignée des séries documentaires d'observation *De garde 24/7* et *180 jours*, nous avons diffusé trois nouveautés. Dans *Nos élus*, les portes de l'Assemblée nationale se sont



⁸ Numeris, Québec francophone, 10 mai 2020, T2+.

⁹ Numeris, Québec francophone, 7 septembre au 11 décembre 2020 (10 épisodes), jeudi 20h, T2+.

ouvertes pour nous faire découvrir le travail exceptionnel des élus et le côté humain de la politique. *Police en service* a posé un regard humain sur un service de police, celui de la Ville de Québec (SPVQ). Aux côtés des policiers, on apprend à connaître divers aspects de la profession, mais on découvre surtout des hommes et des femmes qui ont leur métier à cœur et qui ont envie d'en faire connaître les multiples facettes. Elle a été l'émission la plus visionnée en ligne à l'hiver 2021. Avec *Code Québec*, Dave Ouellet s'est quant à lui rendu dans de nombreuses régions du Québec pour dresser un portrait des Québécois qui surprend... pour le meilleur et pour le pire!

Télé-Québec diffuse des émissions de 50 producteurs indépendants québécois et a investi 37,2 M\$ en productions originales en 2020-2021, ce qui a injecté un volume de productions de plus de 70 M\$ dans l'industrie québécoise, en plus de contribuer au maintien de 1 000 emplois dans l'industrie.

Télé-Québec est fière de continuer de présenter trois documentaires par semaine, et ce, à heure de grande écoute. Les documentaires québécois présentés en primeur ont eu la cote en 2020-2021. D'abord, à l'été, *Être Noir.e à Montréal* a mis en lumière le travail de jeunes cinéastes de la relève issus de la diversité. Cinq nouveaux réalisateurs et réalisatrices noirs ont reçu un accompagnement de professionnels de l'industrie et une formation à l'Institut national de

l'image et du son pour la série *Être Noir.e au Canada*, dans le cadre du programme Relève et Diversité de la Fondation Fabienne Colas. *Être Noir.e à Montréal* rassemble les courts métrages qu'ils ont tournés au terme de cette formation. Le récit humain extraordinaire *Les poussières de Daech* a fait découvrir la suite de l'histoire de Youssef, parti rejoindre les rangs de Daech, et nous a entraînés dans un camp de réfugiés sous haute surveillance. *Voleurs d'identité* a exposé au grand jour le système de fraude à l'identité grâce aux témoignages exclusifs d'ex-fraudeurs qui révèlent leurs stratagèmes. Dans *Chef en pandémie*, on a découvert combien le chef créatif et excentrique Charles-Antoine Crête a fait preuve d'ingéniosité pour sortir son restaurant de la tourmente provoquée par la pandémie de COVID-19, comme tant d'autres entrepreneurs. À l'hiver, Nathalie Petrowski nous a proposé une discussion éclairante sur



ÊTRE NOIR.E À MONTRÉAL



CHEF EN PANDÉMIE

l'enjeu de la liberté de création et de l'appropriation culturelle dans *Touche pas à ma culture*? Dans *Aiguille sous roche*, Louis T. a tenté de comprendre le fossé entre les communautés scientifique et antivaccin – sujet on ne peut plus dans l'air du temps. *Traversées* a présenté l'expédition de cinq femmes qui se sont aventurées le long de la rivière Koroc, au Nunavik, un passage emprunté depuis des millénaires par les chasseurs et cueilleurs inuits.

L'offre de documentaires internationaux a également été riche, cette saison. Nous avons notamment diffusé une nouvelle série documentaire à couper le souffle de *National Geographic*: *Destination sauvage*: *Scandinavie*, l'enquête internationale alarmante *Big Pharma: labos tout puissants*, à propos du lobby pharmaceutique; *Globésité*, qui fait état d'un grave problème international, puisqu'on estime qu'en 2030, la moitié de la population de la planète sera obèse ou en surpoids; le troublant *Préjugés*, sur les effets toxiques des préjugés, mais aussi leurs conséquences: profilage racial, écarts salariaux, harcèlement; et beaucoup d'autres documentaires percutants.

ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Les magazines de Télé-Québec accompagnent le public québécois au quotidien – dans toute la diversité de ses intérêts, de ses origines, de ses genres et de ses cultures – en abordant aussi bien des sujets pratico-pratiques que les grands enjeux qui secouent le monde.

Poursuivant son histoire d'amour avec le public pour une septième saison, le magazine *Format familial*, lauréat de trois prix Gémeaux 2020, dont celui de meilleur magazine de services, est allé à la rencontre de nombreuses familles pour parler entre autres de leurs défis, de leurs réussites, de deuil, de relations intergénérationnelles, de familles d'accueil pour personnes âgées, de religion, de coparentalité, de diversité sexuelle, de la vie après les centres jeunesse, de parentalité tardive et de transmission. De leur côté, *L'indice McSween* et *Ça vaut le coût* ont joué un rôle encore plus essentiel en cette année de pandémie, alors que les Québécois et Québécoises ont dû modifier leurs habitudes d'achat dans un marché bousculé par l'instabilité. La question des répercussions financières de la COVID-19 a été abordée par les équipes, notamment auprès de jeunes entrepreneurs et de télétravailleurs, mais aussi sur le plan de l'économie familiale, des vacances au Québec, des services de livraison et de la pharmacie du confiné. De son côté, le magazine culinaire *Moi j'mange* a servi une foule de trucs et d'astuces pour manger sainement, écologiquement et économiquement! Une experte en alimentation écologique s'est d'ailleurs jointe à l'équipe pour cette nouvelle saison.

Les francs-tireurs Benoît Dutrizac et Richard Martineau ont offert une dernière saison aussi mordante que les 22 précédentes pour aller plus loin dans les questionnements sociaux importants et difficiles. Ils ont analysé des complots, le profil des complotistes et le rôle des médias. Ils ont notamment reçu en entrevue le premier ministre du Québec, François Legault, le maire de Québec, Régis Labeaume, la mairesse de Montréal, Valérie Plante et la députée libérale Marwah Rizqy, ainsi que la commissaire Michèle Audet, un an après le dépôt du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. Ils ont proposé une table ronde sur le bilan pandémique du gouvernement, à la veille de la période des Fêtes, et ont traité de violence conjugale et de soins à domicile, parmi de nombreux autres sujets.



Cette année, à *Dans les médias*, qui décortique chaque semaine l'actualité, nos spécialistes de la communication ont abordé la couverture médiatique des féminicides, les coulisses du scandale du CHSLD Herron, la place de la culture dans les médias en 2021, le journalisme sportif et l'apparition de nouveaux réseaux sociaux, entre autres. Trois prix Gémeaux 2020 sont venus récompenser le travail de l'équipe : meilleur magazine d'intérêt social, meilleure animation : magazine d'intérêt social et meilleure réalisation : magazine en captation.

Après un début de saison légèrement reporté, *Y'a du monde à messe* a été notre première émission à reprendre ses tournages. Tout au long de l'été et de l'automne, Christian Bégin a accueilli autour de sa table des personnalités fortes comme Jean-Luc Mongrain, Marina Orsini, Alexandre Barrette, Patrice Roy, Julie Le Breton, Maïté Bouchard, la colorée Marthe Laverdière, Varda Étienne et le « pharmacien » Olivier Bernard... mais aussi des personnes moins connues que le public a pu découvrir avec plaisir.

À *Génial!*, dans un nouveau studio, mais sans public pour cette année, Stéphane Bellavance et Martin Carli ont poursuivi leur mission de vulgarisation scientifique, au grand plaisir des familles du Québec. Même après 10 saisons, notre jeu-questionnaire continue de trôner au palmarès des émissions les plus regardées sur nos ondes. Chaque semaine, du lundi au jeudi, l'équipe démystifie et explique une grande variété de concepts scientifiques, toujours avec rigueur et humour, que ce soit en découvrant un moyen efficace d'éliminer de la super colle sur nos doigts ou en recréant sur le plateau l'odeur d'une comète. En partenariat avec l'Orchestre Métropolitain, nous avons diffusé en ligne le concert *Ça grouille à l'orchestre : Génial!* sur le thème du monde des insectes, pour permettre au plus grand nombre d'assister à ce spectacle depuis toutes les régions du Québec. Il s'agit du quatrième concert de cette série en collaboration avec *Génial!*

Pour réchauffer l'hiver, Christian Bégin a donné rendez-vous aux Québécois et aux Québécoises sur sa terrasse et sur la route. Plaisir de goûter, d'apprendre et de découvrir de nouveaux produits à cuisiner et à boire, *Curieux Bégin* a encore une fois rassemblé ses invités autour de bons plats et de bons vins pour déguster tout ce que le Québec a à offrir et pour le bonheur d'être ensemble. C'est aussi le credo de Martin Picard et de son équipe d'*Un chef à la cabane*, qui, dès mars 2021, nous entraînaient dans un nouveau bouillonnement de projets. Nous avons eu un bel aperçu de la flexibilité dont ils ont su faire preuve, en cette saison mouvementée de crise sanitaire, pour continuer à offrir leurs produits au grand public.

FAIRE LE PLEIN D'HISTOIRES

En 2020-2021, deux séries très appréciées de notre public ont fait leur dernier tour de piste, soit l'irrésistible série humoristique signée par Marc Brunet *Like-moi!* et la multi-primée *M'entends-tu?* de Florence Longpré et Pascale Renaud-Hébert. La quête existentielle des Y s'est poursuivie dans de nouveaux sketches aussi drôles qu'absurdes avec certains des personnages chouchous des téléspectateurs. Pour sa dernière saison, *Like-moi!* a d'ailleurs remporté l'Olivier 2021 de l'émission télé humoristique de l'année, le Félix 2020 de l'émission de l'année : humour, ainsi que des prix Gémeaux pour son interprétation et ses textes. À *M'entends-tu?*, les fans de la série ont enfin découvert le sort de l'un des personnages qui avait été laissé en suspens à la fin de la deuxième saison. Cette nouvelle saison a été l'occasion d'approfondir les thèmes centraux que sont la violence conjugale, l'amitié et la résilience. *M'entends-tu?* est rapidement devenue un incontournable de l'univers télévisuel québécois en réussissant l'exploit de révéler le quotidien tout sauf ordinaire de trois amies issues d'un milieu défavorisé. Une réalité crue rarement montrée à l'écran, et que la série fait toujours vaciller entre le drame et l'humour. L'émission a enregistré un auditoire moyen par minute de 218 000 téléspectateurs¹⁰.

Du côté des séries internationales, le public a pu découvrir en français le grand succès critique de la BBC *Bodyguard*, à la fin du printemps 2020, ainsi que la série policière britannique captivante *Unforgotten : le passé déterré*, à l'automne, la très explosive dernière saison d'*Homeland*, à l'hiver, et le thriller *Secrets de famille*, au printemps 2021.

Les cinéphiles n'ont pas été laissés pour compte, puisque nous leur avons servi la crème du cinéma pour toute la famille. Des films de tous les genres et de tous les horizons, des œuvres de la francophonie – dont des films québécois qu'on aime voir et revoir, parmi lesquels *Horloge biologique*, *Les aimants* et *Le guide de la petite vengeance*. Parmi les nouveautés : les deux films *Petit Stuart* ; le film franco-tunisien *Un divan à Tunis* (Prix du public à la Mostra de Venise en 2019) ; le drame fantastique suédois *À la frontière* ; le captivant drame français *Diamant noir* (César 2017 de la meilleure première œuvre et meilleur espoir masculin pour le Franco-Québécois Niels Schneider) ; l'étonnant portrait *Jeune femme* (Caméra d'or 2017 à Cannes) ; *L'apparition*, qui brouille allègrement la frontière entre foi et superstition, *Le jeune Ahmed* (Prix de la mise en scène à Cannes en 2019) par les frères Dardenne, et bien d'autres.



10 Numeris, Québec francophone, hiver 2021 (4 épisodes), T2+.



SE RASSEMBLER POUR LES FÊTES

Si tous et toutes n'ont malheureusement pu s'étreindre comme ils l'auraient souhaité pendant les Fêtes 2020, ils ont néanmoins pu se rejoindre par l'entremise des indétrônables *Ciné-cadeau* et *Cinéma en fête*, du nouveau contenu numérique et des événements uniques que Télé-Québec a présentés pendant vingt-quatre jours de programmation spéciale.

À un mois de Noël, Télé-Québec a lancé une chanson originale de *Ciné-cadeau*. Écrite par David Goudreault sur une musique composée par Alex McMahon, elle était offerte en format vidéo sur notre site des Fêtes, de même qu'en format audio sur les plateformes d'écoute en continu et d'achat en ligne.

**On s' connaît depuis si longtemps
On s' colle, on pleure, on rigole
De chaque côté du petit écran**

**Si les cadeaux se déballent
Ciné-cadeau nous emballe
Y a pas d' âge pour être enfant**

[Extrait de la chanson « Ciné-cadeau »]

Trois fois par jour, les films incontournables de *Ciné-cadeau* ont réuni toute la famille pour des moments magiques. Et pour la première fois, le public a été invité à choisir le film qui serait diffusé le soir de Noël, le 25 décembre. Nous avons enregistré plus de 11 480 participations en quinze jours. En plus de présenter près de 70 films d'animation pendant les Fêtes, nous en avons ajouté autant dans les cases de *Cinéma en fête* à midi et en soirée. En prélude à la programmation officielle de fin d'année, *Moi j'mange... spéciale des Fêtes* a proposé une foule de recettes originales, de trucs pour un temps des Fêtes responsable et déculpabilisant, avec quelques surprises!

Nous avons offert de grands rendez-vous culturels tout au long de cette programmation festive. En plus d'assister au concert de *Bleu Jeans Bleu en téléski*, le public a été invité à fêter en compagnie des musiciens et des invités de *Belle et Bum des Fêtes*, notamment Pierre Lapointe, Bobby Bazini, Jean-François Provençal, le duo Joli-Bois, Julien Corriveau, Les Mariachi Figueroa, Mélissa Ouimet, Raneé Lee, Sara Dufour, Matt Lang et The Brooks. Christian Bégin a pris le relais avec *Y'a du monde à messe de Noël* en recevant entre autres Jean-Pierre Coallier, l'un des plus grands amateurs de chansons de Noël.

Pour boucler la période des Fêtes, et juste avant que soit lancée la troisième saison de la série jeunesse à succès, *Passe-Partout*, *Passe-Carreau* et *Passe-Montagne* ont convié les enfants à l'émission spéciale *Passe-Partout, Le jour de l'An*.

AUDITOIRE DE TÉLÉ-QUÉBEC

Au terme de l'année télévisuelle 2020-2021, Télé-Québec affiche une part de marché de 3,4 % auprès des téléspectateurs québécois francophones de 2 ans et plus, et de 4,2 % auprès des 25 à 54 ans. Télé-Québec rejoint près de 3,7 millions de téléspectateurs en moyenne chaque semaine, soit 49 % des francophones du Québec. Ceux-ci lui ont consacré en moyenne près de 2 heures par semaine¹¹.

JEUNESSE

En moyenne chaque semaine en 2020-2021, 483 000 jeunes de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit 58 % des enfants québécois. Chacun d'eux lui consacre près de 3 heures par semaine.

Durant les heures de programmation destinées au jeune public, Télé-Québec se positionne encore cette année comme la chaîne jeunesse préférée des enfants, avec une part d'écoute de 19,5 % auprès des 2 à 11 ans, soit le quadruple de son plus proche concurrent jeunesse (Disney : 4,7 %) ¹². Les parents ¹³ sont aussi nombreux aux côtés de leurs enfants. Ils sont en moyenne chaque semaine 437 000, soit 4 parents québécois sur 10 (39 %), à l'écoute de la programmation jeunesse de Télé-Québec.

GRAND PUBLIC

Tirant une grande force de sa mission éducative et culturelle, Télé-Québec continue de séduire le grand public avec des contenus variés en cinéma, en documentaires, en captations culturelles, en magazines et en fictions.

Pas moins de 6,4 millions de Québécois ont vu l'un ou l'autre des films présentés à notre antenne entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 ¹⁴. Et jusqu'à 5,5 millions de Québécois ont regardé au moins un documentaire présenté sur nos ondes cette année ¹⁵. L'ensemble des documentaires enregistre d'ailleurs un total de 588 000 visionnements sur telequebec.tv ¹⁶, et les 10 documentaires les plus visionnés en ligne sont des productions originales d'ici.

AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PLATEFORME DE VISIONNEMENT GRATUITE

En février 2021, après une phase de test de quelques semaines, nous avons officiellement lancé notre toute nouvelle plateforme vidéo sur laquelle tous les Québécois et Québécoises sont désormais invités à « télévorer » gratuitement nos nombreux contenus. Avec l'arrivée de cette nouvelle plateforme de diffusion disponible non seulement sur le Web, mais également sur tous les appareils mobiles ainsi que sur les téléviseurs intelligents et les téléviseurs connectés, Télé-Québec consolide ses efforts d'accessibilité auprès de l'ensemble des consommateurs, où qu'ils soient et peu importe leur mode d'écoute.

Plus agile et riche d'immenses possibilités, cette initiative, rendue possible par le soutien du gouvernement du Québec, permet à notre télévision publique d'exercer avec dynamisme son leadership comme diffuseur de contenus culturels francophones au Québec et dans le monde.

– Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

Cette nouvelle plateforme est une réponse concrète au transfert graduel de l'écoute vers les plateformes numériques. Non seulement elle nous permettra d'accentuer davantage la découvrabilité de nos contenus, reconnus pour leur caractère innovant, pertinent et de qualité, mais elle maximisera également notre empreinte numérique auprès des citoyens de tous âges. Cette offre s'ajoute à celle déjà imposante de notre réseau, et ce, dans un contexte de gratuité pour tous les Québécois.

11 Numeris, Infosys TV – PPM, Québec francophone, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, du lundi au dimanche 2h-2h.

12 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, portée hebdo C2-11 lundi-dimanche 2h-2h; Créniaux jeunesse de TQ: lundi-vendredi 6h-11h30, lundi-jeudi 15h30-19h, vendredi 15h30-18h30, samedi 6h-12h et dimanche 6h-14h.

13 Parents: adultes 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans au foyer.

14 Numeris, Québec francophone, portée cumulative 1 minute (6 364 000 Québécois de 2 ans+ ou 85,3%), Ciné-cadeau inclus (675 diffusions au total).

15 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, portée cumulative 1 minute (5 498 000 Québécois de 2 ans+ ou 73,7 %), parmi tous les documentaires présentés dans les cases *Point Doc*, *Docu-Nature*, *Docu-Science*, *Docu-Société* et *Docu-Histoire* (618 diffusions au total).

16 Brightcove/Beacon – Google Analytics, visionnements cumulés du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.



Au printemps 2021, quatre mois après le lancement de la nouvelle plateforme de visionnement, nous enregistrons plus de 2 millions de visionnements par mois, dont 63 % sur notre nouvelle plateforme¹⁷.

Notre nouvelle plateforme propose à l'utilisateur une expérience bonifiée avec une navigation plus intuitive et plus fluide. Tout-petits, jeunes et moins jeunes, parents, cuisiniers, consommateurs, amateurs de documentaires ou de fictions... tous peuvent maintenant avoir leur profil personnalisé et profiter de fonctionnalités accrues telles que la création d'une liste de contenus favoris, la réception de notifications pour les diffusions en direct ainsi que le transfert de l'expérience, qui permet d'arrêter et de démarrer un visionnement, de changer d'appareil et de reprendre sans jamais perdre le fil du contenu.

Ce chantier de grande envergure a occupé nos équipes pendant plusieurs mois, tant à l'informatique et aux applications qu'à la programmation, aux médias numériques, aux communications et à la gestion contractuelle. Élément clé de notre plan stratégique 2018-2022, ce chantier de longue haleine a beaucoup modifié nos processus de travail. Ce fut un projet incroyablement enrichissant, puisqu'il a nécessité, de la part du personnel de Télé-Québec, le développement de nouvelles expertises. Celles-ci représentent un grand avantage pour Télé-Québec, qui se met ainsi à la fine pointe de la technologie et se prépare du même coup pour les technologies à venir dans les prochaines années.

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2020-2021, nous avons consolidé et développé les initiatives mises en œuvre au cours de l'année précédente, notamment *Réalisateurs en résidence*, pendant tout l'été 2020, qui offre une belle vitrine à des réalisateurs de la relève. Au fil des mois, plusieurs contenus intégraux (sketchs, entrevues complètes, capsules...) ont été mis en ligne sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram, et des bandes-annonces ont été spécialement conçues pour ces médias. Cette stratégie de promotion de nos contenus a porté fruit, puisque nous avons connu une hausse importante de nouveaux abonnés (36 450 nouveaux abonnés, de septembre 2020 à mars 2021). Certains de ces contenus ont eu des portées impressionnantes, rejoignant jusqu'à 2,1 millions de personnes, dans le cas du sketch de *Cette année-là* qui pastichait les points de presse du gouvernement Legault. Parmi les contenus les plus appréciés sur nos réseaux sociaux, mentionnons *Cette année-là*, *MAMMOUTH*, *Format familial*, nos captations culturelles et *De garde 24/7*.

En plus de créer des vidéos thématiques spécialement pour les réseaux sociaux, par exemple un décompte avant la diffusion de la troisième saison de *Passe-Partout*, des vœux de fin d'année et de Saint-Valentin, puis un hommage aux 23 saisons des *Francs-tireurs*, nous avons aussi organisé des discussions avec des intervenants et des créateurs associés à notre programmation, comme autour du documentaire *Voleurs d'identité*. Afin de faire de nos nouvelles captations culturelles des rendez-vous incontournables, nous avons publié des événements Facebook qui permettent de rappeler le rendez-vous et de créer un espace de discussion entre les téléspectateurs, avant, pendant et après la diffusion. Ces événements ont été très populaires, rassemblant jusqu'à 11 200 personnes intéressées, dans le cas de *La Face cachée de la Lune*.

¹⁷ Brightcove/Beacon – Google Analytics, nombre de visionnements moyennés par mois sur telequebec.tv du 1^{er} décembre 2020 au 31 mars 2021.



BALADOS ET WEBSÉRIES

À la fin du printemps 2020, nous avons mis en ligne *Fragments, histoires à partager*, une série de récits de vie lumineux. Tournée en Amérique du Nord, en France et en Allemagne, cette série se décline en 38 épisodes dans lesquels des hommes et des femmes exposent une parcelle de leur vérité, de leur intimité, en partageant une expérience marquante, un événement qui a tout chamboulé ou un moment qui a participé à la définition de leur existence.

Au printemps 2021, nous avons offert un bouquet de cinq webséries québécoises aux univers complètement différents. La série humoristique et touchante *Les fleuristes* nous a fait connaître des personnages montréalais issus de l'immigration, avec Said Benyoucef, Anas Hassouna et Macha Limonchik, tandis que *La loi c'est la loi* nous a propulsés dans une saga policière délirante et que *Meilleur avant* a fait se côtoyer l'étrange, le philosophique et l'absurde dans une petite épicerie.

La deuxième saison de *L'arène* nous a replongés dans le monde des rap battles, et les saisons 1 et 2 de *Têodore pas de H* nous ont fait découvrir le monde d'un trentenaire TDAH qui tente de finir son secondaire dans une école multiethnique pour adultes.

Certaines de nos émissions qui se prêtent bien à ce format ont continué d'être offertes en baladodiffusion (*Deux hommes en or*, *Les francs-tireurs* et *Y'a du monde à messe*), tandis que d'autres ont bénéficié de contenus complémentaires en ligne, comme notre nouvelle série documentaire *Police en service*. Le balado *Police en service – retour en arrière* est revenu en six épisodes sur deux événements marquants survenus dans la ville de Québec, nous invitant ainsi à prendre place aux côtés des policiers du SPVQ et à revisiter des souvenirs poignants pour mieux comprendre leur travail et leur dévouement.

PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Cuisinez! a plus que jamais répondu à un besoin de la population québécoise, et plus particulièrement des familles, en proposant plus de 5 000 recettes pour satisfaire les cuisiniers amateurs aussi

bien que les novices. La plateforme culinaire est le site le plus consulté cette année par les internautes de Télé-Québec, avec un achalandage dépassant le million de visites par mois (1,06 million)¹⁸.

Avec Squat et Coucou, les jeunes et les tout-petits ont aussi leurs destinations numériques à Télé-Québec. Ils trouvent dans ces environnements ludiques et sécuritaires des contenus pensés et conçus pour eux sur une grande variété de sujets.

Cette année, en plus de découvrir des séries en primeur comme *Dounia*, *Les mystérieuses cités d'or* et la deuxième saison de *Dingue Académie*, les Squatteurs ont proposé leurs propres textes et créations sur le Squatorium et ont pu profiter de nombreux contenus exclusifs, notamment sur la chaîne Le Canal Squat, lancée au printemps 2020 pour éclairer les jeunes sur les sujets d'actualité. Le Canal Squat a été l'espace de discussion idéal pour aborder des dossiers importants comme les élections américaines, la pandémie, le racisme systémique, la désinformation, l'anxiété.

¹⁸ Visites et pages vues : Google Analytics, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

telequebec.tv en quelques chiffres

**862 000 visiteurs
uniques par mois**
sont venus sur les différents
sites de Télé-Québec

Brightcove/Beacon – Google Analytics, visionnements cumulés
du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Comscore (Canada), données multiplateformes d'avril 2020 à mars 2021.

Le telequebec.tv est le **site francophone
le plus fréquenté** parmi les sites
canadiens consacrés à l'éducation,
à la famille ou à la jeunesse

Comscore (Canada), données multiplateformes d'avril 2020 à mars 2021 (sites canadiens
francophones consacrés à l'éducation, à la famille ou à la jeunesse).

63 % des visiteurs
accèdent au site au moyen
d'un **appareil mobile**

Comscore (Canada), données multiplateformes d'avril 2020 à mars 2021.

En 2020-2021, **38 millions
de visites** cumulées ont été
comptabilisées sur les différents sites
de Télé-Québec, et elles ont généré
123 millions de pages vues

Google Analytics, visites et pages vues du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (inclus Coucou,
Squat, Cuisinez!, Télé-Québec en classe, La CLEF).

43 % des visiteurs
de telequebec.tv
sont des **parents**

Parents: Comscore, *desktop* seulement, profil des visiteurs 18 ans+,
moyenne d'avril 2020 à mars 2021.

En tout, il s'agit de plus de
**21 millions de demandes
de visionnements cumulés**
75 % pour des produits destinés
au **jeune public**

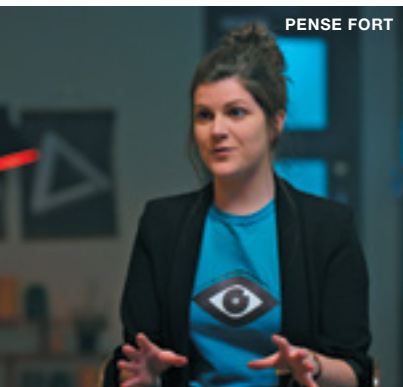
Brightcove/Beacon – Google Analytics, visionnements cumulés du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Toujours sur Le Canal Squat, Télé-Québec, les Coops de l'information, l'Agence Science-Press et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec se sont unis pour présenter *Vérifié!*, une série de cinq capsules animée par la journaliste Vanessa Destiné. La série vise à faire réfléchir les jeunes autrement, à leur offrir des guides pour bien analyser les (fausses) nouvelles. Vanessa Destiné a également animé une discussion en direct à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs.

Dans la même veine, notre websérie *Pense fort* s'est positionnée comme la série qui fournit aux jeunes de nouvelles armes pour aiguïser leur sens critique. Dans chacune des 15 capsules, un sujet associé au développement de la pensée critique est illustré grâce à une expérience ludique réalisée auprès de jeunes et portée par la spécialiste Marianne Bissonnette et le « narrateur » Kevin Raphaël.

Ce sympathique commentateur sportif a également animé sur le Squat, pendant la relâche scolaire, des directs où il recevait chaque jour une personnalité différente pour lui poser une foule de questions.

Nous avons aussi lancé Le Lab créatif jeunesse, une initiative qui rassemble des membres du personnel de Télé-Québec et des collaborateurs externes, afin de créer des prototypes de contenus jeunesse testés par les jeunes du Squat. Ces prototypes ou produits minimums viables ont été développés en l'espace de trois mois, selon différentes méthodes de travail d'équipe et dans différents formats (vidéo, audio ou média interactif) et présentaient des propos peu diffusés auprès de notre public cible. Parmi ces prototypes, notons *Nom d'une ville* (une websérie inspirée du théâtre d'objets et qui aborde l'histoire des villes), *Dans ma bulle* (des capsules de méditation pour enfants), *Révolution* (un jeu multijoueur inspiré de la permaculture) et *On veut du vrai* (une websérie traitant de l'image de soi et des réseaux sociaux).



Enfin, *La dictée complètement dingue*, lancée au printemps 2020, s'est poursuivie jusqu'en décembre, pour un total de 55 dictées en direct auxquelles les jeunes étaient invités à participer. Les dictées, qui répondaient à une demande réelle de la part des jeunes, de leur famille et du personnel enseignant, ont cumulé 493 000 vues, en direct ou en rattrapage¹⁹.

Les tout-petits n'étaient pas en reste, puisque de nouveaux jeux *Passe-Partout* et *Alix et les Merveilleux* se sont ajoutés à l'offre ludique et vidéo. Les émissions de *Passe-Partout* continuent par ailleurs d'être les plus visionnées sur nos plateformes jeunesse, avec 686 000 visionnements cumulés au premier trimestre 2021²⁰.

19 Numeris, Québec francophone, portée cumulative 1 minute, 13 avril au 21 juin 2020, T12-17.

20 Brightcove/Beacon – Google Analytics, du 1^{er} janvier au 31 mars 2021.

Coucou et Squat en quelques chiffres

Nos plateformes jeunesse **Coucou** et **Squat** cumulent **4,3 millions de pages vues par mois** en moyenne entre avril 2020 et mars 2021

En tout, cette année, **2 millions de visionnements** ont été cumulés à partir de **Squat**

Pas moins de **3,4 millions de visionnements** ont été cumulés à partir de **Coucou**

Une communauté de plus de **32 000 membres** a généré **1,2 million d'interactions** sur **Squat** en 2020-2021

L'application **Coucou** a été téléchargée plus de **197 000 fois** en 2020-2021

Visites et pages vues: Google Analytics, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.
Visionnements: Brightcove, du 1^{er} juin 2020 au 31 mars 2021.
Communauté Squat: Données internes de Télé-Québec du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.
Application Coucou: App Store Connect et Google Play Console, août 2018 à mars 2021.
Pour Google Play Console (Android), ce sont des installations sur des appareils actifs (appareils en ligne au cours des 30 derniers jours sur lesquels cette application est installée).

LA CLEF

En janvier 2021, le projet de littératie familiale La CLEF (Compter, Lire et Écrire en famille) a fêté ses trois ans. Ce projet avait reçu en 2018 un financement de 1,2 million de dollars du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour qu'il se poursuive jusqu'à la fin de 2021.

Avec ce projet, nous démontrons de nouveau le savoir-faire de Télé-Québec en matière de jeunesse et de famille. Grâce à lui et à la création de contenus originaux repartagés quotidiennement par les organismes, les centres de services, les écoles, les centres de la petite enfance et les cliniques d'orthophonie sur leurs médias sociaux ou dans leurs infolettres, nous tissons des liens importants avec les intervenants des milieux communautaire et scolaire. Ces relayeurs permettent de rejoindre les parents de partout au Québec et de faire de La CLEF un projet de littératie familiale unique et indispensable pour les parents.

Voici quelques exemples de collaboration survenue entre La CLEF et les intervenants en alphabétisation.

En novembre 2020, l'équipe de La CLEF a eu la chance d'animer deux ateliers de trois heures lors de la rencontre nationale de la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF). Plus de 225 intervenantes et intervenants communautaires ont assisté à la formation de La CLEF sur la manière de communiquer avec les parents par l'entremise d'Internet.

En décembre 2020, l'équipe de La CLEF a animé une formation sur l'alphabétisation familiale dans le cadre du colloque *Autour de la lecture* organisé par la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM), une autre occasion de faire rayonner La CLEF.

Enfin, nos liens avec Alloprof parents et Naître et grandir se sont resserrés par une collaboration accrue et par le repartage de nos contenus respectifs sur les médias sociaux.

Plus que jamais cette année, La CLEF a proposé de nouveaux contenus éducatifs et ludiques mettant en vedette des parents et des enfants illustrant la diversité culturelle québécoise.

Parmi les succès de notre offre, en 2020-2021, trois de nos vidéos ont été vues plus de un million de fois, et des dizaines d'autres cumulent plus de 100 000 vues. Parmi les thèmes abordés cette année : le retour aux études des parents (Sarah-May Vézeau et Bianca Gervais), la cyberdépendance, des astuces pour épargner en famille (Mélicha Bédard), comment intégrer de la lecture aux repas (Julie Provencher), puis utiliser la magie pour faire compter son enfant (en collaboration avec l'Association québécoise des jeux mathématiques, AQJM).

Notre communauté Facebook compte maintenant plus de 45 000 parents engagés, à qui nous proposons semaine après semaine des capsules vidéo, des trucs, des astuces, des jeux, des concours et des conseils simples mais efficaces pour les aider au quotidien dans leur rôle de parent. Tous les contenus sont revus au préalable par Julie Provencher Ph. D., rédactrice en chef de La CLEF et responsable de l'intervention pédagogique à Télé-Québec.

La CLEF s'inscrit dans le cadre de la Politique de la réussite éducative et de la Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans – Tout pour nos enfants, lancée le 16 janvier 2018. En 2021, les retombées positives de ce projet démontrent clairement l'importance de le reconduire, tant pour les parents que pour les ressources communautaires et scolaires en alphabétisation.



TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Au cours de l'année 2020-2021, nous avons bonifié l'offre de contenus de notre plateforme Télé-Québec en classe, mise en ligne à l'attention des parents et des élèves dans la foulée de la fermeture des écoles, en mars 2020. Par exemple, nous avons poursuivi l'initiative de *La Dictée complètement dingue* en direct. Nous avons publié les vidéos réalisées par des jeunes à la suite des ateliers d'écriture proposés dans la série originale *SLAM!* avec Élém0. Nous avons rendu disponibles de nouveaux contenus, comme la série *On parle de santé mentale* et *Dounia*. En avril 2020, plus de 2 500 contenus étaient offerts sur la plateforme enclasse.telequebec.tv. Nous avons continué à faire rayonner les contenus sur la page Facebook, qui compte plus de 40 000 abonnés.

À compter de septembre 2020, l'équipe de Télé-Québec en classe a travaillé au développement d'une nouvelle plateforme, cette fois destinée exclusivement au milieu scolaire. Elle cible plus précisément les professionnels et les élèves des secteurs préscolaire, primaire et secondaire, ainsi que les étudiants de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.



En plus de mettre en valeur la collection des vidéos éducatives de Télé-Québec, ainsi que les productions originales de Télé-Québec en classe, cette nouvelle plateforme permet à ses utilisateurs de faire une recherche par mots clés et de découvrir facilement les contenus les plus pertinents pour eux. Les contenus présentés sur la nouvelle plateforme Télé-Québec en classe sont en effet indexés par mots clés et selon le répertoire des vedettes-matières de l'Université Laval (RVM), en plus d'être catégorisés selon les matières et les niveaux scolaires.

L'équipe de Télé-Québec en classe a assuré la sélection et l'ajout d'une grande quantité de contenus en vue du lancement de sa nouvelle plateforme, en plus de développer de nouvelles fonctionnalités, d'indexer et de catégoriser ses contenus. Le jour du lancement, le 22 mars 2021, c'est donc plus de 10 500 contenus qui s'y sont retrouvés, mis à la disposition du milieu scolaire. Ces contenus seront aussi offerts sous peu sur la nouvelle plateforme du ministère de l'Éducation.

Le développement et la mise en ligne de notre nouvelle plateforme éducative ont été rendus possibles grâce au financement du ministère de l'Éducation du Québec, ce qui nous a permis de reprendre la gestion de notre collection vidéo, gérée par la GRICS depuis quatorze ans. Il s'agit d'une autre preuve de confiance du gouvernement envers son diffuseur public.

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Nos contenus continuent de rayonner à l'international tout autant qu'au Québec, par exemple *M'entends-tu ?*, dont les deux premières saisons sont accessibles à l'étranger par Netflix, et notre série jeunesse *La panne*, sélectionnée dans plusieurs festivals en 2020. Nos contenus suscitent également l'intérêt de nombreux publics dans toute la francophonie grâce à TV5MONDE, qui rejoint 364 millions de foyers et 120 millions de mobiles dans 198 pays. Télé-Québec détient 4,44 % des parts de cette chaîne créée en 1984 pour promouvoir la diversité francophone dans le monde. En 2020-2021, l'une ou l'autre des 10 chaînes de TV5MONDE a diffusé des saisons de nos émissions jeunesse *Cochon dingue*, *100 % Animal* et *Passe-Partout*, de nos magazines *Curieux Bégin*, *di Stasio* et *Format familial*, des documentaires (*L'héritier*, *I speak français*, *Apprenti autiste avec Louis T.*, *T'es où Youssef ?*, etc.) et séries documentaires (*180 jours*, *Kebec...*), *La symphonie de Télé-Québec*, ainsi que des capsules de La Fabrique culturelle, notamment. Nos émissions étaient également accessibles par la nouvelle application mobile de TV5MONDE. Ce sont plus de 115 heures de contenus de Télé-Québec qui sont diffusées sur TV5MONDE, sans compter les capsules de La Fabrique culturelle. En septembre 2020 a été lancée TV5MONDEplus, une plateforme numérique de distribution mondiale comptant 5 000 heures de contenus, dont 1 418 du Canada.

Nos contenus sont également offerts aux clients de Bell, de Telus et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de vidéo sur demande (télé, Web, téléphones mobiles, tablettes). Plusieurs font également partie du catalogue EXTRA d'ICI TOU.TV, parmi lesquels *180 jours*, *Cette année-là*, *Ça vaut le coût*, *Curieux Bégin*, *Dans les médias*, *De garde 24/7*, *Format familial*, *L'indice Mc\$ween*, *M'entends-tu ?*, *Moi j'mange* et *Passe-Partout*, ou du catalogue Club Illico, comme *Chef en pandémie*, *La course folle* et *M'entends-tu ?*

CONSEILS D'ADMINISTRATION, JURYS ET COMITÉS AUXQUELS SIÈGENT LES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE TÉLÉ-QUÉBEC

En 2020-2021, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents conseils d'administration, jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises et internationales.

Marie Collin

Présidente-directrice générale

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration de Savoir Média (anciennement Canal Savoir)

Membre du conseil d'administration d'Alloprof

Membre du conseil d'administration de TV5MONDE

COMITÉS

Vice-présidente de L'Association canadienne des médias éducatifs et publics

Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE

Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics

Membre du conseil d'administration de TV5 NUMÉRIQUE

Richard Haddad

Directeur général des contenus

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de l'INIS

COMITÉ

Membre du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT), associé à la SODEC

Marie-Christine Hamelin

Directrice générale des finances

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de Savoir Média et présidente du comité d'audit

FAIRE VOIR, ENTENDRE ET GOÛTER LE QUÉBEC

LA PROGRAMMATION

Que ce soit par ses paysages, sa gastronomie, ses artistes et artisans ou ses initiatives régionales, le Québec a su charmer notre public grâce à une programmation qui a su le mettre en valeur.

La première captation de notre passeport culturel *Rallumer les étoiles*, tournée dans la prairie voisine de la Chapelle, au cœur de la Réserve internationale de Lac-Mégantic, a révélé toute la beauté du ciel de la région sous une pluie d'étoiles filantes! Quelques segments filmés en amont et en coulisses du spectacle ont fait la promotion de la vie culturelle de Lac-Mégantic et de sa région.

À *Belle et Bum*, bien qu'il n'y ait pas eu de grand spectacle donné en région en raison de la situation sanitaire, l'équipe a accueilli plusieurs artistes provenant des quatre coins du Québec et au-delà. Parmi les invités, le public a pu retrouver des personnalités connues, dont Klô Pelgag (Gaspésie), Raoul Duguay (Abitibi), Rosie Valland (Montréal), Alexe Gaudreault (Saguenay-Lac-Saint-Jean) et Patrice Michaud (Gaspésie), et découvrir de nouveaux talents comme Helena Deland (Colombie-Britannique), Jacques Surette (Acadie) et Soleil Launière (Mashteuiatsh).



À *Cette année-là*, Marc Labrèche et ses collaborateurs ont reçu chaque semaine des artistes de différentes régions, en plus de parler d'événements et de productions des régions, comme le Festival du Documenteur en Abitibi-Témiscamingue, ou de sources d'inspiration hors des grands centres, comme les chansons inspirées par une ville ou un territoire.



Notre nouveau magazine *L'avenir nous appartient* a parcouru le Québec pour présenter des initiatives locales qui ont le pouvoir de changer les choses en grand! Parmi les reportages diffusés en 2020-2021, notons *Rapetisser nos maisons pour sauver la planète*, pour lequel nos animatrices et journalistes ont rencontré la jeune fondatrice d'une firme de Lanaudière qui a construit 75 chalets à l'empreinte écologique minimale, *De l'école au verger*, dans lequel on a pu découvrir un verger en forêt nourricière à Saint-Jean-Port-Joli, *Éco-hameau: conjuguer richesse collective et richesse écologique*, où l'on a rencontré les membres du Collectif ESPACES à Frelishburgh, et *Jérôme Dupras: Le cow-boy qui plante des arbres*, où l'on a accompagné le musicien dans la forêt de Kenauk, en Outaouais.

L'équipe de *L'indice McSween* s'est notamment intéressée aux coûts associés à un déménagement en région et à l'achat d'une maison patrimoniale, tandis que notre magazine de consommation *Ça vaut le coût* a continué de mettre en valeur les produits et entreprises du Québec. Au cours de la remise annuelle de ses prix, l'équipe a attribué un prix aux Sociétés de développement commercial du Québec, qui ont été des alliés précieux pour les commerçants pendant la pandémie.



Cette année, à *Curieux Bégin*, Christian s'est déplacé d'abord en Mauricie en compagnie de Dave-Éric Ouellet pour découvrir plusieurs produits régionaux, puis dans les Laurentides avec Dominic Tougas, Fanny Ducharme et Ariane, du restaurant l'Épicurieux, à Val-David, ainsi qu'avec Vincent Leblanc, qui cultive les champignons.



Avec *Code Québec*, nous avons traversé le Québec de Montréal à Saguenay en passant par Pointe-des-Cascades, Magog, Saint-Ligori, Lévis et Rivière-du-Loup. Ce fut l'occasion de tendre le micro spontanément à de nombreux Québécois et Québécoises et de discuter avec des invités – spécialistes et personnalités – pour mieux prendre le pouls du Québec à la lumière des statistiques parfois surprenantes tirées des sondages menés par Jean-Marc Léger.

Avec la série documentaire *Nos élus*, nous avons suivi quelques députés dans leur

circonscription, notamment pendant les premiers jours du confinement, au printemps 2020, ce qui a permis au grand public de voir le travail de ces hommes et de ces femmes auprès de leurs concitoyens. Quant à la deuxième saison de *Kebec*, elle a plongé dans notre histoire pour mieux révéler un portrait de la société québécoise à différentes époques.

Du côté de la programmation jeunesse et famille, l'équipe de *MAMMOUTH* s'est déplacée en région pour quelques tournages, mais en raison des circonstances particulières associées à la crise sanitaire, c'est essentiellement par voie virtuelle que l'équipe est allée à la rencontre des jeunes du Québec pour les entendre au sujet des enjeux qui les touchent et des personnes qui les inspirent. De même, le nombre de tournages de topos en région pour *Génial!* a été réduit de beaucoup.

PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC

Notre programmation grand public et jeunesse a également fait une large place au patrimoine et aux cultures des Premières Nations.

Ainsi, à *Sans relâche*, la comédienne Jemmy Echaquan Dubé a initié les jeunes à sa culture atikamekw et aux peuples autochtones du Québec. À *Format familial*, la chanteuse Elisapie Isaac a rencontré une jeune pour discuter d'identité autochtone. Elles étaient par ailleurs toutes les deux en nomination à la *Soirée MAMMOUTH 2020* pour leurs prises de parole éclairantes et leur façon de démystifier les réalités autochtones.



Notre magazine *L'avenir nous appartient* a souligné les réalisations de nombreux membres des Premières Nations, qu'ils soient aussi connus que le Dr Stanley Vollant, un Innu, le tout premier autochtone québécois à devenir chirurgien (*Porter le poids de son peuple sur ses épaules*), ou des jeunes comme Alexandre Bacon, fondateur du Cercle Kisis, qui contribue à faire connaître les langues des Premières Nations, des Inuits et des Métis (*Des cours en ligne pour*

apprendre les langues autochtones). Il y a aussi été question d'initiatives pour favoriser une meilleure compréhension des réalités autochtones, comme la création d'un centre d'amitié à La Tuque. Aux *Franco-tireurs*, Benoît Dutrizac a discuté avec la commissaire Michèle Audette, un an après le dépôt du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. Il a été question de problèmes sociaux, de racisme, de financement et d'espoir.

Dans le documentaire *Traversées*, cinq femmes québécoises de cultures différentes, dont une Gaspésienne à moitié micmaque et une Inuite de Kuujuaq, se sont lancées dans une expédition pour suivre la rivière Koroc, au Nunavik, un passage emprunté par les chasseurs-cueilleurs inuits depuis des millénaires.

Quelques chiffres sur La Fabrique culturelle

Durant l'année 2020-2021, près de **100 000 visites par mois** ont été enregistrées sur le site www.lafabriqueculturelle.tv, pour un total annuel de près de **1,9 million de pages vues**

Google Analytics, du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Plus de **3 millions de visionnements de vidéos** ont été enregistrés pour La Fabrique culturelle en 2020-2021

Site de La Fabrique culturelle : branchements vidéo (Brightcove);
page Facebook de La Fabrique culturelle : vues de vidéos natives 3 secondes+;
du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

La communauté de La Fabrique culturelle, c'est...

11 400 abonnés aux infolettres de La Fabrique culturelle

107 000 abonnés à la page Facebook de La Fabrique culturelle

Facebook, mars 2021.

En 2020-2021, nous avons effectué une mise à jour de la ligne éditoriale de La Fabrique culturelle pour y inclure des thématiques qui nous ont permis, déjà cette année, d'accroître notre représentation des Premiers Peuples, notamment quant aux langues, aux traditions, aux rituels et aux savoir-faire traditionnels. Mais au-delà de cet élargissement des thématiques couvertes par La Fabrique, nous avons inscrit notamment la nécessité de s'assurer d'une meilleure valorisation des Premiers Peuples au cœur de notre ligne éditoriale. Une formation sur la souveraineté narrative a même été offerte par le Wapikoni Mobile au personnel de nos bureaux régionaux et à quelques membres du personnel de la Direction des contenus.

Dans tous les projets spéciaux où cela s'avère possible, nous nous assurons désormais qu'il y ait une représentation autochtone. En 2020, cela a été fait pour *Proxémie*, *La vie secrète des libraires*, *Signal nocturne* et *Manifeste*.

Bien que la production ait été affectée par la pandémie et que l'accès aux communautés ait été restreint, nous avons continué de veiller à produire des contenus mettant en lumière des artistes et des intervenants autochtones, et cela dans une perspective actuelle, positive, non stéréotypée, et en mettant l'accent sur la résilience, la créativité et la transmission culturelle.

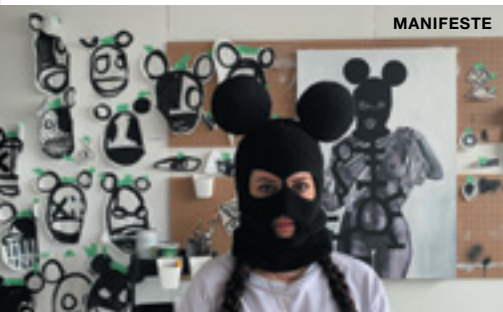


LES ACTIVITÉS DE LA FABRIQUE CULTURELLE

Formidable outil de rayonnement pour la culture de tout le territoire québécois, La Fabrique culturelle a continué en 2020-2021 de nous faire voyager, par le cœur et la pensée, à la découverte d'esprits créatifs uniques aux langages aussi variés que leurs sources d'inspiration.

Au printemps 2020, nous avons diffusé une deuxième saison de *Proxémie*, notre balado porté par Sophie Cadieux, ainsi qu'une deuxième saison de *La vie secrète des libraires*, qui nous a donné l'occasion de plonger dans les univers très diversifiés de cinq auteurs et autrices d'ici : Fanny Britt, An Antane Kapesch, Patrice Desbiens, Marie Darsigny et Jean-Philippe Baril-Guérard.

En septembre 2020, nous avons diffusé *Manifeste*, l'une de nos séries les plus ambitieuses à ce jour. Portée par Webster, un artiste dont l'engagement n'est plus à démontrer, la série s'intéresse à l'art engagé et part à la rencontre de plusieurs créateurs et créatrices qui remettent en question l'ordre établi par leur démarche, que ce soit en littérature, en arts visuels, en musique ou en théâtre. Chacun des quatre épisodes s'articulait autour d'un thème central : le corps, l'environnement, la mémoire et la communauté.



Cette année, nous avons aussi eu l'occasion de nouer de nouveaux partenariats. En collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec, nous avons produit *Cette histoire nous mènera loin* pour souligner le centième anniversaire des Archives nationales. Inspirée de documents tirés des fonds d'archives conservés par BAnQ et s'appuyant sur des intervenants fort érudits et pertinents, la série met en lumière et en images des moments passionnants, intrigants et parfois loufoques de l'histoire du Québec.

Nous sommes très fiers d'avoir soutenu le projet de plateforme numérique *Scène nationale du son*, propulsé par notre partenaire Transistor, et d'avoir participé à son rayonnement à titre de diffuseur officiel. À la fois espace pour les arts vivants et extraordinaire laboratoire de création sonore, *Scène nationale du son* a trouvé une résonance particulière dans le contexte de la pandémie, alors que les artisans du milieu théâtral se sont retrouvés sans scène du jour au lendemain. Chacune des cinq pièces présentées en format balado sur notre site depuis septembre 2020 a été réalisée en partenariat avec des collaborateurs bien établis du milieu théâtral (Sybillines, TNM, Théâtre de la Manufacture, etc.).



Nous avons aussi continué de consolider notre positionnement en tant que diffuseur de courts métrages de qualité, notamment grâce à nos partenariats avec le festival Pleins Écrans, dont la formule originale suscite depuis cinq ans un grand engouement sur les réseaux sociaux, ainsi que l'organisme Funambules Médias, auquel on doit notamment le festival de documentaires à caractère social Cinéma sous les étoiles.

Pour les cinquante ans de l'Organisation internationale de la Francophonie, nous avons collaboré avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour produire la série de capsules vidéo *Les visages de la francophonie*. La série, diffusée sur de nombreuses plateformes (dont notamment, depuis mars 2021, celles de TV5 Monde), présente des Québécois et Québécoises de différents horizons qui se sont démarqués par leur amour contagieux de la langue française ou par leur engagement dans l'espace francophone. Parmi eux, les autrices Kim Thúy et Jocelyne Saucier, les rappeurs Samian et Webster, ainsi que le conteur Mathieu Lippé.



Nous avons posé les bases d'un partenariat de premier plan avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). Nous sommes très fiers de cette nouvelle alliance avec une société d'État qui nous donne l'occasion d'allier nos forces complémentaires pour produire du contenu culturel de haute qualité tout en mettant en valeur les paysages à couper le souffle de nos parcs nationaux. Les deux premiers contenus, produits à l'été 2020, ont connu un succès important : une session musicale avec Matt Holubowski au Parc national d'Oka, et une autre vidéo où l'on suivait deux photographes animaliers au Parc national du Lac-Témiscouata.

Au cours de l'année, nous avons tout mis en œuvre pour continuer à soutenir, à accompagner et à mettre en valeur les activités de nos partenaires, dont plusieurs ont traversé la période de pandémie avec tant de difficulté. Nous avons fait preuve de beaucoup de flexibilité et d'ouverture afin d'adapter nos ententes de partenariats à la réalité du moment, et avons offert à plusieurs de nos partenaires, notamment en cinéma, un espace numérique de diffusion pour rejoindre leurs publics malgré les mesures de confinement.

FAIRE FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

DÉMÉNAGEMENT COMPLÉTÉ

Le 6 juillet 2020, nous avons emménagé dans nos nouveaux locaux du Pied-du-Courant, au 905, avenue De Lorimier, un bâtiment patrimonial d'une valeur historique exceptionnelle. La majorité des travaux de finition ont été complétés avant cette date, et les travaux d'aménagement extérieur sont également en voie d'être terminés. Nous diffusons du Pied-du-Courant depuis l'été 2020, une transition qui a été complètement transparente pour le public.

En raison de la situation d'urgence sanitaire, l'inauguration officielle de ce nouveau siège social aura lieu à une date ultérieure encore à déterminer.

COVID-19 – GESTION DE LA CRISE : INCERTITUDES ET OCCASIONS

Les incertitudes entourant le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 rappellent l'importance de la gestion des risques et de la planification en cas de crise, mais elles font surtout appel à la capacité d'adaptation et d'apprentissage d'une organisation.

À l'hiver et au printemps 2020, le comité de direction de Télé-Québec a su prendre rapidement des décisions importantes et mettre en place de nouvelles mesures, que ce soit sur le plan de la programmation ou pour assurer la stabilité des systèmes de production et de diffusion, pour réorganiser les horaires et processus de travail ou pour établir des protocoles de sécurité des effectifs sur les sites. Nos politiques COVID – à l'interne et pour les producteurs – ont été mises à jour régulièrement selon l'évolution de la situation. Tout au long de 2020-2021, l'organisation a assuré une communication claire, ouverte et soutenue avec le personnel, les syndicats et les partenaires pour répondre aux inquiétudes immédiates et aux questions à moyen terme.

Parmi les actions prises en contexte d'urgence sanitaire :

- Réorganisation des espaces communs
- Affichage concernant le nombre maximal de personnes autorisées par salle
- Installation de bornes de gel désinfectant aux différents étages de l'édifice
- Distribution quotidienne de masques de procédures, à l'accueil, pour les employés essentiels et les visiteurs
- Offre de gants, de visières, de lunettes de protection et de lingettes désinfectantes aux employés
- Tenue, à l'accueil de l'édifice Au-Pied-du-Courant, d'un registre de santé quotidien de ses occupants
- Nettoyage et désinfection des lieux plusieurs fois par jour
- Installation de bacs à chacune des sorties de l'édifice pour recycler les masques médicaux
- Mise en place de salles d'isolement équipées au cas où un employé présenterait subitement des symptômes de la COVID-19

Dans le contexte de confinement, à Montréal et en région, nous avons scrupuleusement appliqué les protocoles sanitaires gouvernementaux. Par exemple, nous avons placé 85 % de nos effectifs en télétravail. Pour maximiser les opérations à distance, de nombreux moyens informatiques et technologiques ont été mis en place, et des ressources ont été déployées rapidement pour accompagner cette phase de changement. Notons la réalisation de sondages auprès du personnel et des gestionnaires pour connaître les défis rencontrés et anticiper les besoins futurs sur la base des apprentissages acquis durant cette période, ainsi que la présentation de conférences, de nombreuses communications sur l'ergonomie et des activités organisées en collaboration avec les comités d'employés de Télé-Québec. Durant l'année, j'ai pris la parole à plusieurs reprises, par vidéoconférences ou vidéos préenregistrées, pour remercier le personnel de la Société, souligner le travail accompli et annoncer divers changements organisationnels.

AJUSTEMENTS D'URGENCE À L'INFRASTRUCTURE EN SITUATION DE PANDÉMIE

Puisque la majorité de notre personnel a été en télétravail entre avril 2020 et mars 2021, nous avons dû procéder à quelques ajustements technologiques de notre infrastructure. Nous avons ainsi augmenté la capacité de la bande passante sur notre lien Internet fibre primaire dans le bâtiment Au-Pied-du-Courant et sur nos équilibrateurs de charge, qui répondent à toutes les demandes Web pour les plateformes de Télé-Québec. Pendant toute l'année, nous avons fait un suivi accru de nos systèmes et procédé à l'optimisation de notre infrastructure Web pour répondre aux nouveaux besoins technologiques de Télé-Québec et du public. Les périodes de confinement ont augmenté le trafic sur nos sites de façon importante (par moments jusqu'à mille fois le trafic habituel), notamment lors de la fermeture des écoles et de la promotion de notre offre Télé-Québec

en classe. Grâce au travail consciencieux de nos équipes, nos plateformes sont demeurées accessibles en tout temps pendant l'année, même en période de forte demande. Enfin, nos équipes technologiques ont offert un soutien quotidien à distance aux membres de notre personnel.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT À LA PRÉSIDENTENCE

Le Conseil des ministres annonçait en juillet 2020 le renouvellement de mon mandat à titre de présidente-directrice générale de Télé-Québec. Je me réjouis de pouvoir poursuivre les projets entamés au cours des dernières années. Mon nouveau mandat se poursuivra jusqu'en 2025, et j'ai la ferme intention d'assurer la pertinence de Télé-Québec pour les Québécois et Québécoises.

NOMINATIONS ET CHANGEMENTS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Dans un souci d'amélioration continue et de recherche d'une meilleure efficacité de nos centres décisionnels et opérationnels, et afin de tenir compte des bouleversements de l'industrie des médias, nous avons constaté qu'il était devenu primordial de revoir notre structure organisationnelle.

Au terme de deux ans de consultations et d'observations rendues nécessaires par l'élaboration du plan stratégique et sa mise en œuvre, et à la suite de la tenue de sondages et de multiples rencontres, nous avons présenté cette nouvelle structure organisationnelle au personnel en octobre 2020.

Afin de structurer la stratégie d'entreprise pour une vision et une diffusion cohérentes de nos contenus et d'en assurer la découvrabilité sur nos plateformes et sur celles de nos partenaires d'affaires, et afin d'assurer la vélocité de notre organisation dans une industrie effervescente, nous avons créé une nouvelle Direction générale de la stratégie multiplateforme, de la recherche et de l'innovation. Celle-ci regroupe les activités de diffusion, de recherche et de veille stratégique.

Nous avons de plus créé une Direction générale des contenus, qui prend en charge le développement et la création de tous les contenus, qu'ils soient audiovisuels, numériques ou interactifs, peu importe la plateforme de diffusion. Depuis janvier 2021, l'équipe de Télé-Québec en classe est passée dans cette division sous le nom de Développement des contenus numériques, multiplateformes et éducatifs.

Enfin, le service de la production, des applications et des plateformes est quant à lui passé sous la Direction générale des technologies, du numérique et des opérations. La Direction générale des finances a ajouté l'administration à ses responsabilités par la création d'un service d'administration et de financement des contenus. Les affaires gouvernementales s'ajoutent aux responsabilités de la Direction générale des communications et de l'image de marque.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

En 2020-2021, nous avons déployé auprès du personnel deux campagnes de sensibilisation à la sécurité de l'information. D'autres campagnes auront lieu au cours des trois prochaines années. Elles ont pour objectif d'outiller les membres du personnel pour les aider à reconnaître les tentatives de piratage ou d'hameçonnage, ainsi que les risques posés par la divulgation de renseignements à des tiers.

MISE À JOUR DE NOS SYSTÈMES

En 2020-2021, nous avons procédé à une importante mise à niveau de notre système central d'exploitation, Louise, qui nous sert autant à alimenter nos plateformes qu'à la diffusion télé. Dans les prochains mois, cette version s'enrichira de nouvelles fonctionnalités qui permettront de déployer de nouveaux processus pour soutenir la vision 360 de Télé-Québec, et plus précisément pour permettre de gérer l'ensemble des contenus en unifiant nos opérations de mise en ondes et de mise en ligne en un seul endroit tout en simplifiant nos opérations. Ce rehaussement de notre système central représentait un défi de taille, car nous devions non seulement faire son implantation avec une majorité d'employés en télétravail, mais aussi assurer la formation et l'accompagnement de pas moins de 140 personnes. En parallèle, le travail de nettoyage de la donnée s'est poursuivi afin de standardiser la documentation de nos contenus pour une visibilité optimale sur nos différentes fenêtres d'exposition qui ne cessent de se multiplier.

VIE D'ENTREPRISE ET RESSOURCES HUMAINES

RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS

En mai 2020, la convention collective du Syndicat général des employé(e)s de Télé-Québec (SGETQ) a été renouvelée jusqu'en 2023. En octobre 2020, la convention collective du Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Télé-Québec a été renouvelée jusqu'en 2023.

RELATIVITÉ SALARIALE DES CADRES ET DES EMPLOYÉS NON-SYNDIQUÉS

Nous avons procédé à l'analyse de l'ensemble des tâches et des responsabilités des catégories d'emplois de Télé-Québec selon les quatre grands facteurs d'évaluation prévus à la *Loi sur l'équité salariale* afin de résoudre des problématiques précises documentées, dont certaines au sein des structures salariales pour le personnel d'encadrement et les employés non syndiqués. Cet exercice a été réalisé conjointement avec le Conseil du trésor et PCI Perrault conseil, une firme d'experts en rémunération.

La relativité salariale vise à assurer l'équité interne entre toutes les catégories d'emplois d'un même programme d'équité salariale. Le principe de l'équité interne va plus loin que celui de l'équité salariale, puisqu'il exige, à travail équivalent, un salaire égal pour toutes les catégories d'emplois, sans égard à la prédominance sexuelle. Les modifications salariales sont rétroactives au 1^{er} avril 2020.

ATELIER SUR LES VALEURS DE TÉLÉ-QUÉBEC

Au 31 mars 2021, 9 ateliers « Vivre et faire vivre les valeurs de Télé-Québec » ont été réalisés sur un total de 19, soit 46 % de notre objectif. Ces ateliers visent à favoriser une meilleure collaboration et une meilleure communication au sein des équipes en amenant les collaborateurs à définir ce que signifient ces valeurs pour eux, mais plus encore à décider en équipe comment ils mettront ces valeurs en pratique ensemble et avec les autres équipes.

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE LEADERSHIP INSPIRANT TRIIPE

À la suite de l'implantation du plan d'action sur les valeurs et les comportements à Télé-Québec, il était nécessaire d'outiller nos gestionnaires afin qu'ils puissent, d'une part, s'approprier ces valeurs et, d'autre part, développer leurs aptitudes d'accompagnement auprès de leurs collaborateurs. Nous avons donc mis en place un programme de leadership visant à inspirer nos gestionnaires à mettre les valeurs en pratique. Des outils et des documents simples et accessibles facilitent le développement continu de leurs compétences de leadership et de gestion.

Deux webinaires ont été offerts à tout le personnel en 2020-2021, un premier au printemps 2020, pour aider chaque employé à prendre conscience de sa valeur, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel, et un second au printemps 2021, sur la gestion du stress, spécialement en période de grands changements. Des formations en ligne ont été offertes aux cadres concernant la communication, la collaboration et le déploiement de notre programme de leadership TRIIPE.

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT, LA VIOLENCE ET L'INCIVILITÉ

Toute personne a droit au respect, à la sauvegarde de sa dignité et de son intégrité physique et psychologique. Pour ce motif, et dans le but de maintenir un climat de travail sain et exempt de toute forme de violence, de harcèlement psychologique et sexuel ou d'incivilité, Télé-Québec a mis sa politique à jour. La Société s'engage à ne tolérer aucun comportement de ce type dans son milieu et à prendre les mesures préventives et dissuasives requises afin d'assurer à chacun le droit à l'intégrité, à l'inviolabilité et à la sécurité de sa personne.

POLITIQUE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

En décembre 2020, le conseil d'administration de Télé-Québec a entériné notre nouvelle politique de formation et de perfectionnement. Elle définit notamment ce qu'est une activité de formation ou de perfectionnement, les critères d'admissibilité, les rôles et responsabilités de chacun, ainsi que ce qui peut être remboursé à l'employé.

CONSOLIDER LE FINANCEMENT

DÉPÔT DU BUDGET 2021-2022

Parmi les secteurs qui feront partie de la relance économique postpandémie annoncée par le gouvernement du Québec en mars 2021, la culture est au centre d'une série d'initiatives totalisant 4 milliards de dollars d'ici 2025-2026, dont 392 millions de dollars pour promouvoir la culture, le patrimoine québécois et la langue française.

Sous la forme d'une mesure discrétionnaire, ce sont donc 5 M\$ supplémentaires qui s'ajoutent à notre budget «pour valoriser les contenus culturels québécois à Télé-Québec». Cette somme servira à mener à bien nos projets de découvrabilité et de production de contenus.

Rappelons que le gouvernement avait annoncé l'an dernier une mesure de 12 M\$ sur cinq ans, mesure qui nous a permis de réaliser les captations et la diffusion de spectacles et d'œuvres d'artistes québécois. Celles-ci se poursuivront en 2021-2022 à raison de 3,2 M\$. D'autres programmes de soutien à la production seront également disponibles pour appuyer l'industrie de la production audiovisuelle.

VENTES

L'année 2020-2021 aura été marquée par la pandémie causée par la maladie à coronavirus – la COVID-19. Plusieurs secteurs de l'économie locale, canadienne et mondiale ont été lourdement touchés. Les budgets publicitaires ont rapidement subi des réductions majeures provoquant des pertes importantes dans les secteurs normalement actifs tels que le commerce au détail, l'automobile, la restauration, et affligeant de façon plus grave encore le secteur culturel, les arts vivants et les voyageurs. Nous sommes passés d'une économie forte et soutenue à une crise sans précédent.

Malgré ces conditions difficiles, l'équipe des ventes de Télé-Québec a réussi à augmenter le ratio de ses revenus de manière plus importante que ses concurrents. Alors que l'ensemble du marché canadien de la télévision subissait des pertes de 25 % et que celui du Québec se voyait privé à hauteur de 15 % par rapport à 2019-2020, Télé-Québec limitait les siennes à 10 %, soit 5 points de mieux que le marché. Une fois de plus, l'offre télévisuelle de Télé-Québec, sa mission éducative et culturelle et son public auront attiré les annonceurs, qui apprécient la qualité de ses contenus, son caractère distinctif ainsi que le profil de ses téléspectateurs.

APERÇU 2021-2022

Au cours de la prochaine année, Télé-Québec inaugurera officiellement son nouveau siège social de Montréal en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), dans l'édifice patrimonial Au-Pied-du-Courant. Dès que les mesures sanitaires le permettront, les employés seront invités à intégrer les locaux à la faveur d'une politique de retour au travail postpandémie alliant présence au bureau et poursuite du télétravail. Bien que déstabilisante au départ, en mars 2020, cette nouvelle dynamique de travail en mobilité a été concluante pour la grande majorité des fonctions, à Télé-Québec, et l'entreprise souhaite faire de ce modèle hybride un nouveau mode de vie pour ses employés. Le diffuseur public souhaite ainsi favoriser la maximisation des outils de travail collaboratif, une meilleure utilisation du temps et un réel équilibre travail-famille.

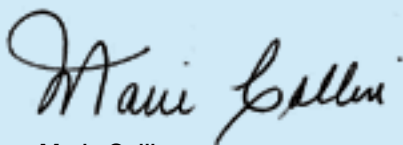
L'adoption de ce nouveau mode de travail coïncide avec l'exécution d'un plan de révision et de mise à jour de l'architecture applicative de l'entreprise. Après la mise en place des nouveaux systèmes de diffusion multiplateforme, à la suite du déménagement, et de plusieurs systèmes d'exploitation de Télé-Québec, nous procéderons à la redéfinition d'une partie importante de l'architecture de nos applications. Elles seront ramenées vers l'infonuagique afin d'assurer l'agilité et la vélocité devenues nécessaires pour œuvrer dans l'univers médiatique d'aujourd'hui et de demain. Nos opérations se complexifient, et les nouvelles technologies doivent pouvoir s'adapter à cet environnement et prendre en compte des projets d'envergure sans les contraintes actuelles. La pertinence, dans le secteur des médias, passe par la capacité de répondre à l'évolution de la consommation des usagés, et la technologie en est plus que jamais une composante majeure.

Au cœur de ces changements technologiques s'impose la nouvelle structure organisationnelle annoncée à l'automne 2020, avec l'ajout d'une direction générale stratégie multiplateforme, recherche et innovation. Celle-ci a été créée afin de doter l'entreprise d'une culture basée sur les résultats, de manière à mieux centrer les activités de l'organisation sur le citoyen consommateur, non seulement pour mesurer les performances multiplateformes et assurer une vigie de l'industrie, mais aussi pour anticiper de meilleures stratégies d'avenir. Et cela parce que notre capacité à évaluer les tendances de consommation et de production doit constamment être à jour. La prochaine année sera donc une période charnière pour arrimer le *modus operandi* des différentes directions générales de l'entreprise.

Sur le plan gouvernemental, Télé-Québec est en phase avec le gouvernement, qui n'a cessé de lui réitérer sa confiance pendant la pandémie. Le diffuseur public poursuivra donc la captation et la diffusion de spectacles et d'œuvres d'artistes québécois pour une deuxième année consécutive, après avoir obtenu en 2020-2021 une somme de 3 M\$ sur cinq ans de la part du ministère de la Culture et des Communications. À cela s'ajoutent des projets discrétionnaires rendus possibles grâce au Secrétariat à la jeunesse, sous l'autorité du Conseil exécutif, qui a octroyé à Télé-Québec une aide financière pour proposer aux jeunes – sur une année complète – un cadre créatif pour la production de contenus. Enfin, le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française a confié à Télé-Québec une enveloppe de 3 M\$ sur un an afin de développer un vaste projet multiplateforme pour valoriser la langue française. Ce sont toutes là des marques de confiance qui démontrent que le gouvernement du Québec reconnaît la pertinence et l'influence de Télé-Québec auprès de ses clientèles.

Sur le plan réglementaire, Télé-Québec poursuivra ses représentations sur la scène fédérale dans le cadre de la révision de la *Loi sur la radiodiffusion* (C-10). Plusieurs changements sont envisagés pour les radiodiffuseurs canadiens, notamment en ce qui a trait aux conditions de licence, mais également pour les joueurs étrangers, par l'imposition d'un cadre réglementaire. Télé-Québec entend bien participer au processus de consultation afin de s'assurer que les modifications qui seront éventuellement apportées soient justes et équitables pour tous les diffuseurs qui participent de l'écosystème numérique d'ici.

La direction générale et les employés de Télé-Québec ont donc toutes les raisons d'être fiers du rapport déposé cette année et d'anticiper la fin de la pandémie avec beaucoup d'optimisme, puisque l'organisation est saine et en pleine croissance, et que les projets soumis sont résolument tournés vers un avenir des plus prometteurs. Télé-Québec a plus que jamais fait la démonstration de son habileté et de son agilité au cours de la dernière année.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

GRILLEHoraire | AUTOMNE 2020

7 SEPTEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2020

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6 h	LA TRIBU MONCHHICHI / LOUP					PETIT OURS BRUN / LOUP / CHUGGINGTON / TRIBU MONCHHICHI	
6 h 30	ZIP ZIP / GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE / ABBY HATCHER ET L'HÔTEL FANTASTIQUE					APOLLON LE GRILLON ET LES DRÔLES DE PETITES BÊTES	
7 h						ABBY HATCHER ET L'HÔTEL FANTASTIQUE	
7 h 30	TOP WING – TOUTES AILES DEHORS ! / ROBOCAR POLI					TOP WING –TOUTES AILES DEHORS ! / ROBOCAR POLI	
8 h	PASSE-PARTOUT					PASSE-PARTOUT	
8 h 30	LA PAT'PATROUILLE					LA PAT'PATROUILLE	
9 h	CHUGGINGTON / LA TRIBU MONCHHICHI / APOLLON LE GRILLON / LOUP / MASHA ET MICHKA					MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR	
9 h 30						LE BÉBÉ BOSS : LES AFFAIRES REPRENNENT	
10 h	ALIX ET LES MERVEILLEUX					SADIE SPARKS / GRIZZY / LES AS DE LA JUNGLE / ZIP ZIP	
10 h 30	ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS / GRIZZY ET LES LEMMINGS					MARBLEGEN	LES MUTANTS
11 h	LES FRÈRES KRATT					LES MUTANTS	
11 h 30	ENCORE PLUS GÉNIAL !	GÉNIAL !				LES MUTANTS	
12 h	Y'A DU MONDE À MESSE	DE GARDE 24/7	BELLE ET BUM	CETTE ANNÉE-LÀ	Y'A DU MONDE À MESSE	DOCUMENTAIRES	CINÉMA
12 h 30		CURIEUX BÉGIN	UNFORGOTTEN : LE PASSÉ DÉTERRÉ	LES FRANCS-TIREURS		DOCUMENTAIRES	
13 h	CETTE ANNÉE-LÀ				DOCUMENTAIRES		DOCUMENTAIRES
13 h 30		DANS LES MÉDIAS	DOCUMENTAIRES	DOCUMENTAIRES		DOCUMENTAIRES	
14 h	ÇA VAUT LE COÛT				MOI J'MANGE		FORMAT FAMILIAL
14 h 30		LES MUTANTS	LES AS DE LA JUNGLE / GRIZZY ET LES LEMMINGS / ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS / ZIP ZIP / OUM, LE DAUPHIN BLANC	LES MUTANTS / ANGES EN MISSION		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
15 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
15 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
16 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
16 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
17 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
17 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
18 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
18 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
19 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
19 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
20 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
20 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
21 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
21 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
22 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
22 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
23 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
23 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
0 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
0 h 30		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	
1 h	GÉNIAL !				GÉNIAL !		GÉNIAL !
		ROBOCAR POLI / TOP WING – TOUTES AILES DEHORS !	ALIX ET LES MERVEILLEUX	PASSE-PARTOUT		ENCORE PLUS GÉNIAL !	

GRILLEHoraire | HIVER 2021

4 JANVIER AU 28 MARS 2021

	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi		dimanche			
6 h	COCHON DINGUE										LA TRIBU MONCHHICHI / CHUGGINGTON / ABBY HATCHER					
6 h 30	LES AVENTURES DU CHAT POTTÉ / GRIZZY ET LES LEMMINGS / ZIP ZIP										ABBY HATCHER ET L'HÔTEL FANTASTIQUE					
7 h	GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE										TOP WING –TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI					
7 h 30	TOP WING –TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI										TOP WING –TOUTES AILES DEHORS! / ROBOCAR POLI					
8 h	PASSE-PARTOUT										PASSE-PARTOUT					
8 h 30	LA PAT' PATROUILLE										LA PAT' PATROUILLE					
9 h	APOLLON LE GRILLON / CHUGGINGTON / BOB LE BRICOLEUR / BARBAPAPA										MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR					
9 h 30											BABY BOSS : LES AFFAIRES REPRENNENT / SADIE SPARKS					
10 h	ALIX ET LES MERVEILLEUX										GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE / ZIP ZIP					
10 h 30	ALVINNNN!!! ET LES CHIPMUNKS / GRIZZY ET LES LEMMINGS										MARBLEGEN					
11 h	LES FRÈRES KRATT										DRAGONS		COCHON DINGUE			
11 h 30	ENCORE PLUS GÉNIAL !	GÉNIAL !								CHASSEURS DE TROLLS						
12 h	DEUX HOMMES EN OR	POLICE EN SERVICE / 180 JOURS	L'AVENIR NOUS APPARTIENT	CETTE ANNÉE-LÀ	CODE QUÉBEC	DOCUMENTAIRES – NATURE		CINÉMA								
12 h 30																
13 h	CETTE ANNÉE-LÀ	CURIEUX BÉGIN	JANE AUSTEN : BIENVENUE À SANDITON	BELLE ET BUM	Y'A DU MONDE À MESSE	DOCUMENTAIRES – SCIENCE										
13 h 30																
14 h	DANS LES MÉDIAS	DOCUMENTAIRES – SCIENCE	DOCUMENTAIRES – NATURE	DOCUMENTAIRES – SOCIÉTÉ	POLICE EN SERVICE / 180 JOURS	CURIEUX BÉGIN		POLICE EN SERVICE / 180 JOURS								
14 h 30																
15 h	CODE QUÉBEC	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN	MOI J'MANGE		ÇA VAUT LE COÛT								
15 h 30	COCHON DINGUE										FORMAT FAMILIAL		L'INDICE Mc\$WEEN			
16 h	LES AS DE LA JUNGLE / GRIZZY ET LES LEMMINGS / ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS / ZIP ZIP / OUM LE DAUPHIN BLANC										GÉNIAL !		DANS LES MÉDIAS			
16 h 30											GÉNIAL !					
17 h	ROBOCAR POLI / TOP WING –TOUTES AILES DEHORS!										GÉNIAL !		CURIEUX BÉGIN			
17 h 30	ALIX ET LES MERVEILLEUX										GÉNIAL !					
18 h	PASSE-PARTOUT				ENCORE PLUS GÉNIAL !						CINÉMA		L'AVENIR NOUS APPARTIENT			
18 h 30	COCHON DINGUE															
19 h	GÉNIAL !				MOI J'MANGE											
19 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN	CODE QUÉBEC	CETTE ANNÉE-LÀ		CODE QUÉBEC				CAPTATION / DOCUMENTAIRES – SOCIÉTÉ				
20 h	DOCUMENTAIRES – SCIENCE / LA FIN DES FAIBLES	POINT DOC	POINT DOC	POLICE EN SERVICE	CURIEUX BÉGIN	BELLE ET BUM										
20 h 30																
21 h	DEUX HOMMES EN OR	HOMELAND	DANS LES MÉDIAS	L'AVENIR NOUS APPARTIENT	DEUX HOMMES EN OR	CINÉMA										
21 h 30																
22 h	L'AVENIR NOUS APPARTIENT	POLICE EN SERVICE / 180 JOURS	CETTE ANNÉE-LÀ	SECRETS DE FAMILLE / ZONE GRISE	BELLE ET BUM / CAPTATION	CINÉMA										
22 h 30																
23 h	L'INDICE Mc\$WEEN	FORMAT FAMILIAL	CODE QUÉBEC	MOI J'MANGE												
23 h 30	GÉNIAL !												FORMAT FAMILIAL			
0 h	ÇA VAUT LE COÛT	DOCUMENTAIRES	L'AVENIR NOUS APPARTIENT	HOMELAND / LA FIN DES FAIBLES					CODE QUÉBEC				BELLE ET BUM			
0 h 30	DANS LES MÉDIAS								CURIEUX BÉGIN							
1 h		PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	MOI J'MANGE								BIENVENUE À SANDITON			

PRIX REMPORTÉS



Gémeaux 2020

180 JOURS

AVANTI GROUPE

Meilleure direction photographique : affaires publiques, documentaire – série

Meilleur montage : affaires publiques, documentaire – série

LE 422

BLACHFILMS

Meilleure émission ou série jeunesse fiction : 13 à 17 ans

ALIX ET LES MERVEILLEUX

AVANTI GROUPE

Meilleur premier rôle masculin : jeunesse (Jean-Philippe Lehoux)

Meilleur rôle de soutien féminin : jeunesse (Marilyn Castonguay)

BRISER LE CODE: LE LEXIQUE

PICBOIS PRODUCTIONS

Meilleure composante numérique pour une émission ou série : documentaire

CETTE ANNÉE-LÀ

AVANTI GROUPE

Meilleur magazine culturel

UN CHEF À LA CABANE

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine style de vie

COCHON DINGUE

TRIO ORANGE

Meilleure émission ou série jeunesse : magazine

DANS LES MÉDIAS

MUST MÉDIA

Meilleur magazine d'intérêt social

Meilleure animation : magazine d'intérêt social (Marie-Louise Arsenault)

Meilleure réalisation : magazine en captation

DE GARDE 24/7

AVANTI GROUPE

Meilleure série documentaire : société

Meilleure réalisation documentaire : société, histoire et politique – série

Meilleure recherche : documentaire – série

LES DERNIERS VILAINS

VÉLOCITÉ INTERNATIONAL
DIVERTISSEMENT BREAKOUT

Meilleure émission ou série documentaire : biographie ou portrait

Meilleure réalisation documentaire : biographie ou portrait, arts et culture, nature, sciences et environnement – émission

Meilleure direction photographique : affaires publiques, documentaire – émission

FORMAT FAMILIAL

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine de services

Meilleure animation : magazine de services (Sébastien Diaz, Bianca Gervais)

Meilleure réalisation : magazine en vidéo légère

LIKE-MOI!

ZONE3

Meilleure interprétation : humour

Meilleur texte : humour

MAMMOUTH

ATTRACTION IMAGES
PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Meilleure émission ou série jeunesse : divertissement

Meilleure animation : jeunesse (Pier-Luc Funk, Sarah-Jeanne Labrosse)

Meilleure réalisation jeunesse : divertissement/magazine

Meilleur texte : jeunesse

Meilleur habillage graphique : toutes catégories

M'ENTENDS-TU ?

TRIO ORANGE

Meilleur premier rôle féminin : série dramatique (Florence Longpré)

Meilleur rôle de soutien féminin : série dramatique (Marie-France Marcotte)

ON PARLE DE SEXE

ÉCHO MÉDIA

Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques jeunesse : divertissement/magazine

LA PANNE

BLACHFILMS

Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques jeunesse : fiction

Meilleure réalisation pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse

Meilleur texte pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse

PASSE-PARTOUT

ATTRACTION IMAGES
TOBO

Meilleure composante numérique pour une émission ou série : jeunesse

Y'A DU MONDE À MESSE

LES PRODUCTIONS BAZZO BAZZO

Meilleur son : magazine, affaires publiques, documentaire toutes catégories



Artis 2020

Artiste d'émission jeunesse
(Pascal Morrisette pour *Cochon dingue*)



NUMIX 2020

DEBOUTTES!

PICBOIS PRODUCTIONS – TÉLÉ-QUÉBEC
Documentaire – Balado – Histoire

TRAFIC

PICBOIS PRODUCTIONS – TÉLÉ-QUÉBEC –
SAVOIR MÉDIA

Documentaire – Balado – Enjeux
de société

ABITIBI360

NADAGAM FILMS – TOURISME VAL-D'OR –
BESIDE MEDIA – LA FABRIQUE CULTURELLE

Documentaire interactif ou immersif



Olivier 2021

LIKE-MOI!

ZONE3

Émission de télé humoristique de l'année



Prix DUX Mieux Manger 2021

MOI J'MANGE

PR3 MÉDIAS

Communication – émission télé
ou websérie – PME



Zapettes d'or 2021

DE GARDE 24/7

AVANTI GROUPE

Moment télé utile de l'année



Prix d'excellence de l'Alliance Médias Jeunesse 2020

LE 422

AVANTI GROUPE

Coup de cœur jeunesse

CLOVIS

KOTV

Meilleure série télévisée ou websérie –
Acquisition de connaissances et
développement du sens critique
(long de 20 minutes et plus)

COCHON DINGUE

TRIO ORANGE

Meilleure série télévisée ou websérie –
Stimulation de l'imagination et de
la créativité

MAMMOUTH

ATTRACTION IMAGES
PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Meilleure série télévisée ou websérie –
Engagement, ouverture au monde
et respect

Personnalité jeunesse (Pier-Luc Funk
et Sarah-Jeanne Labrosse)

ON PARLE DE SEXE

ÉCHO MÉDIA

Meilleure série télévisée ou websérie –
Acquisition de connaissances et
développement du sens critique
(court de moins de 20 minutes)

PASSE-PARTOUT

ATTRACTION IMAGES

Personnalité jeunesse (Gabrielle Fontaine)



Médaille de l'Assemblée nationale

Remise à Normand Brathwaite pour sa
contribution au rayonnement du talent
des femmes en musique



Melbourne Webfest 2020

LA PANNE

BLACHFILMS

Meilleure direction photo



Miami Web Festival 2020

LA PANNE

BLACHFILMS

Sélection officielle



Rockie Awards 2020

MAMMOUTH

ATTRACTION IMAGES
PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Prix francophone toutes catégories



San Diego International Kids' Film Festival 2020

LA PANNE

BLACHFILMS

Sélection officielle



San Diego International Kids' Film Festival 2020

LA PANNE

BLACHFILMS

Sélection officielle



Santa Monica Webfest 2020

LA PANNE

BLACHFILMS

Sélection officielle



Web Series Festival Global 2020

LA PANNE

BLACHFILMS

Sélection officielle

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

41	Rapport de la direction
42	Rapport de l'auditeur indépendant
45	État des résultats et du déficit cumulé
46	État de la situation financière
47	État de la variation de la dette nette
48	État des flux de trésorerie
49	Notes complémentaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

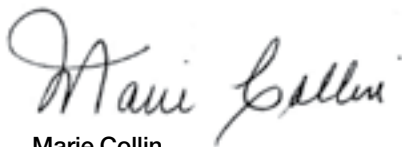
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

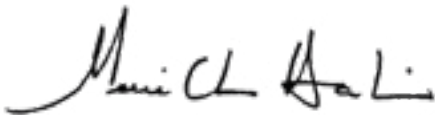
Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Marie-Christine Hamelin, CPA, CA
DIRECTRICE GÉNÉRALE – FINANCES ET ADMINISTRATION

Montréal, 19 juillet 2021



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec a comptabilisé aux 31 mars 2020 et 2021, à l'état de la situation financière, des revenus reportés en lien avec des subventions octroyées par le gouvernement du Québec relatives à des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Toutefois, pour une partie de ces revenus reportés, il n'existe pas de stipulations créant une obligation répondant à la définition d'un passif pour Télé-Québec ce qui constitue une dérogation à la norme sur les paiements de transferts. Ainsi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	31 MARS 2021	31 MARS 2020
État de la situation financière		
Revenus reportés	(17 463 543)	(18 340 665)
Dette nette et déficit cumulé	(17 463 543)	(18 340 665)
	31 MARS 2021	31 MARS 2020
	(12 MOIS)	(7 MOIS)
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	(877 122)	(972 612)
Excédent annuel 2021 / Déficit annuel 2020	(877 122)	972 612

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Télé-Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-Québec ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-Québec

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-Québec ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Télé-Québec à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

A handwritten signature in blue ink, reading "Guylaine Leclerc FCPA Auditrice, FCA".

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Montréal, le 19 juillet 2021

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	31 MARS 2021 BUDGET (12 MOIS)	31 MARS 2021 RÉEL (12 MOIS)	31 MARS 2020 RÉEL (7 MOIS) (redressé note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	59 767 400 \$	71 261 692 \$	36 549 799 \$
Immobilisations	8 341 974	5 344 267	3 354 037
Intérêts sur la dette	1 629 427	1 119 886	877 489
Autres	187 956	4 775 136	206 933
Ventes, services et revenus divers	17 140 311	16 593 405	11 992 935
	87 067 068	99 094 386	52 981 193
CHARGES			
Droits de diffusion	41 820 340	50 495 658	32 559 570
Traitements et charges sociales	22 840 253	24 102 534	12 648 446
Services professionnels et administratifs	7 001 851	6 818 050	3 414 943
Loyers, location et fournitures	1 157 591	1 678 063	2 099 586
Frais de promotion et de communications	2 297 899	2 972 622	1 697 857
Coûts de transmission et de distribution	1 894 718	1 754 344	1 072 314
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	5 359 248	4 434 110	3 354 037
Frais financiers (note 4)	1 691 311	1 171 597	904 521
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 000	910 157	—
	84 083 211	94 337 135	57 751 274
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	2 983 857	4 757 251	(4 770 081)
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	(6 802 270)	(26 309 401)	(22 871 629)
Modification comptable (note 3)		19 507 131	20 839 440
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ	(6 802 270)	(6 802 270)	(2 032 189)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(3 818 413) \$	(2 045 019) \$	(6 802 270) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2021

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie
Créances (note 5)
Placement (note 6)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

PASSIFS

Emprunts temporaires (note 7)
Charges à payer et frais courus (note 8)
Droits de diffusion à payer
Dettes à long terme (note 9)
Revenus reportés (note 10)
Avance du gouvernement du Québec (note 11)

DETTE NETTE

ACTIFS NON FINANCIERS

Droits de diffusion
Immobilisations corporelles (note 12)
Charges payées d'avance

DÉFICIT CUMULÉ

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Francine Cléroux
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

31 MARS 2021	31 MARS 2020 (redressé note 3)
9 599 840 \$	3 594 207 \$
10 088 277	6 757 997
9 842	9 842
58 838 413	64 973 562
78 536 372	75 335 608
20 023 650	23 208 441
14 810 071	14 713 576
10 113 499	4 905 243
39 050 048	44 143 207
47 523 418	47 547 890
2 750 000	2 750 000
134 270 686	137 268 357
(55 734 314)	(61 932 749)
10 785 576	11 642 387
41 539 361	42 016 644
1 364 358	1 471 448
53 689 295	55 130 479
(2 045 019) \$	(6 802 270) \$

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	31 MARS 2021 BUDGET (12 MOIS)	31 MARS 2021 RÉEL (12 MOIS)	31 MARS 2020 RÉEL (7 MOIS) (redressé note 3)
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	2 983 857 \$	4 757 251 \$	(4 770 081) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles		(4 866 984)	(7 257 090)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 359 248	4 434 110	3 354 037
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 000	910 157	—
	5 379 248	477 283	(3 903 053)
Acquisition des droits de diffusion		(47 199 550)	(28 921 841)
Utilisation des droits de diffusion		48 056 361	31 039 852
Acquisition de charges payées d'avance		(2 150 296)	(1 545 495)
Utilisation des charges payées d'avance		2 257 386	1 179 780
		963 901	1 752 296
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	8 363 105	6 198 435	(6 920 838)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI		(81 439 880)	(75 851 351)
Modification comptable (note 3)		19 507 131	20 839 440
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		(61 932 749)	(55 011 911)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(55 734 314) \$	(61 932 749) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (Déficit) annuel

Éléments sans incidence sur la trésorerie:

Virement de revenus reportés de l'année

Amortissement des immobilisations corporelles

Perte sur radiations d'immobilisations corporelles

Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 13)

Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des emprunts temporaires

Remboursement des emprunts temporaires

Augmentation de la dette

Remboursement de la dette

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE

TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

31 MARS 2021 (12 MOIS)	31 MARS 2020 (7 MOIS) (redressé note 3)
4 757 251 \$	(4 770 081) \$
(15 708 160)	(4 046 812)
4 434 110	3 354 037
910 157	—
(5 606 642)	(5 462 856)
24 892 352	8 910 116
19 285 710	3 447 260
(5 002 127)	(7 258 437)
(5 002 127)	(7 258 437)
5 568 721	9 199 267
(8 753 512)	(9 686 478)
2 437 700	9 596 200
(7 530 859)	(4 662 771)
(8 277 950)	4 446 218
6 005 633	635 041
3 594 207	2 959 166
9 599 840 \$	3 594 207 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2021

1. CONSTITUTION, OBJETS ET CHANGEMENT DE DATE DE FIN D'EXERCICE

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des droits de diffusion ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu du fait qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus excluant les charges sociales et les taxes à payer, les droits de diffusion à payer et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Dans un tel cas, les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Ventes, services et revenus divers

Les ventes, services et revenus divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable, et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est constituée des soldes bancaires.

PASSIFS

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels de diffuser un produit télévisuel ou numérique, et sont généralement acquis pour une période de 5 ans. Ils sont constatés à l'actif lorsque le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est débutée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même moment. Ils sont ensuite amortis aux résultats en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits selon les bases suivantes :

Acquisitions et productions originales jeunesses :

70 % lors de la première diffusion ;
30 % lors de la deuxième diffusion.

Productions originales :

100 % lors de la première diffusion

Contenus numériques :

100 % à la première mise en ligne

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que le contenu n'ait été livré ou que ne débute la période de diffusion, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous la rubrique « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres pour refléter la baisse de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	Durée de l'amortissement
Bâtiment	40 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciel	3 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Aménagement du bâtiment	25 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de sa valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont Télé-Québec bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où Télé-Québec bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Télé-Québec a acquis ou construit au fil des années des immobilisations pour lesquelles une aide financière sera ou a été octroyée par le gouvernement du Québec, sous la forme de remboursement de l'emprunt contracté.

Auparavant, cette aide financière était comptabilisée à titre de subvention à recevoir lorsqu'elle était autorisée par le Parlement québécois et que les travaux admissibles étaient réalisés par Télé-Québec. L'autorisation parlementaire suivait généralement le rythme du remboursement des emprunts contractés par Télé-Québec.

Le 9 mars 2021, le gouvernement a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers de Télé-Québec puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de Télé-Québec.

Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs. Le tableau suivant présente le redressement au 31 mars 2020 ainsi que l'incidence sur les soldes au 31 mars 2021, à titre comparatif. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	31 MARS 2021 (12 MOIS)	31 MARS 2020 (7 MOIS)
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ		
Subventions du gouvernement du Québec	(2 233 192) \$	(1 332 309) \$
Déficit annuel	2 233 192	1 332 309
Déficit cumulé au début de l'exercice	(19 507 131)	(20 839 440)
Déficit cumulé à la fin de l'exercice	(17 273 939) \$	(19 507 131) \$

	31 MARS 2021 (12 MOIS)	31 MARS 2020 (7 MOIS)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	57 648 593 \$	60 377 102 \$
Revenus reportés	40 374 654	40 869 971
Dette nette	(17 273 939)	(19 507 131)
Déficit cumulé	(17 273 939) \$	(19 507 131) \$

	31 MARS 2021 (12 MOIS)	31 MARS 2020 (7 MOIS)
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE		
Dette nette au début de l'exercice	(19 507 131) \$	(20 839 440) \$
Déficit annuel	2 233 192	1 332 309
Dette nette à la fin de l'exercice	(17 273 939) \$	(19 507 131) \$

	31 MARS 2021 (12 MOIS)	31 MARS 2020 (7 MOIS)
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Déficit annuel	2 233 192 \$	1 332 309 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Virement de revenus reportés de l'année	5 344 267	3 354 037
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	2 728 509	(2 570 743)
Variation des revenus reportés	(4 848 950)	7 257 089

4. FRAIS FINANCIERS

	31 MARS 2021 (12 MOIS)	31 MARS 2020 (7 MOIS)
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	5 110 \$	3 456 \$
Fonds de financement	75 920	247 292
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	1 090 567	653 773
	<u>1 171 597 \$</u>	<u>904 521 \$</u>

5. CRÉANCES

	31 MARS 2021	31 MARS 2020
Agences de publicité	4 269 044 \$	5 070 527 \$
Récupération de coûts auprès d'un organisme du gouvernement du Québec	2 791 027	540 653
Taxes à la consommation à recevoir	2 082 373	474 848
Autres	945 833	671 969
	<u>10 088 277 \$</u>	<u>6 757 997 \$</u>

6. PLACEMENT

	31 MARS 2021	31 MARS 2020
Placement TV5MONDE	9 842 \$	9 842 \$

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	31 MARS 2021	31 MARS 2020
Emprunts auprès du Fonds de financement	20 023 650 \$	23 208 441 \$

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 53 366 800 \$ au 31 mars 2021 (57 342 564 \$ au 31 mars 2020), aux fins suivantes :

	31 MARS 2021	31 MARS 2020
Maintien d'actif	34 016 800 \$	37 992 564 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	<u>53 366 800 \$</u>	<u>57 342 564 \$</u>

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt est de 0,673 % au 31 mars 2021 (2,528 % au 31 mars 2020).

Télé-Québec a également un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès d'une institution financière. Aux 31 mars 2021 et 31 mars 2020, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 11 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptations bancaires. Aux 31 mars 2021 et 31 mars 2020, aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit.

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	31 MARS 2021	31 MARS 2020
Fournisseurs et frais courus	8 842 386 \$	7 122 991 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	—	3 456 778
Traitements à payer	2 825 185	958 271
Provision pour vacances et congés de maladie	1 820 518	1 813 916
Charges sociales à payer	1 321 982	1 361 620
	<u>14 810 071 \$</u>	<u>14 713 576 \$</u>

9. DETTES À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :

	31 MARS 2021	31 MARS 2020
• 1,577 % (taux effectif de 1,739 %) remboursable par versements annuels de 202 361 \$ échu le 1 ^{er} décembre 2020	— \$	202 037 \$
• 3,122 % (taux effectif de 3,275 %) remboursable par versements annuels de 1 019 607 \$ jusqu'au 16 juillet 2021	1 019 607	2 039 215
• 1,577 % (taux effectif de 1,737 %) remboursable par versements annuels de 1 723 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2022	3 442 196	5 159 294
• 2,432 % (taux effectif de 2,518 %) remboursable par versements annuels de 10 043 \$ jusqu'au 13 janvier 2023	20 086	30 130
• 2,934 % (taux effectif de 3,071 %) remboursable par versements annuels de 238 480 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	714 033	951 443
• 2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	3 661 132	4 573 299
• 1,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026	2 552 235	2 975 793
• 2,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	5 067 367	5 908 031
• 2,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	4 605 258	5 260 169
• 2,314 % (taux effectif de 2,416 %) remboursable par versements annuels de 100 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	800 521	900 192
• 2,083 % (taux effectif de 2,194 %) remboursable par versements annuels de 964 345 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	7 678 679	8 634 318
• 1,345 % (taux effectif de 1,440 %) remboursable par versements annuels de 147 694 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2030	1 323 225	—
• 1,330 % (taux effectif de 1,421 %) remboursable par versements annuels de 97 227 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	967 700	—
• 3,235 % (taux effectif de 3,310 %) remboursable par versements annuels de 315 163 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2043	7 198 009	7 509 286
	<u>39 050 048 \$</u>	<u>44 143 207 \$</u>

9. DETTES À LONG TERME [suite]

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2022	7 472 326 \$
2023	6 452 718
2024	4 718 863
2025	4 480 383
2026	3 561 812
2027 et suivants	12 542 399

10. REVENUS REPORTÉS

AU 31 MARS 2021	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	VENTES, SERVICES ET REVENUS DIVERS	TOTAL
Solde au début	47 513 101	34 789	47 547 890 \$
Nouveaux revenus reportés	15 553 117	130 571	15 683 688
Virements aux résultats de l'exercice	(15 578 301)	(129 859)	(15 708 160)
Solde à la fin	47 487 917 \$	35 501 \$	47 523 418 \$

AU 31 MARS 2020 (redressé note 3)	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	VENTES, SERVICES ET REVENUS DIVERS	TOTAL
Solde au début	37 681 621	199 262	37 880 883 \$
Nouveaux revenus reportés	13 504 525	209 294	13 713 819
Virements aux résultats de l'exercice	(3 673 045)	(373 767)	(4 046 812)
Solde à la fin	47 513 101 \$	34 789 \$	47 547 890 \$

11. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret n° 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts, et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret n° 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance a été utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2021 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAIN	BÂTIMENT	RÉSEAU D'ANTENNES	MATÉRIEL TECHNIQUE	MOBILIER	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	MATÉRIEL ROULANT	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	TOTAL
Coût des immobilisations										
31 août 2019	1 277 606	6 707 430	42 545 798	28 973 795	3 015 313	28 240 521	926 197	24 264 073	10 815 278	146 766 011
Acquisitions ou transferts	—	—	—	495 815	(10 813)	1 896 423	—	—	4 875 665	7 257 090
31 mars 2020	1 277 606	6 707 430	42 545 798	29 469 610	3 004 500	30 136 944	926 197	24 264 073	15 690 943	154 023 101
Acquisitions ou transferts	—	1 966 804	11 757	435 421	783 347	2 712 724	—	—	(1 061 069)	4 866 984
Radiations	—	—	8 963 796	9 472 153	2 344 406	2 494 413	200 788	24 264 073	—	47 739 629
31 mars 2021	1 277 606	8 674 234	33 593 759	20 450 878	1 443 441	30 355 255	725 409	—	14 629 874	111 150 456
Cumul des amortissements										
31 août 2019	—	—	34 371 690	24 673 718	2 924 859	22 964 878	903 401	22 813 874	—	108 652 420
Amortissement de l'exercice	—	—	485 524	581 195	42 692	1 105 566	11 127	1 127 933	—	3 354 037
31 mars 2020	—	—	34 857 214	25 254 913	2 967 551	24 070 444	914 528	23 941 807	—	112 006 457
Amortissement de l'exercice	—	144 373	763 448	746 945	34 701	2 056 196	4 657	322 267	361 523	4 434 110
Radiations	—	—	8 108 826	9 421 402	2 344 406	2 489 977	200 787	24 264 074	—	46 829 472
31 mars 2021	—	144 373	27 511 836	16 580 456	657 846	23 636 663	718 398	—	361 523	69 611 095
Valeur nette comptable										
31 mars 2020	1 277 606 \$	6 707 430 \$	7 688 584 \$	4 214 697 \$	36 949 \$	6 066 500 \$	11 669 \$	322 266 \$	15 690 943 \$	42 016 644 \$
31 mars 2021	1 277 606 \$	8 529 861 \$	6 081 923 \$	3 870 422 \$	785 595 \$	6 718 592 \$	7 011 \$	— \$	14 268 351 \$	41 539 361 \$

Des immobilisations corporelles totalisant 265 246 \$ au 31 mars 2021, dont 50 799 \$ pour les aménagements du bâtiment, 192 788 \$ pour l'équipement informatique et logiciel et 21 659 \$ pour le mobilier n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice (28 700 164 \$ au 31 mars 2020, dont 6 707 430 \$ pour le bâtiment, 15 690 943 \$ pour les aménagements du bâtiment, 2 678 996 \$ pour le matériel technique et 3 622 795 \$ pour l'équipement informatique et logiciels).

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 3 364 852 \$ (2020 : 3 499 995 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

13. FLUX DE TRÉSORERIE

	31 MARS 2021 (12 MOIS)	31 MARS 2020 (7 MOIS (redressé note 3))
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Créances	(3 330 280) \$	1 755 091 \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	6 135 149	(6 687 307)
Charges à payer et frais courus	231 638	(3 479 290)
Droits de diffusion à payer	5 208 256	1 855 507
Revenus reportés	15 683 688	13 713 819
Droits de diffusion	856 811	2 118 011
Charges payées d'avance	107 090	(365 715)
	24 892 352 \$	8 910 116 \$

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 144 612 \$ (2020 : 1 087 795 \$).
Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 6 104 \$ (2020 : 157 801 \$).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 mars 2021, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum, étant donné que ce sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit. Télé-Québec n'est pas exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir, compte tenu de l'historique des comptes en souffrance non significatifs, et de la diversité et l'historique favorables des clients. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	31 MARS 2021	31 MARS 2020
Moins de 30 jours	4 439 545 \$	3 012 431 \$
De 30 à 60 jours	2 131 643	1 230 958
Plus de 60 jours	1 500 028	2 161 518
	8 071 216	6 404 907
Provision pour créances douteuses	(65 312)	(121 758)
	8 005 904 \$	6 283 149 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

AU 31 MARS 2021	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	20 023 650 \$	— \$	— \$	— \$	20 023 650 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	13 488 089	—	—	—	13 488 089
Droits de diffusion à payer	10 113 499	—	—	—	10 113 499
Dettes à long terme	8 383 759	12 554 513	8 969 861	14 539 671	44 447 804
	52 008 997 \$	12 554 513 \$	8 969 861 \$	14 539 671 \$	88 073 042 \$
AU 31 MARS 2020	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	23 208 441 \$	— \$	— \$	— \$	23 208 441 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	13 351 956	—	—	—	13 351 956
Droits de diffusion à payer	4 905 243	—	—	—	4 905 243
Dettes à long terme	8 484 499	15 044 688	9 809 064	17 133 101	50 471 352
	49 950 139 \$	15 044 688 \$	9 809 064 \$	17 133 101 \$	91 936 992 \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et à ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2021 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 56 392 \$ (2020 : 49 174 \$), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêts de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

15. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2021, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants au RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, Télé-Québec a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 6,00 %).

Les cotisations de Télé-Québec, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 678 655 \$ (2020 : 983 493 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

16. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Droits contractuels

Télé-Québec dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2024 pour la réalisation de projets spéciaux à venir qui totalisent 2 851 019 \$ (2020 : 0 \$).

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	1 372 274 \$
2023	1 105 966
2024	372 779
	2 851 019 \$

16. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS [suite]

Obligations contractuelles

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2027 pour des locaux et autres biens et services qui totalisent 4 036 245 \$ (2020 : 4 696 428 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 10 ans.

La charge de loyer de l'exercice concernant ces baux s'élève à 1 827 735 \$ (2020 : 2 344 436 \$) et celle des autres biens et services s'élève à 236 369 \$ (2020 : 150 618 \$).

Télé-Québec, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles, a fait l'acquisition de l'immeuble «Au-Pied-du-Courant» situé sur l'avenue de Lorimier à Montréal. Télé-Québec s'est engagée par des contrats, pour la réalisation des travaux et l'acquisition d'équipements, qui totalisent 517 255 \$ au 31 mars 2021 (3 059 964 \$ au 31 mars 2020).

Télé-Québec s'est engagé par des contrats de droits de diffusion dont les droits débutent subséquentement au 31 mars 2021 pour une valeur de 8 240 675 \$ (9 109 095 \$ au 31 mars 2020).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	9 908 240 \$
2023	1 771 994
2024	476 475
2025	261 661
2026	176 495
2027	199 310
	12 794 175 \$

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2020 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.

ANNEXES A

- 60 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
- 61 Plan d'action de développement durable – Activités réalisées au cours de l'exercice 2020-2021
- 69 Bilan des réalisations 2020-2021 à l'égard des personnes en situation de handicap
- 73 Divulgence d'actes répréhensibles
- 74 Gouvernance des sociétés d'État
- 82 Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 83 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
- 84 La littérature au cœur du mandat de Télé-Québec
- 87 Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021
- 90 Politique de financement des services publics

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'effectifs AU 31 MARS 2021
Personnel d'encadrement	62 005	—	62 005	36
Personnel professionnel	182 571	634	183 205	110
Personnel de bureau, technicien et assimilé	210 046	1 790	211 836	120
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	920	—	920	—
Total des heures	455 542	2 424	457 966	266

La cible d'heures rémunérées fixée à 483 970 heures a été respectée par la Société.

L'année 2020-2021 a été affectée par la pandémie mondiale, et de nombreux projets ont été exceptionnellement annulés ou reportés.

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2020 ET LE 31 MARS 2021

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	7	290 440\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	31	2 012 055\$
Total des contrats de services	38	2 302 495\$

1 Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

2 Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE — ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2020-2021

Conçu avec l'apport de toutes les unités administratives, le Plan d'action développement durable 2016-2020 a été adopté par le conseil d'administration de Télé-Québec en août 2016. Nous présentons ici le cinquième bilan des actions, soit celles qui ont été réalisées entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021, comparativement à l'exercice précédent, qui couvrait une période de sept mois, du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020, en raison du changement, en 2020, des dates de notre année financière.

En caractères bleus : il s'agit des résultats liés au recours au télétravail dans le contexte de pandémie.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE

ACTION 1	CIBLE ET INDICATEUR
Sensibiliser et former davantage le personnel à la gestion électronique de documents pour optimiser l'organisation du travail	Nombre d'activités de sensibilisation et de formation auprès des employés – 2 ou 3 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

17 activités de formation auprès de 92 employés

- 10 formations d'Office 365 auprès de 61 employés
 - Projets 360 (Lancement marketing et Lancement de saison)
 - Maintien intranet Communications
 - Contrats 365 (Gestion paiements, Gestion volet financier et utilisation)
 - Gestion des baux
 - Projets technologiques
- 6 activités d'apprentissage sur documents électroniques et outils informatiques auprès de 31 employés
- 1 activité de sensibilisation à la sécurité informatique auprès de tous les employés

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [SUITE]

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE [suite]

ACTION 2

Conversion des documents en format papier vers des documents en format électronique

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre de documents électroniques – au moins 10 documents d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Nouveautés : 2 processus électroniques, 5 projets Office 365, 2 projets intranet

- 2 processus électroniques
 - Finances : paiement fournisseurs et comptes de dépenses des employés par transfert électronique (via la plateforme sécurisée ACCEO Transphere).
 - Comptabilité : automatisation de rapports financiers, soit la mise à jour de fichiers de dépenses réelles et de la masse salariale (via Power Pivot)
- 5 projets Office 365 avec SharePoint (espace de travail collaboratif)
 - Contrats 365 complété pour licences web, acquisitions et productions originales (Gestion cycle de vie de contrat de sa demande à sa signature)
 - Projet 360 : 2 volets (Lancement de saison et Lancement marketing)
 - Tableaux de bord dynamiques :
 - Projets technologiques : nouvelle solution de gestion de projets
 - Tableau de bord des baux : nouvelle solution de gestion des baux
 - Listes Microsoft 365 (bases de données) : coordination de différents processus (calendrier de publication sur les réseaux sociaux, partenaires TQ)
- 2 projets dans l'intranet Espace Télé-Québec
 - Site Ressources humaines : libre accès aux informations pour les employés
 - Volet Veille stratégique : nouveautés de l'industrie des médias

ACTION 3

Utilisation responsable et optimale des locaux de Télé-Québec en partenariat avec les ministères, organismes publics et communautaires

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre de partenariats ou de locations à prix minimal – 2 ou 3 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible non atteinte

- L'utilisation de nos locaux a été suspendue en raison de la pandémie.

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [SUITE]

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS

ACTION 4

Minimiser les effets du déplacement des employés en favorisant le covoiturage, l'utilisation des transports en commun, les déplacements actifs et les visioconférences

CIBLE ET INDICATEUR

Réduction du kilométrage remboursé (% de kilomètres évités) – Réduction de 5 % d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Progression de l'utilisation de visioconférences sur Teams

- Comparativement à pareille date l'année précédente, au 31 mars 2021, on observe une nouvelle progression :
 - du nombre d'utilisateurs actifs de Teams (279, +8 %)
 - de la participation à des appels et réunions (9 771, +161 %)
- Cette progression coïncide toutefois avec le recours au télétravail de la majorité des employés, depuis la mi-mars 2020, en raison du contexte de pandémie.

ACTION 5

Encourager les employés à diversifier leurs modes de déplacement et favoriser l'utilisation des transports collectifs et des déplacements actifs pour se rendre au travail (transports collectifs, Bixi, voiture électrique en libre-service, covoiturage)

CIBLE ET INDICATEUR

Mise en œuvre de pratiques, de programmes et de partenariats – 2 partenaires, pratiques ou programmes d'ici 2020
Augmentation de l'utilisation du transport collectif et des déplacements actifs (5 % des employés – sondage annuel)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Programme Opus +, supports à vélos à l'édifice Au-Pied-du-Courant et baisse de la consommation d'essence

- Poursuite de notre programme Opus + Entreprise (8 employés inscrits cette année)
- Enclos à vélos : 19 supports (90 places) à l'édifice Au-Pied-du-Courant (incitatif aux déplacements actifs)
- Baisse de la consommation d'essence des véhicules, soit -34 %, comparativement à 2019-2020¹. Cette diminution coïncide toutefois avec le recours au télétravail de la majorité des employés, depuis la mi-mars 2020, en raison du contexte de pandémie.

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

ACTION 6

Améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles et de la qualité de l'air lors des projets de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur

CIBLE ET INDICATEUR

Réduction de la consommation d'énergie et d'eau
Meilleure gestion des matières résiduelles et de la qualité de l'air

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Au-Pied-du-Courant : retrait d'appareils de chauffage au gaz naturel et remplacement par des équipements électriques moins énergivores et plus performants
- L'édifice Au-Pied-du-Courant étant un bâtiment patrimonial, respect et intégration de l'architecture lors des travaux de réfection et de rénovation de l'ancienne prison
- Au-Pied-du-Courant : 2 bornes pouvant recharger 4 véhicules électriques en même temps
- Entretien ménager à l'édifice Au-Pied-du-Courant : utilisation de produits d'entretien écoresponsables
- Diminution de la consommation électrique du bureau de Sept-Îles (-18 %, comparativement à 2019-2020¹). Cette diminution coïncide toutefois avec le recours au télétravail de la majorité des employés, depuis la mi-mars 2020, en raison du contexte de pandémie.
- Total des matières recyclées (firme MultiRecycle) en hausse de 52 %¹, notamment :
 - les matières pour déchetage (disques durs, cellulaires, etc.) : +531 %
 - le matériel informatique et électronique (écrans, ordinateurs) : 95 %

¹ Calcul sur une base mensuelle, étant donné la comparaison de la période actuelle de 12 mois avec la période précédente, qui était de 7 mois.

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [SUITE]

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ACTION 7

Améliorer de façon continue la gestion écoresponsable de nos parcs informatiques

CIBLE ET INDICATEUR

Diminution du stockage et de l'impression, baisse de la consommation d'énergie des appareils. Réduction globale additionnelle du nombre d'appareils et de la consommation d'énergie d'ici 2020.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Donnée unifiée : nouvelles versions d'ERP² (Louise) dans un but d'homogénéisation et d'efficience des processus de travail, ce qui contribue à diminuer l'impression
- Nouvelles fonctionnalités, dans Louise et Virtuo (Office 365), qui facilitent la visualisation de documents, ce qui contribue à diminuer l'impression
- À l'occasion du déménagement à l'édifice Au-Pied-du-Courant, diminution de 63 % du nombre d'imprimantes (11 imprimantes, comparativement à 30 imprimantes au 1000, rue Fullum)
- Économie d'énergie avec ces 11 imprimantes dotées des écolabels Energy Star et EPEAT (Electronic Product Environmental Assessment Tool)
- Longue vie utile des ordinateurs et portables : 5 ans dans la majorité des cas
- Lors de bris d'équipement, la réparation est toujours privilégiée

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

ACTION 8

Intégrer les impératifs de développement durable dans les activités de communication

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre d'événements organisés de manière écoresponsable (organisation, matériel, promotion) – 2 par année d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Hausse de la proportion du budget consacré aux achats numériques et électroniques parmi l'ensemble des achats média : 95 %, comparativement à 89 % en 2019-2020
- La majorité des événements promotionnels ont été réorganisés en mode virtuel.

MARCHÉS PUBLICS

ACTION 9

Élaboration et adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables de ses ressources matérielles

CIBLE ET INDICATEUR

État d'avancement des travaux – Adoption d'une politique d'approvisionnement écoresponsable d'ici la fin de 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Adoption de notre Politique d'approvisionnement écoresponsable en décembre 2020
- Achat de 79 biens matériels ou équipements écoresponsables Energy Star (réfrigérateurs, portables, serveurs)
- Achat de boîtes Zéro déchet pour la récupération et le recyclage de masques jetables (TerraCycle)

ACTION 10

Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui effectue des achats

CIBLE ET INDICATEUR

Pourcentage du personnel qui effectue des achats ayant été formé – D'ici la fin de 2020, 75 % du personnel sera formé

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible non atteinte, reportée à la prochaine année

- Activités de formation pour les achats écoresponsables non disponibles sur le site du MELCC³

² L'ERP (Enterprise Resource Planning) correspond au Progiciel de gestion intégré (PGI), un outil de gestion intégré dans le système d'information d'une entreprise.

³ MELCC : ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

PROGRAMMATION, PRODUITS NUMÉRIQUES ET PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION 11

Poursuivre et développer davantage la prise en compte des principes de développement durable dans la planification et l'élaboration de la programmation de Télé-Québec

CIBLE ET INDICATEUR

Suivi de la liste des émissions et des produits numériques selon les principes de développement durable – D'ici 2020, faire en sorte que 75 % des émissions et des produits numériques de Télé-Québec intègrent 2 principes et plus de développement durable

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Au moins 90 % des contenus intègrent 2 principes et plus

- Accès au savoir
 - Plateforme enclasse.telequebec.tv, lancée le 13 avril 2020 pour les élèves et les parents, avec le gouvernement du Québec :
 - 1,8 million de visionnements cumulés⁴ (13 avril-21 juin)
 - 2 500 contenus⁵, par exemple : *L'école à la maison* ; *Les Suppléants* ; *La dictée complètement dingue* ; *SLAM!* ; *À quoi ça sert... les maths!* ; *Dans la tête de Martin Carli*, etc.
- Télé-Québec en classe
 - 175 établissements scolaires ont demandé plus de 1 000 contenus spécifiques⁶ à l'équipe
- Magazine télé
 - *L'avenir nous appartient* (Academos, mentorat pour jeunes ; entrevue sur la prévention de la radicalisation)
- Web
 - Squat : articles d'actualité Canal Squat (LCS) et *Pense fort* (série sur le développement de la pensée critique)
- Protection de l'environnement
 - Documentaires : *Code Québec (Sommes-nous verts ? Notre rapport à l'automobile)* ; *Peut-on sauver la mer Morte ?*
 - Cinéma : *Cartographie des nuages* ; *Une femme en guerre*
 - La Fabrique culturelle : nouveau partenariat avec la SEPAQ pour trois vidéos (*Au cœur de la forêt* ; *Capter la vie sauvage* ; *The Highlands*) pour un total de 10 538 visionnements
- Protection du patrimoine culturel
 - Documentaires : *Kebec* (contes et légendes ; la musique ; l'architecture) ; *Traversées* (expédition de femmes dans le Grand Nord québécois)
 - Magazines : *Curieux Bégin* (québécoiser des recettes d'ailleurs)
 - enclasse.telequebec.tv : *Passé ? Go !* (série sur le 20^e siècle)
 - La Fabrique culturelle : dossier multiformat sur la renaissance Trad ; vidéo sur les fouilles archéologiques à Mashteuiatsh, terre innue

⁴ Source : Brightcove, visionnements sur enclasse.telequebec.tv – données allant du 13 avril au 21 juin 2020 inclusivement.

⁵ Du 13 avril 2020 au 22 mars 2021 (soit jusqu'au lancement de la nouvelle plateforme).

⁶ Contenus spécifiques demandés entre septembre 2020 et le 22 mars 2021 : en majorité des productions originales externes déjà diffusées à Télé-Québec.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

LES DIFFÉRENTS CONTENUS CULTURELS ET LES PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION 12

Favoriser le rayonnement culturel de Télé-Québec auprès d'un public large et diversifié

CIBLE ET INDICATEUR

Proportion de contenus culturels par rapport à l'ensemble des contenus de TQ – D'ici 2020, maintenir la proportion de 3 contenus culturels sur 5 contenus

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Maintien de la proportion de 3 contenus culturels sur 5

Exemples de contenus :

■ Maintien

- *Belle et Bum*, *Premier Gala de l'ADISQ 2020*, *Y'a du monde à messe*, *Dans les médias*, *Cette année-là*, cinéma et *Grand spectacle de la Fête nationale du Québec*

■ Nouveautés

- Documentaires : *Être Noir.e à Montréal* (courts métrages)
- Première compétition rap francophone TV : *La fin des faibles*
- 9 présentations variétés ou pièces de théâtre : *La Face cachée de la Lune* ; *Pour une histoire...* ; *Le Petit Prince* ; *Les Hardings*, etc.
- Magazine jeunesse : *Sans relâche* sur les arts et les sports
- Web : *Dounia* (découverte de la culture syrienne)
- Littérature : émissions jeunesse adaptées d'œuvres littéraires : *Barbapapa*, *Simon*, *Apollon le grillon*, *Loup*
- La Fabrique culturelle : *Les P'tites nuits de la poésie* (sur Facebook)

■ La Fabrique culturelle

- 3,1 millions de visionnements (Fab + Facebook)
- Balado *Scène nationale du son* (série de créations sonores théâtrales, avec Transistor) : 39 158 téléchargements (exemples de créations : *Pour en finir avec octobre*, *La Queens*, etc.)

■ Événements culturels

- Partenariat avec le Festival international du film pour enfants de Montréal : 3 émissions (*La Panne*, *Dounia* et *Sans relâche*) diffusées sur leur plateforme pendant la relâche scolaire



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5

AIDER LES CONSOMMATEURS À FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES

ACTION 13 Favoriser, par sa programmation de contenus et ses partenariats, la consommation responsable dans la population	CIBLE ET INDICATEUR Nombre de contenus et de partenariats qui contribuent à aider les consommateurs à faire des choix responsables – 1 contenu ou partenariat d'ici 2020
--	---

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Plusieurs contenus répertoriés

- Magazines
 - *Ça vaut le coût*; *Moi j'mange*; *Curieux Bégin* (Le respect animal); *L'indice McSween* (Le prix d'un pick-up; Borne électrique); *Format familial* (Top 3 et Appelle pas ta mère: options de consommation et de recyclage)
- Documentaire
 - *Les voleurs d'identité*
- La Fabrique culturelle
 - *Manifeste: Artiste au front sur l'environnement*; *Du cirque à marée haute* (spectacle écoresponsable en Gaspésie)



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

ACTION 14 Poursuivre des partenariats existants avec des organismes communautaires et en développer d'autres dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités de Télé-Québec	CIBLE ET INDICATEUR Maintenir la participation de Télé-Québec dans ses partenariats et explorer de nouveaux partenariats. D'ici 2020, maintenir la participation de Télé-Québec auprès d'organismes communautaires et sociaux
---	--

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Maintien de la participation de Télé-Québec auprès de:
 - La Guignolée des médias 2020 ([campagne d'urgence de juin](#) et campagne traditionnelle de novembre et décembre)
 - Treizième année, Campagne d'Entraide 2020 (7 au 25 octobre)
- Activités promotionnelles sur le thème des personnes en situation de handicap, intranet
 - La Semaine québécoise des personnes handicapées (1^{er} au 7 juin 2020)
 - La Semaine internationale des personnes handicapées (3 décembre 2020)
- Dons de temps d'antenne à 15 fondations et organismes sociaux
 - La rue des femmes (violence conjugale), Le Phare (enfants et adolescents gravement malades), Fondation Laurent Duvernay-Tardif (événements encourageant les arts, le sport et les études pour les jeunes)



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1

FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

ACTION 15	CIBLE ET INDICATEUR
Sensibiliser les consommateurs de contenus de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie	Nombre de contenus prônant une meilleure santé et une qualité de vie – D'ici le 31 mars 2020, maintenir chaque année du contenu ou des segments de contenu axés sur la santé et la qualité de vie

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Grand nombre de contenus et de segments

- Séries documentaires
 - *Code Québec (Sommes-nous heureux?, Notre rapport aux médicaments); Police en service* (Enjeux de santé mentale dans les interventions policières)
- Documentaires
 - *Génération écrans, génération malade?, Dormir à tout prix; Il y a quelque chose dans l'air; Globésité*
- Magazines
 - *L'indice Mc\$ween* (Médecine à 2 vitesses; S'endetter pour procréer); *Format familial* (Consommation d'alcool chez les ados; Gérer les crises des jeunes enfants); *L'avenir nous appartient* (Gériatrie sociale; Programme justice et santé mentale)
- Web
 - Les séries *On parle de santé mentale*; *Squat: capsule COVID-19 expliquée aux enfants* et capsule Anxiété pour enfants
- La Fabrique culturelle
 - *Cirque hors-piste* (insertion sociale des jeunes); *Manifeste sur la mémoire* (guérir les traumatismes)
- enclasse.telequebec.tv
 - Magazine *Une pilule, une p'tite granule*
- Grand défi Pierre Lavoie
 - Capsules «récréation» pour faire bouger les enfants et la famille à la maison (dans émission *L'école à la maison*)

ACTION 16	CIBLE ET INDICATEUR
Sensibiliser les employés de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie	Taux d'employés rejoints par des activités de sensibilisation à la santé et à la qualité de vie et une variété de services offerts pour promouvoir l'activité physique – D'ici 2020, 100 % des employés sensibilisés sur une base annuelle. Poursuivre l'offre de salles aux employés pour effectuer des activités physiques. Mettre à disposition des douches et des vestiaires après les activités physiques. Poursuivre l'offre de stationnements pour vélos. Poursuivre les partenariats visant un rabais dans les centres d'activités physiques.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Certaines activités et les rabais dans les centres d'activités physiques ont été suspendus dans le contexte de pandémie.

- Diffusion sur l'intranet Espace Télé-Québec
 - [Messages sur l'ergonomie des postes de télétravail](#)
- Marchons ensemble vers le Nord (février et mars 2021) : initiative encourageant les activités extérieures (Télé-Québec en classe et comité Développement durable)
- Annonce de la Semaine nationale du véhicule électrique « Roulons électrique » (19 au 25 octobre 2020)
- [Conférence de Sonia Lupien \(sur Teams\): Stress et Covid \(22 mars 2021\)](#)
- [Prêts d'équipements de bureau permettant l'ergonomie du poste aux employés en télétravail](#)
- Fourniture de claviers plus petits et de souris ergonomiques aux employés qui en ont fait la demande
- Dons de chaises de bureau ergonomiques aux employés à l'occasion du déménagement à l'édifice Au-Pied-du-Courant, dans le cadre du télétravail (juillet 2020)
- Nouvelle politique de formation et de perfectionnement (décembre 2020)
- [Politique exceptionnelle Covid-19 \(mai 2020\)](#)
- [Poursuite des activités cardio, Pilates et yoga sur Zoom](#)
- Enclos à vélos : 19 supports (90 places) à l'édifice Au-Pied-Du-Courant

BILAN DES RÉALISATIONS 2020-2021 À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PROGRAMMATION

Dans ses magazines, dans ses documentaires, dans sa publicité et ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles qui touchent les personnes en situation de handicap. Voici quelques exemples de ces contenus en 2020-2021.

Cochon dingue

- Thème de la main : Entrevue avec Camille Chai, une jeune femme qui vit avec un seul bras et une seule jambe.
- Thème de la canne : Entrevue avec un jeune non-voyant.
- Thème du casse-tête : Entrevue avec un jeune qui a subi plusieurs traumatismes crâniens.
- Thème de la route : Entrevue avec Simon Delisle, un humoriste qui vit avec plusieurs maladies depuis sa naissance.
- Thème du mou : Des danseurs handicapés font un numéro de *break dance*.

Format familial

- Parents sourds, enfants entendants : On rencontre une famille dont les parents sont atteints de surdité.
- La matrescence – segment Comment ça va ? : Le danseur en fauteuil roulant Easy Legz s'entretient avec un ado, en fauteuil roulant lui aussi.



L'indice Mc\$ween

- Repenser son modèle d'affaires à la suite d'un grave accident : Patrick Desnoyers, entrepreneur, a dû repenser son rôle dans son entreprise.

La fin des faibles

- L'une des participantes aux auditions est en fauteuil roulant.

Hardball – Champions de la balle

- Parmi les personnages de la série de fiction figure un enfant en fauteuil roulant.

M'entends-tu ?

- Attache à pain : On rencontre deux nouveaux personnages, un jeune tétraplégique et un jeune homme brûlé à 80 % et ayant perdu ses jambes à la suite d'un incendie.

Les Mutants

- Les jeunes héros de la série doivent apprendre à surmonter leurs difficultés personnelles : Léo le citadin aux troubles anxieux, Zoé l'hyperactive qui a un trouble de l'attention et le jeune Marcus, atteint du syndrome d'Asperger.

Passe-Partout

- Les choux-fleurs : Mélodie parle de sa gardienne née avec un seul bras. Virgule parle d'Olivier, son ami aveugle, et sensibilise les enfants aux personnes en situation de handicap. Passe-Partout explique ce qu'est la surdit  et apprend aux enfants quelques mots en langue des signes du Qu bec (LSQ). Dans un des segments tourn s avec des enfants, une fillette se pr sente avec sa proth se au bras.
- Il y a du rythme! et Au temps des chevaliers : Dans ces deux  pisodes, une fillette trisomique participe au segment tourn  avec des enfants.

Sans rel che

- Communiquer : La jeune artiste Maxime D. Pomerleau, qui vit avec un handicap, sensibilise le public   la r alit  des personnes en situation de handicap.
- Se faire confiance : Woody Belfort, un athl te atteint de paralysie c r brale, raconte son parcours empreint des d fis pos s par son handicap.



Soir e MAMMOUTH 2020

- Une jeune adolescente en fauteuil roulant prend la parole.
- Prise de parole des jeunes et des animateurs sur la sant  mentale.

Y'a du monde   messe

- Jean-Philippe Dion, Marie-Sol St-Onge, Pauline Marois, etc. : Marie-Sol St-Onge r apprend   marcher et   peindre   la suite de plusieurs amputations.

Documentaires

- *Aiguille sous roche* : documentaire sur la vaccination, anim  par Louis T., animateur et humoriste atteint du syndrome d'Asperger.

Cin ma

- *Ray* : Ray Charles Robinson perd la vue enfant. Initi  t t   la musique, il devient dans les ann es 1950 une immense vedette de gospel, de country jazz et de rhythm and blues.
- *La th orie de l'Univers* : Stephen Hawking, docteur en physique, est atteint de la maladie de Lou Gehrig, la scl rose lat rale amyotrophique. Refusant d'abandonner face   la maladie, il publiera sa brillante th se sur les trous noirs de l'Univers.
- *Amour* : Professeure de piano   la retraite, Anne se retrouve paralys e du c t  droit   la suite d'une op ration qui a  chou . Son  poux d cide de prendre soin d'elle lui-m me.
- *Nebraska* : Convaincu qu'il a remport  le gros lot d'une loterie, Woody Grant, vieillard confus et en perte d'autonomie, prend la route,   pied, pour se rendre au Nebraska.
- *Babel* : Dans ce film choral qui se d roule sur plusieurs continents, on rencontre notamment une adolescente sourde-muette   Tokyo.

CAPSULES WEB

La Fabrique culturelle

- *Les petites victoires* : Bande dessinée d'Yvon Roy, récit autobiographique sur sa relation avec son fils, atteint d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- *Cirque hors-piste* : On y aborde la santé mentale et l'insertion sociale chez les jeunes.

Webséries

- *On parle de santé mentale* : Témoignages de jeunes sur leurs problèmes de santé mentale (anxiété, dépression, troubles alimentaires, etc.).
- *Téodore pas de H* : La série suit Téodore, un jeune trentenaire vivant avec un TDAH qui décide de retourner sur les bancs d'école pour décrocher son diplôme d'études secondaires.

PLATEFORME ENCLASSE.TELEQUEBEC.TV

Plateforme lancée le 13 avril 2020, à l'intention des élèves et de leurs parents, en partenariat avec le gouvernement du Québec.

Une pilule, une petite granule (13 contenus)

- La paralysie cérébrale : témoignages de jeunes adultes
- AVC et réadaptation
- Le syndrome de verrouillage : être emprisonné dans son corps
- Le bégaiement : depuis le film *Le Discours d'un roi* jusqu'à aujourd'hui
- Trisomie 21 : au pays d'Étienne
- L'anxiété chez les enfants
- Les blessures médullaires (blessures à la moelle épinière à la suite d'un accident)
- La belle histoire de l'implant cochléaire (dispositif électronique dans l'oreille et surdité sévère)
- Les enfants handicapés et leurs familles : ressources suffisantes ?
- Notre sœur est trisomique : l'histoire de Marie
- Un CPE pour enfants sourds et malentendants enseigne aux enfants la Langue des signes du Québec (LSQ) et le français
- Fonder une famille quand on a un handicap
- Voir autrement, les aveugles ont-ils un sixième sens ?

École à l'examen

- L'école hôpital : l'école Victor-Doré accueille des enfants lourdement handicapés
- Concours Slam de jeunes inspirés : parmi les 12 jeunes, 2 participants sont atteints d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Section LSQ (Langue des signes du Québec) de la plateforme enclasse.telequebec.tv : depuis le 18 mai 2020, trois émissions pour enfants, diffusées à la télé et sur le Web, ont été mises en ligne en LSQ sur cette plateforme. Leurs 149 épisodes ont généré un total de 8 462 visionnements¹.
- Facebook Live, avec une psychoéducatrice qui parle de la santé mentale des enfants, notamment ceux qui ont reçu des diagnostics tels que le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

¹ Source : Brightcove, visionnements, données internes de Télé-Québec, du 18 mai 2020 au 31 mars 2021. Participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) dans la réalisation de ce projet.

DIFFUSION

La programmation de Télé-Québec est entièrement sous-titrée pour les personnes malentendantes.

En 2020-2021, 14 heures et 41 minutes de vidéo description ont été diffusées en moyenne par semaine, soit presque 3 heures de plus que l'an dernier, grâce notamment aux quotidiennes jeunesse *Passe-Partout*, *Alix et les Merveilleux* et *Top Wing – Toutes ailes dehors!*

DONS D'ANTENNE

Par ses dons d'antenne, Télé-Québec sensibilise la population québécoise à la réalité des personnes en situation de handicap, grâce notamment aux organismes suivants :

- Association des amputés de guerre
- Fondation des maladies du cœur et AVC
- Le Phare (enfants gravement malades)
- Manoir Ronald McDonald (hébergement des enfants malades et de leur famille)

COMMUNICATION INTERNE (ESPACE TÉLÉ-QUÉBEC)

Information aux membres du personnel sur les événements promotionnels suivants :

- Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1^{er} au 7 juin 2020
- Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre 2020

Diffusion de la page de sensibilisation « Favoriser l'intégration des personnes handicapées » auprès de l'ensemble des employés, aussi bien ceux qui vivent avec une incapacité que ceux dont un membre de leur famille ou un proche est dans cette situation.

ACCÈS À L'EMPLOI

La reprise de l'affichage de postes vacants sur des sites spécialisés pour l'embauche de personnes handicapées est reportée à l'année prochaine, soit en 2021-2022. Plusieurs contraintes organisationnelles, à la Direction des ressources humaines, ont retardé la mise en œuvre de cette mesure.

Une conseillère responsable du recrutement a suivi la formation « L'attraction et le recrutement des personnes handicapées » offerte par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, ce qui contribuera à favoriser l'embauche de personnes en situation de handicap.

ACCESSIBILITÉ WEB

Amélioration de l'accessibilité des sites Web selon le Standard gouvernemental (SGQRI 008 2.0) par les actions suivantes.

Portail Web : cinq ajustements au nouveau graphisme pour respecter les valeurs de contraste pour les éléments de lecture

- Système d'aide technique aux usagers par la plateforme Zendesk
- Deux nouveaux sites d'émission sont conformes au Standard gouvernemental

Plateforme Squat : six ajustements ont été faits concernant :

- l'interface utilisateur et le visuel : amélioration contraste et lecture
- la structure HTML sémantique : amélioration de la hiérarchie des contenus, des étiquettes ALT pour les images, etc.

Mise en ligne sur une nouvelle plateforme des émissions à l'antenne avec leurs sous-titres : 45 % des contenus sont sous-titrés, alors qu'aucun ne l'était sur la plateforme *telequebec.tv* en 2019-2020.

APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

La sensibilisation prévue du responsable des approvisionnements a été abandonnée, les formations n'étant plus offertes sur le site de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Dans le cadre des appels d'offres, les contraintes d'accessibilité sont prises en compte selon les besoins rencontrés.

Les principes d'inclusion des personnes handicapées et d'accessibilité ont été intégrés dans le processus d'approvisionnement de notre nouvelle Politique d'approvisionnement écoresponsable, adoptée en décembre 2020.

ACCESSIBILITÉ AUX BÂTIMENTS

Le déménagement à l'édifice Au-Pied-du-Courant a eu lieu en 2020. Ce bâtiment intègre les normes et les lois de la Régie du bâtiment répondant aux exigences de la conception sans obstacles.

ARRIMAGE À D'AUTRES PLANS ET POLITIQUES

Le présent bilan est cohérent avec les autres plans et politiques de Télé-Québec, dont les suivants.

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020, selon les trois orientations suivantes :

- Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques
- Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie
- Aider les consommateurs à faire des choix responsables

La nouvelle Politique d'approvisionnement écoresponsable (PAER) 2020, selon :

- les Principes d'inclusion et d'accessibilité aux personnes handicapées au cours du processus d'approvisionnement

Le Programme d'accès à l'égalité en emploi (section « Emploi » du site Web) :

- Télé-Québec encourage la diversité dans ses équipes et invite, entre autres groupes, les personnes handicapées à présenter leur candidature.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET SERVICES OFFERTS

Aucune plainte n'a été reçue de la part de personnes handicapées.

Aucune demande d'accommodement pour l'accès aux documents et services n'a été reçue.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Télé-Québec n'a reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017.

La Société, pour des considérations de concurrence, ne divulgue pas son plan stratégique ni aucune information détaillée sur ses objectifs et l'atteinte de ceux-ci.

GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL 2020-2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi qu'à la formation de ses membres.

Le comité s'est réuni à cinq reprises durant la période débutant le 1^{er} avril 2020 et se terminant le 31 mars 2021. Deux réunions ont été suivies d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- actualisé les règles de gouvernance et les profils de compétence et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ;
- présenté son rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités aux membres du conseil d'administration ;
- surveillé la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap ;
- procédé au suivi des actions en développement durable de la Société et présenté un bilan au conseil d'administration.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines vise à appuyer le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience de la présidente-directrice générale ainsi qu'à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant la période débutant le 1^{er} avril 2020 et se terminant le 31 mars 2021. Une réunion a comporté un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- assuré la mise en place de politiques concernant les ressources humaines ;
- contribué à la sélection d'un dirigeant.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société en examinant l'intégrité de l'information financière et ses états financiers et en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Le comité s'est réuni à six reprises durant la période débutant le 1^{er} avril 2020 et se terminant le 31 mars 2021. Il y a eu six huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a :

- effectué le suivi du Plan d'immobilisation ;
- effectué le suivi du Plan de gestion intégrée des risques ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du budget 2021-2022.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines. Le conseil a également constitué un comité exécutif.



FRANCINE CLÉROUX

Présidente du conseil d'administration et du comité exécutif

Membre du conseil d'administration de l'Ordre des architectes du Québec et membre de son comité de planification stratégique Consultante, Communications stratégiques et mentorat

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 28 mars 2012 / Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 20 juin 2021

STATUT : Membre indépendant

Francine Cléroux est diplômée de l'Université de Montréal en relations publiques. Elle détient un mini-MBA de CIREM, de HEC Montréal. M^{me} Cléroux a œuvré pendant plus de trente années en direction d'équipes, plus précisément dans le secteur des relations publiques et des communications stratégiques. Elle a notamment occupé des postes de directrice des communications au sein de deux ordres professionnels, de vice-présidente adjointe aux affaires publiques et générales pour la Financière Sun Life, de vice-présidente relations publiques et communications pour le Mouvement Desjardins et, plus récemment, de présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec.

M^{me} Cléroux est également très engagée dans la communauté. Depuis le début de sa carrière, elle a apporté sa contribution à l'évolution de nombreux organismes sans but lucratif, tant dans le secteur humanitaire que dans le domaine des arts, ainsi qu'auprès d'organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et d'affaires, dont le Conseil du patronat du Québec, Centraide du Grand Montréal, le Conseil de gestion de l'assurance parentale, les Grands Ballets canadiens. Elle a de plus présidé le conseil d'administration du Cercle canadien de Montréal, ainsi que celui du Nouvel Ensemble Moderne.



MARIE COLLIN

Présidente-directrice générale, Société de télédiffusion du Québec

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 10 août 2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 9 août 2025

STATUT : Membre indépendant

Arrivée à Télé-Québec dotée d'une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également effectué la scolarité de la maîtrise en communications.

Par la suite, après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la direction des relations publiques du réseau TVA, de 1987 à 1994, elle obtient un poste à la direction des communications de Télévision Quatre Saisons pour les trois années subséquentes. En 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et de Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'accroît au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Média, en 2000, puisqu'elle y assumera la vice-présidence principale, programmation, communications et médias interactifs pour Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé, et ce, pendant treize ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle est notamment invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

Depuis janvier 2016, M^{me} Collin assure la présidence du conseil d'administration de Canal Savoir. Elle siège également au conseil d'administration d'Alloprof. En janvier 2020, elle a accepté un mandat à titre de vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics. Sur le plan international, M^{me} Collin est aussi membre du conseil d'administration de TV5MONDE.



VANESSA CHERENFANT

Membre du comité des ressources humaines

Directrice de la stratégie et des opérations, Produits et innovation
XRM Vision inc.

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 3 février 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 2 février 2025

STATUT: Membre indépendant

Née et élevée en Haïti, M^{me} Cherenfant a choisi de s'établir au Québec en 2003 afin d'y poursuivre des études universitaires. Elle est aujourd'hui directrice stratégie et opérations chez XRM Vision inc., une firme spécialisée en transformation numérique où elle est responsable de la réalisation du plan stratégique et du développement de nouveaux marchés et produits. Elle y gère aussi les relations avec les clients et partenaires clés.

Cette ingénieure-intrapreneure a démarré sa carrière en optimisation de la performance opérationnelle au sein de fleurons québécois comme Bombardier et le Groupe Créatech-Bell, où elle a orchestré la mise en œuvre de projets d'envergure générant des gains financiers de l'ordre de plusieurs millions de dollars. Elle a par la suite opéré un virage vers les technologies en créant Elysia, une entreprise émergente qui mise sur l'intelligence artificielle pour personnaliser des expériences de voyages, puis en se joignant à Officevibe-GSoft à titre de directrice ventes et partenariats stratégiques. Elle a contribué au succès de la marque en attirant des centaines d'organisations de classe mondiale. Elle est une leader qui se distingue par sa vision stratégique, sa capacité à mobiliser des équipes multidisciplinaires, son orientation client et sa facilité d'adaptation à un monde en constante évolution.

M^{me} Cherenfant détient un baccalauréat en génie industriel avec spécialisation en innovation et entrepreneuriat technologique de l'École Polytechnique de Montréal. Engagée dans la communauté d'affaires depuis son arrivée au Québec, elle siège au sein de nombreux conseils d'administration et agit à titre de mentor pour de jeunes pousses technologiques par l'entremise de programmes comme Next AI et Founder Institute.

Ses réalisations et engagements lui ont valu plusieurs distinctions et reconnaissances, dont le prix Femme en technologie pour une entreprise émergente développant une technologie innovante de YES-SAP (2015) et le prix Jeune femme en technologie de la Fondation Y des Femmes (2018). Elle s'est démarquée comme finaliste aux Prix femmes d'affaires du Québec, qui soulignent l'excellence en affaires du RFAQ (2018).

Sa mission personnelle est de contribuer à bâtir un monde qui offre des chances égales de réussite à toute personne. Elle s'est donc investie en ce sens auprès de nombreux organismes, notamment par le lancement du programme Entrepreneuriat de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, le lancement des Startups Weekend Women et la coordination du programme Technovation, qui incite les filles de 11 à 16 ans à poursuivre une carrière en technologie. M^{me} Cherenfant est souvent invitée comme conférencière ou panéliste pour parler de la place des femmes en science, technologie, innovation et mathématiques (STIM) et de la représentation de la diversité en affaires.



FRANCE DESHARNAIS

Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 16 mai 2018

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 15 mai 2022

STATUT: Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié décerné par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditeur chez Samson Bélair, puis l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et associés. Par la suite, elle a occupé pendant dix ans divers postes de direction et de gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a notamment été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de 2 à 4 milliards de dollars. Ses domaines d'intervention incluaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement d'affaires et la rentabilité.

En 1998, elle réoriente sa carrière vers le développement d'affaires au sein de CGI, de Siebel Systems Canada, puis d'EY. Pendant deux ans, elle a été basée au bureau de Paris, où elle a agi comme leader du développement d'affaires pour la région de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y implanter le plan de transformation mondial d'EY. M^{me} Desharnais est désignée par la Caisse de dépôt et placement du Québec comme membre du conseil d'administration d'Avison Young, présidente de leur comité d'audit et membre de leur comité de cybersécurité et technologies. Elle cumule une expérience de plus de vingt ans au sein de divers conseils d'administration et comités, notamment comme présidente de la Société canadienne du cancer (SCC) Division Québec, membre du CA national de la SCC et membre du conseil d'administration de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris une expérience en ressources humaines.



VINCENT GODCHARLES

Président du comité d'audit et membre du comité exécutif

Chef de la direction

Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 16 janvier 2021

STATUT: Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un D.E.S.S. en comptabilité publique, il est admis en 2009 à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec.

Sa carrière en comptabilité débute en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. C'est en 2009 que M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications, comme contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel). Depuis, il cumule plus de dix ans d'expérience dans les domaines des communications et des technologies de l'information. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de génie logiciel où il occupe le poste de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé ayant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives qui visent l'optimisation des opérations.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré comme vice-président finances et administration à la Jeune Chambre de commerce de Montréal en 2011 et 2012. Il a également fondé le comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec en 2012. De 2015 à 2019, il a siégé au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier et président du comité d'audit. En décembre 2018, M. Godcharles s'est joint au conseil d'administration de la Fondation Père-Sablon.



SUZANNE LAMARRE

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique et membre du comité exécutif

Avocate

Therrien Couture Joli-Cœur s.e.n.c.r.l.

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Suzanne Lamarre est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke et d'un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal.

M^{me} Lamarre a d'abord œuvré à titre d'ingénieure à la Société Radio-Canada, de 1998 à 2008. Pendant cette période, elle a gravi les échelons d'ingénieure jusqu'à devenir directrice en planification, gestion de spectre et réglementation. C'est au cours de cette période qu'elle a complété sa licence en droit à l'Université de Montréal. Elle a quitté la Société Radio-Canada à la suite de sa nomination au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, pour le siège de conseillère, région du Québec, fonction qu'elle a occupée de 2008 à 2013.

Depuis 2014, M^{me} Lamarre offre ses services-conseils en affaires réglementaires et gouvernementales en radiodiffusion, télécommunication et radiocommunication. Elle a d'ailleurs présenté plusieurs formations sur ces sujets en Europe et au Moyen-Orient.

M^{me} Lamarre a été membre du conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec de décembre 2007 jusqu'au mois d'août 2020. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation Claude Masse depuis décembre 2018.

Elle s'est jointe au cabinet d'avocats Therrien Couture Joli-Cœur de Saint-Hyacinthe au début de l'année 2017 et y travaille depuis comme conseillère stratégique et avocate en droit des communications.



VINCENT LEDUC

Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de trente ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec en tant que directeur adjoint du marketing, puis à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il s'est joint à Télévision Quatre Saisons, où il a été directeur des programmes.

Passant du côté de la production télévisuelle, il s'est joint au Groupe Coscient, devenu Motion international, où il a occupé le poste de vice-président de l'unité Divertissement et documentaire.

En 2000, M. Leduc a été l'un des associés fondateurs de l'entreprise de production télévisuelle Zone3. Cette entreprise est devenue l'une des compagnies de production les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et a des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été l'un des producteurs exécutifs, en plus d'occuper les fonctions de vice-président production. Quand il a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président de la distribution et l'un de ses producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a participé à plusieurs comités, jurys et rencontres industrielles. Il a aussi été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise ainsi que de celui de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), qu'il a présidé pendant trois ans.



JÉRÉMIE MONDERIE-LAROCHE, ASC

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Chargé de projet en développement de systèmes d'information
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 16 janvier 2021

STATUT: Membre indépendant

Jérémie Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Très entreprenant tout au long de ses études, il organise divers événements, s'engage au sein de l'association étudiante à titre de vice-président et siège au conseil d'administration de l'UQAT.

Au début des années 2000, M. Monderie-Larouche a l'occasion de suivre l'équipe de tournage du documentaire *Le Peuple invisible*. Après cette première expérience cinématographique, et désirant s'établir dans sa région natale, il s'associe à deux finissants pour fonder Balbuzard, une entreprise de création numérique spécialisée en production vidéo située à Rouyn-Noranda. Pendant dix ans, il a développé la création numérique en région, accompagnant des centaines d'organisations et contribuant à créer plusieurs emplois. Il s'est également engagé dans sa communauté et a siégé à de nombreux conseils et comités du milieu culturel et du milieu des affaires. Il a participé à plusieurs productions cinématographiques régionales et a réalisé *Le Routier*, un long métrage documentaire qui a connu un succès notable en festival. Il a obtenu sa certification d'administrateur de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés en 2019 et occupe présentement un poste de chargé de projet en développement de systèmes d'information à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.



LORRAINE PINTAL

Membre du comité des ressources humaines

Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 25 juin 2008

Reconduction le 27 mars 2013

Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Lorraine Pintal est comédienne, metteuse en scène, réalisatrice, animatrice et auteure. À titre de metteuse en scène, nous lui devons depuis 1981 plus de 150 réalisations théâtrales, dont certaines diffusées sur les scènes canadiennes et internationales. Elle a réalisé bon nombre de dramatiques pour la télévision et a interprété plusieurs rôles comme comédienne, tant à la télévision et au cinéma qu'au théâtre. Depuis 1992, elle est la directrice artistique et générale du Théâtre du Nouveau Monde, et elle a animé l'émission littéraire *Vous m'en lirez tant*, à la Première Chaîne de Radio-Canada, de septembre 2008 à juin 2011. Elle a siégé au conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et, depuis 2008, elle siège au conseil d'administration de Télé-Québec.

Lorraine Pintal est membre de l'Ordre du Canada, officière de l'Ordre national du Québec et compagne de l'Ordre des arts et des lettres du Québec. En 2019, elle recevait le Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle, puis a été nommée Chevalière des arts et des lettres de la République française. En 2020, elle a été honorée du titre d'officière de l'Ordre de Montréal. Elle a également remporté de nombreuses distinctions, dont plusieurs Masques de l'Académie québécoise du théâtre et nombre de prix Gémeaux pour ses réalisations à la télévision.



MELISSA SAGANASH

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Directrice des relations avec le Québec et les Autochtones
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et Gouvernement de la nation crie

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Melissa Saganash est la directrice des relations avec le Québec et les Autochtones au sein du gouvernement de la Nation crie, un poste qui vise à créer et à maintenir des liens entre Eeyou Istchee, le Québec et divers paliers de gouvernements autochtones et non autochtones.

En 2014, elle a été nommée à une commission spéciale d'enquête du BAPE sur les enjeux de la filière uranifère au Québec qui a donné lieu à des consultations provinciales sur le territoire défini par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) de 1975.

Au printemps de 2015, M^{me} Saganash a été nommée présidente du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James. Le CCEBJ est un comité tripartite chargé de conseiller les gouvernements fédéral, provinciaux et cri au sujet de la formulation de politiques, de lois et de règlements qui pourraient avoir une incidence sur l'environnement et les communautés d'Eeyou Istchee, tel que défini à la CBJNQ. Elle a de nouveau été nommée par ses pairs en 2017, puis en 2019.

M^{me} Saganash a œuvré en étroite collaboration avec l'équipe du Grand Chef Bosum et divers ministères à la conception de La Grande Alliance, une entente de collaboration et de consolidation des liens socioéconomiques entre les nations crie et québécoise signée en février 2020 pour connecter, développer et protéger le territoire d'Eeyou Istchee. Le plan propose la conception d'un projet porteur pour le développement stratégique, prévisible et durable du territoire au bénéfice de tous.

Avant de représenter le gouvernement de la Nation crie, M^{me} Saganash a travaillé pour la société Niskamoon, une entité créée dans la foulée de la Paix des braves signée en 2002 pour assurer la mise en œuvre de l'entente, un véritable phare pour la collaboration avec le Québec. Elle a également été la réalisatrice de l'émission télévisée *Maamuitaa* produite par CBC North, une série documentaire sur la vie des Cris de la Baie-James.

M^{me} Saganash est membre de divers comités et tables de concertation, dont celles qui ont découlé de la Commission Viens, qui affirmait que les relations gouvernementales positives sont essentielles aux actes de réconciliation et à la promotion de l'inclusion et de la reconnaissance des populations autochtones et de leurs droits et contributions dans la société contemporaine.



LOUIS TASSÉ

Président du comité des ressources humaines et membre du comité exécutif

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Louis Tassé est vice-président principal ressources humaines pour RailTerm depuis 2020, et est localisé au siège social de l'entreprise, à Montréal.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, il cumule trente-cinq années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés. Il a agi pendant près de dix ans à titre de vice-président aux ressources humaines d'Astral Média, après avoir occupé différents postes de leadership en ressources humaines dans plusieurs sociétés industrielles basées à Montréal.

M. Tassé agit comme mentor dans différents organismes qui soutiennent les étudiants et les jeunes professionnels en ressources humaines. Il est également mentor pour l'organisme La Gouvernance au Féminin.

REVUE DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX SÉANCES DU CONSEIL ET DES COMITÉS 2020-2021

	Conseil d'administration		Comité d'audit		Comité exécutif	Comité des ressources humaines		Comité de gouvernance et d'éthique	
	4 séances ordinaires	2 séances spéciales	4 séances ordinaires	2 séances spéciales	2 séances spéciales	2 séances ordinaires	1 séance spéciale	2 séances ordinaires	3 séances spéciales
FRANCINE CLÉROUX	4/4	2/2	4/4	2/2	2/2	—	—	—	—
MARIE COLLIN	4/4	2/2	—	—	2/2	—	—	—	—
VANESSA CHERENFANT	1/1	—	—	—	—	—	—	—	—
FRANCE DESHARNAIS	4/4	2/2	4/4	2/2	—	—	—	—	—
VINCENT GODCHARLES	3/4	2/2	4/4	2/2	2/2	—	—	—	—
SUZANNE LAMARRE	3/4	2/2	—	—	2/2	—	—	2/2	3/3
VINCENT LEDUC	4/4	2/2	4/4	2/2	—	—	—	—	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE	3/4	1/2	—	—	—	—	—	2/2	3/3
LORRAINE PINTAL	3/4	2/2	—	—	—	2/2	1/1	—	—
MELISSA SAGANASH	4/4	2/2	—	—	—	—	—	2/2	3/3
LOUIS TASSÉ	4/4	2/2	—	—	2/2	2/2	1/1	—	—

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS DE LA SOCIÉTÉ¹

La rémunération des dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la rémunération variable, s'il y a lieu, de même que les autres avantages.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Nom	Titre d'emploi	Rémunération de base et variable de base	Autres avantages ²
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	207 168 \$	22 899 \$
KATIA VILLENEUVE	Directrice générale Ventes, créativité média et marketing	187 208 \$	21 407 \$
NICOLE TARDIF	Directrice générale principale, Communications, image de marque et affaires gouvernementales	186 624 \$	25 959 \$
RICHARD HADDAD	Directeur général, Contenus	175 100 \$	25 724 \$
MARIE-CHRISTINE HAMELIN	Directrice générale, Finances et administration	172 651 \$	23 161 \$

¹ Sophie Dufort, Directrice générale Médias numériques et régions, a quitté ses fonctions le 29 janvier 2021. Une rémunération annuelle de 179 302 \$ lui était attribuée (rémunération versée de 144 962 \$ du 1^{er} avril 2020 au 29 janvier 2021).

² Les autres avantages comprennent les assurances collectives, l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule, ainsi que les régimes de retraite pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

À l'exception de la présidente-directrice générale, aucun membre du conseil d'administration n'est rémunéré. Ils ont toutefois droit au remboursement des dépenses faites dans le cadre de leurs fonctions. Le traitement, les allocations, les indemnités et autres conditions d'emploi de la présidente-directrice générale sont définis par décret du gouvernement du Québec. Les coûts d'experts indépendants du conseil d'administration sont assumés par la Société, à même le budget du Secrétariat général.

HONORAIRES PAYÉS AU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers de la Société sont vérifiés annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de Télé-Québec.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Télé-Québec a reçu cinq demandes d'accès à l'information.

Nature de la demande	Délai de réponse	Réponse	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1	Droit d'appel devant la Commission (EXERCÉ OU NON EXERCÉ)
Demande d'accès et description des changements apportés par la Société, en raison de la pandémie de COVID-19, relativement aux contrats avec ses fournisseurs de services, les producteurs, l'embauche de personnel et ses contractuels depuis le 12 mars 2020.	30 jours	Télé-Québec ne détient pas les documents décrivant les changements relatifs à l'embauche de personnel ou de contractuels depuis le 12 mars 2020. Quant aux changements apportés aux contrats avec nos fournisseurs de services et les producteurs, leur divulgation risquerait d'entraver une négociation et aurait pour effet de révéler une stratégie de négociation d'un contrat.	Articles 9, 24, 26, 46, 47 et 135	Non exercé par le demandeur
Demande d'accès aux ordres du jour et aux procès-verbaux du conseil d'administration des années 2015 à 2020.	30 jours	Acceptée	Articles 9, 21, 22, 27, 35, 37, 38, 46, 47, 53, 54 et 135	Non exercé par le demandeur
Demande d'accès à des informations et à des données concernant la représentation des personnes noires employées par les organismes publics, sociétés d'État et villes du Québec.	20 jours	Acceptée	Articles 9, 46 et 135	Non exercé par le demandeur
Demande d'accès aux rapports de dépenses des membres du conseil d'administration de la Société pour les années 2015 à 2019.	Délai prolongé accepté par le demandeur en raison de la pandémie de 2020	Acceptée	Articles 9, 46, 53, 54 et 135	Non exercé par le demandeur
Demande d'accès à la liste des montants déboursés pour chacun des contenus audiovisuels acquis au cours de l'année 2021 destinés à être diffusés sur Télé-Québec et sur la plateforme video.telequebec.tv.	4 jours	La divulgation des renseignements financiers, commerciaux et autres serait préjudiciable à la Société et aurait pour effet de révéler une stratégie de négociation d'un contrat.	Articles 9, 22, 27, 46 et 135	Non exercé par le demandeur

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable.

Aucune activité relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels n'a été réalisée au cours de l'année.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La Politique linguistique de Télé-Québec a été révisée en 2020. On peut la consulter sur le site Web de la Société.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui combien ?	S.O.

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle ? Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Oui La nouvelle politique a été adoptée le 10 juillet 2020
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Non S.O.

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ? Si oui, lesquelles ?	Oui • Remise de la politique aux nouveaux employés • Publication de la politique sur le site Web • Ressources linguistiques offertes au personnel par le service des Communications et de l'image de marque
---	--

LA LITTÉRATURE AU CŒUR DU MANDAT DE TÉLÉ-QUÉBEC

Mise en valeur par les contenus et les partenariats de Télé-Québec, de La Fabrique culturelle, de Télé-Québec en classe et de La CLEF, la littérature occupe une place de choix à Télé-Québec, que ce soit auprès de la jeunesse ou du grand public.

GRAND PUBLIC

En 2020-2021, réitérant activement son objectif de communiquer le plaisir de la lecture et de la rendre plus accessible, Télé-Québec et ses équipes de production ont multiplié les initiatives et les canaux de communication, et donc les publics atteints. Parmi les projets notables, le passeport culturel de Télé-Québec a permis de diffuser auprès d'un plus vaste auditoire quelques-unes des œuvres phares de la littérature francophone, comme *Le Petit Prince*, et de la dramaturgie québécoise, comme *Les Hardings*, d'Alexia Bürger, *La Face cachée de la Lune*, de Robert Lepage, *L'Assemblée*, d'Annabel Soutar, Alex Ivanovici et Brett Watson, ainsi que *L'origine de mes espèces, la genèse*, de Michel Rivard.

À l'hiver 2021, Télé-Québec a offert une vitrine exceptionnelle à l'art du rap avec *La fin des faibles*, volet québécois de la compétition internationale *End of the Weak*. Seize rappeurs et rappeuses de la relève, s'appuyant sur leur talent avec les mots, ont fait rimer rap et langue française. Ils ont été évalués au fil d'épreuves variées par les membres du jury, des artistes à la carrière bien établie : Souldia, Koriass et Sarahmée. L'émission a été accueillie chaleureusement par les téléspectateurs, dont plusieurs ont déclaré qu'ils découvraient ce genre littéraire et musical sous un nouveau jour. La websérie *SLAM!* a quant à elle été une occasion en or, pour les jeunes, de démontrer leur maîtrise des mots au fil d'ateliers d'écriture offerts par le slameur Élémo. Ils ont pu y apprendre à mieux jouer avec les mots pour exprimer leurs idées, leurs émotions et leurs préoccupations. À la fin de la série, certains participants ont eu la chance de voir leurs textes déclamés par Élémo.

L'équipe de *Cette année-là* a accueilli plusieurs invités issus du monde littéraire québécois, dont Dany Laferrière, Patrick Sénecal, Webster, KNLO, Louise Forestier, Chrystine Brouillet et David Goudreault, en plus de faire de nombreuses recommandations de lecture tout au long de la saison et de tracer des parallèles entre des œuvres d'une année choisie et des livres plus actuels. Parmi les sujets abordés, notons la recette d'un bon polar, les œuvres d'autofiction, l'essai littéraire, les sujets délicats en littérature, l'improvisation poétique, la poésie de la quotidienneté, la santé mentale en littérature et la relation des Québécois avec la langue française.

Dans sa deuxième saison, diffusée au printemps 2020, *Kebec* a continué d'associer une œuvre culturelle majeure – qu'elle soit littéraire, cinématographique ou musicale – à chacun des thèmes abordés et d'en discuter avec des personnalités publiques choisies. Cette année, il a notamment été question des contes et légendes, du monument de la scène humoristique québécoise *Broue* et de l'œuvre de Chrystine Brouillet.

Afin de souligner le centenaire des Archives nationales du Québec, La Fabrique culturelle de Télé-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la Fondation de BAnQ ont proposé une série de capsules mettant en lumière et en images des moments passionnants, intrigants et parfois insolites de l'histoire du Québec. *Cette histoire nous mènera loin* est inspirée de documents tirés des fonds d'archives conservés par BAnQ.

Dans le documentaire *Touche pas à ma culture ?*, Nathalie Petrowski a rencontré des artistes, des créateurs et des auteurs pour comprendre comment on peut justifier une forme de doctrine portée, certes, par un souci d'égalité et de justice sociale, mais qui renvoie à une rigidité qui confine, qui mène à l'étouffement, et ressentie d'autant plus profondément qu'on est dans le champ de la création.



Pour une dix-huitième saison, *Belle et Bum* a accueilli de nombreux auteurs-compositeurs-interprètes de la relève ou à la carrière bien établie qui ont pu faire entendre leurs œuvres sur la scène du National. Alors que les salles de spectacle ont été fermées pendant presque toute l'année, ce fut une occasion unique, pour ces artistes, d'offrir leurs prestations à un public, par écrans interposés.

À *L'avenir nous appartient*, le public a pu découvrir une initiative intéressante de librairie spécialisée. La librairie, elle-même issue de la diversité, aspire à décoloniser nos étagères en proposant des livres d'auteurs des communautés culturelles pour les faire connaître et les encourager. On y a aussi présenté le concours littéraire Lise-Durand. C'est parce que la langue peut être à la fois un vecteur d'inclusion, d'intégration, et un lieu de pouvoir que le Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières a créé ce concours, qui a eu des retombées positives dans la vie des gagnants des dernières années.

À *Y'a du monde à messe*, Christian Bégin a réuni l'humoriste Laurent Paquin, la comédienne et directrice de théâtre Lorraine Pintel, le caricaturiste Éric Godin, le père Patrick Flageole et l'autrice-compositrice-interprète Andréanne A. Malette pour parler de mots. En cours de saison, des auteurs comme Stanley Péan, Chrystine Brouillet, Dany Laferrière et Biz ont également été invités à prendre place autour de la grande table de l'émission.

De retour à l'hiver 2021, le magazine d'actualité *Deux hommes en or* a aussi fait place à des artistes de la prose, comme les auteurs Kim Thuy, Simon Boulerice et Fabien Cloutier, le chef d'antenne Michel Jean, qui a fait paraître un recueil de nouvelles où il donne la parole à des auteurs de diverses communautés autochtones. L'équipe a aussi accueilli la juge à la retraite Suzanne Coupal, qui offre une aide gratuite aux personnes qui maîtrisent mal l'écriture et la lecture, grâce à sa fonction aujourd'hui inusitée d'écrivaine publique.

Diverses webséries présentées sur la plateforme Web de Télé-Québec ont également abordé la littératie, notamment la deuxième saison de *L'arène*, où le personnage central, une femme, cherche à se tailler une place dans le monde du rap. Les deux saisons de *Téodore pas de H* se penchent sur l'expérience d'un jeune trentenaire atteint d'un trouble du déficit de l'attention qui retourne sur les bancs d'école pour décrocher son diplôme d'études secondaires. Une histoire de persévérance et d'ouverture d'esprit sur soi et les autres.



EN JEUNESSE

Les émissions de *L'école à la maison* et des *Suppléants* ont abordé les thématiques de la littérature et de la lecture à plusieurs reprises, en donnant la parole à des auteurs, à des journalistes et à des spécialistes de la langue française, en proposant des trucs et des astuces pour favoriser l'expression orale, la compréhension de certaines règles du français et l'écriture (par exemple en explorant les sons, le schéma narratif, les styles littéraires, la nature des mots, etc.) ou en donnant le goût de la lecture par la critique d'un livre ou par une dictée éclatée. Chaque émission de *L'école à la maison* et des *Suppléants* comptait au moins un segment sur le français et la littérature.

En littératie scientifique, les capsules *Vérifié!* ont outillé les jeunes pour les aider à dépister les informations fiables, à distinguer le vrai du faux sur le Web et à faire la différence entre un fait et une opinion. Dans un univers où l'information nous parvient de tous les fronts, les capsules *Pense fort* ont fourni aux jeunes de nouvelles armes pour aiguiser leur sens critique. Dans chacune des 15 capsules, un sujet associé au développement de la pensée critique a été illustré grâce à une expérience ludique portée par la spécialiste Marianne Bissonnette. Tout cela sans compter la fenêtre ouverte sur la science et la recherche scientifique qu'est l'émission *Génial!*

Parmi les personnalités nommées aux MAMMOUTH 2020, on en retrouve plusieurs dont le métier est de manier la langue et les mots : les humoristes Arnaud Soly et Mathieu Dufour, l'autrice-compositrice-interprète Elisapie Isaac, le journaliste Fabrice Vil, l'auteur Woody Belfort et le jeune Thomas Khairy qui, à quinze ans, a publié un article dans une revue scientifique prestigieuse.

Conçue avec le soutien d'une équipe de spécialistes, la série *Passe-Partout* partage avec les tout-petits le plaisir de la langue, des sons, des lettres et des mots par des jeux et des activités que les enfants peuvent reproduire à la maison avec leurs parents. La collection « Les contes de Passe-Partout » leur transmet également le goût des livres et des histoires.

Les animateurs de *Cochon dingue* parlent régulièrement de littérature et de langue française au cours d'entrevues effectuées avec des artistes comme l'autrice Catherine Girard-Audet, de critiques d'ouvrages faites au club de lecture et de segments humoristiques ou sérieux sur ces thématiques. Cette saison, il a notamment été question de l'art de la bande dessinée, de l'utilisation des mots dans l'art du rap, de jeux de mots et de styles littéraires, ainsi que des bibliothèques les plus impressionnantes au monde.

Le projet numérique La CLEF – Compter, lire et écrire en famille – soutient la littératie en offrant aux parents des outils éducatifs pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. La CLEF soutient également la littérature québécoise en offrant une «Heure du conte» avec des auteurs et des autrices du Québec et en faisant tirer des livres québécois dans le cadre de ses concours hebdomadaires. À l'occasion du Salon du livre de Trois-Rivières, tenu cette année en mode virtuel, La CLEF a présenté neuf événements, dont des séances de l'«Heure du conte» et des ateliers de création. Les événements ont été présentés en direct sur la page Web du Salon du livre de Trois-Rivières, à la fin de mars 2021.

Du côté des publications jeunesse, les partenaires de Télé-Québec ont dévoilé quelques ouvrages, malgré la situation d'urgence sanitaire qui a posé quelques défis logistiques, comme l'absence de salons du livre en présence. On trouve, entre autres titres, un livre sur l'univers de Clovis, de la série du même nom, le livre *Cochon dingue aime la Terre* ainsi que deux cahiers d'activités *Passe-Partout* pour permettre aux tout-petits de s'amuser avec l'alphabet et avec les nombres.

LA FABRIQUE CULTUELLE

En mars 2021, La Fabrique culturelle et le Mois de la poésie ont renouvelé leur collaboration entamée au début de la pandémie avec *Les p'tites nuits de la poésie*, des rendez-vous poétiques diffusés sur Facebook. Ces capsules ont été une belle occasion de découvrir de nouvelles voix. Toujours dans le cadre de ce partenariat, un dossier sur le nouveau souffle que connaît le milieu de la poésie au Québec depuis dix ans a été publié sur le site de La Fabrique.



Le partenariat de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) avec La Fabrique a connu un vent de renouveau au printemps 2020. Chaque mois de l'année, l'équipe de la SODEP a sélectionné une nouvelle ou un essai littéraire publié dans un des périodiques membres et l'a rendu accessible sur le site de La Fabrique. Il s'agit de contenus de grande qualité offerts gratuitement en exclusivité Web.

Au fil de l'année, La Fabrique a également présenté une deuxième saison de sa websérie *Proxémie*, animée par Sophie Cadieux. La comédienne et metteuse en scène y discute avec quatre femmes d'exception qui l'inspirent – Ariane Moffatt, Louise Latraverse, Kathia Rock et Geneviève Crépeau – et découvre comment elles arrivent à se définir dans leur rôle de créatrice. La deuxième saison de *La vie secrète des Libraires*, animée par le comédien James Hyndman, a poursuivi son exploration de l'univers littéraire québécois. Au cours de chacun des épisodes, une œuvre spécialement choisie est examinée sous toutes ses coutures par divers intervenants. Plusieurs autres contenus vidéo en littérature ont été ajoutés au catalogue de La Fabrique, notamment des portraits de la grande Antonine Maillet, qui a reçu en 2020 le prix Acadie-Québec, et de lauréats de prix du Conseil des arts et des lettres du Québec. Enfin, une vingtaine d'articles thématiques ont offert des suggestions de lecture, dont certaines en partenariat avec La Maison de la littérature.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES VERS 2021

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, tous les projets numériques, les émissions et les documentaires de Télé-Québec, et en particulier les contenus jeunesse, ont le mandat de présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Les équipes du contenu ont donc cet objectif important en tête lorsque vient le temps de développer de nouveaux projets, de poursuivre ceux qui sont déjà amorcés ou de choisir des thèmes, des sujets et des invités. Même au sein des équipes de production, il est important pour Télé-Québec et les maisons de production partenaires de viser la parité. Les émissions et documentaires de Télé-Québec comptent d'ailleurs un nombre important de réalisatrices et de productrices. Toutes les émissions de Télé-Québec tendent vers la parité sur les plateaux, et plusieurs affichent la parité aussi à l'animation (*Belle et Bum*, *Format familial*, *Cochon dingue* et *MAMMOUTH*) ou parmi les chroniqueurs (*Ça vaut le coût*, *Curieux Bégin*, *Dans les médias*, *Génial!*, *L'indice Mc\$ween* et *Moi j'mange*).

JEUNESSE

Les contenus jeunesse et famille de Télé-Québec offrent une variété de modèles féminins et masculins dans toutes sortes de rôles et de relations, afin de démontrer que l'identité sexuelle ne définit pas ce que les jeunes sont ou peuvent devenir.

La série d'animation québécoise *Dounia*, diffusée sur le Web et à l'antenne, a présenté un modèle de jeune fille résiliente et déterminée qui fait face à des événements catastrophiques et bouleversants, mais qui garde toujours l'espoir d'un avenir meilleur. Accompagnée de ses deux grands-parents attachants et débordants d'amour, Dounia raconte son histoire de réfugiée syrienne et de son arrivée au Canada. La série est le fruit du travail de plusieurs femmes, à la création, à l'animation, aux voix et à la production. Dounia est d'ailleurs jouée par une véritable jeune réfugiée syrienne établie au Québec et dont c'était la première expérience de voix dans une série.

Les animateurs du magazine *Cochon dingue*, deux hommes et deux femmes, se répartissent les capsules et reportages, peu importe le sujet. Ainsi, toutes et tous peuvent traiter des sujets scientifiques, proposer des expériences, s'intéresser à la mode, parler de sport ou de littérature, tester leurs connaissances sur le thème du corps humain ou bricoler sans stéréotypes de genre.



La Soirée MAMMOUTH a encore une fois présenté équitablement les réalisations inspirantes d'hommes et de femmes issus de secteurs d'activités, de milieux et d'origines variés. Parmi les personnes nommées en 2020, on trouve Jessica Prudencio, pour la promotion de la diversité corporelle; Farah Alibay, qui a contribué à la mission spatiale Mars 2020 de la NASA; Kim St-Pierre, première gardienne de but admise au Temple de la renommée du hockey; Fabrice Vil, qui dénonce le racisme systémique; et Arnaud Soly, qui utilise les réseaux sociaux pour aborder des sujets délicats. Tous et toutes offrent des modèles positifs aux jeunes garçons et filles.

Les tout-petits peuvent trouver dans *Passe-Partout* une belle image paritaire : les trois personnages principaux sont des amis sans distinction de sexe ou de rôle, et ils se partagent les tâches aussi bien que les activités de loisir. La famille de marionnettes et tous les personnages qui gravitent autour d'elle offrent également une diversité de rôles.

MAGAZINES, FICTIONS ET VARIÉTÉS

L'ensemble de la programmation adulte de Télé-Québec présente de façon courante :

- les rapports entre filles et garçons, puis entre femmes et hommes;
- la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels;
- des femmes et des hommes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées;
- l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants;
- des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses...

En dix-huit saisons, l'émission de variétés *Belle et Bum* a contribué à faire découvrir une multitude d'artistes féminines, qu'elles soient autrices-compositrices-interprètes, chanteuses ou musiciennes, en plus de leur confier une place de choix au sein de l'orchestre maison de *Belle et Bum* et à la direction musicale de l'émission. En 2021, l'animateur Normand Brathwaite a d'ailleurs reçu une Médaille de l'Assemblée nationale pour sa contribution au rayonnement du talent des femmes en musique.

Le magazine *Format familial*, animé par le couple de Bianca Gervais et Sébastien Diaz, a abordé une multitude de sujets qui touchent aussi bien les hommes que les femmes en allant à la rencontre de familles de toutes les formes, de parents, de grands-parents et d'enfants. Cette année, il a notamment été question d'hormones féminines et d'idées préconçues à leur sujet, de matrescence, de coparentalité, du rôle de la belle-mère, de parentalité dans la cinquantaine, de ménopause, d'adoption par des parents gais et de la « sortie du placard » pour un père de famille.

Même en fiction, qu'elles soient produites au Québec ou ailleurs, les séries proposent une belle palette de personnages principaux féminins (*Homeland*, *Secret de famille*, *Unforgotten : le passé déterré*, *Les Mutants*, *Alix et les Merveilleux*, *M'entends-tu ?*) qui ont des objectifs, des forces et des caractères distincts. Parmi les nouveautés, notons l'acquisition jeunesse *Amandine Malabul, sorcière maladroite*, qui propose un modèle de jeune fille qui revendique sa différence et ses manières de faire, en plus de représenter un modèle de meneuse positive auprès de ses amis, des autres élèves et des membres du personnel. Dans la dernière saison de *M'entends-tu ?*, les trois personnages principaux, des femmes issues d'un milieu difficile, se sont débattues pour trouver leur place et s'affirmer.



LA MINISTRE CHANTAL ROULEAU
NORMAND BRATHWAITE



AMANDINE MALABUL, SORCIÈRE MALADROITE

À Cette année-là, tout un segment a été consacré à la condition féminine par la lecture des romans *Maryse*, publié en 1983 et qui présente un formidable récit d'émancipation, et *La fille de la famille*, publié en 2020 et qui se penche sur le chemin parcouru depuis les années 1960-1970. Plusieurs invités se sont succédé sur le plateau cette saison, des hommes et des femmes qui ont marqué la vie culturelle québécoise au fil des années, que ce soit dans le domaine de la chanson, des arts de la scène, de la littérature ou du cinéma.

Le magazine *L'avenir nous appartient*, animé par Monic Néron et Émilie Perreault, deux journalistes rigoureuses et engagées, a donné la parole à des hommes et à des femmes, connus ou non, qui, par leurs choix de vie, leurs métiers, leurs visions ou leurs initiatives ont mis en œuvre des solutions innovantes aux enjeux actuels. Elles ont notamment rencontré la Canadienne d'origine libanaise Caroline Codsi, qui a créé une certification permettant aux entreprises de mesurer leur place sur le spectre de la parité, d'être reconnues publiquement pour leurs efforts et de continuer à s'améliorer.

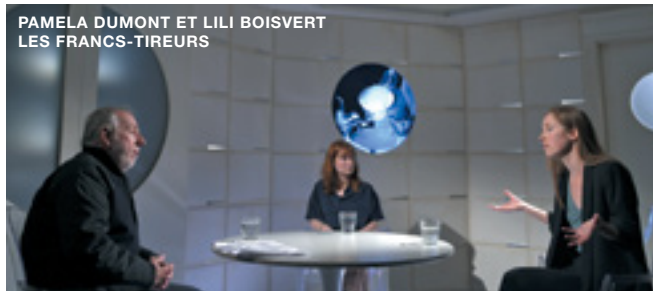
La journaliste Marie-Louise Arsenault a mené avec brio, pour une quatrième saison, le magazine *Dans les médias*, qui a donné la parole tout au long de l'année à plusieurs experts et expertes en communication, qu'ils viennent des milieux de la politique, des arts ou des médias. L'animatrice et productrice Marie-France Bazzo, l'ex-ministre Monique Jérôme-Forget, la reporter à New York Laurence Mathieu-Léger ainsi que l'ex-maire Luc Ferrandez et le médecin et ex-politicien Amir Khadir sont entrés dans la mêlée pour débattre de différents sujets d'actualité et décortiquer les images qui marquent notre quotidien.



ROSALIE BONENFANT
DEUX HOMMES EN OR

Cette année, l'auteure et actrice Rosalie Bonenfant s'est jointe au duo de *Deux hommes en or*, Patrick Lagacé et Pierre-Yves Lord, question de les épauler et... de les brasser un peu ?

Enfin, au cours de leur ultime saison, les francs-tireurs Benoît Dutrizac et Richard Martineau ont reçu en entrevue de grandes femmes du Québec, dont Mouffe, l'une des plus grandes metteuses en scène et parolières du Québec ; la commissaire Michèle Audet, pour discuter de racisme et d'espoir un an après le dépôt du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées ; la députée Marwah Rizqy ; la D^{re} Nathalie Garcin, pour parler de la réticence quant à la vaccination ; ainsi que Valérie Plante, quatre ans après son élection à la mairie de Montréal. En table ronde, il a aussi été question de femmes qui défient les conventions, avec Lili Boisvert et Pamela Dumont, et de violence conjugale, avec des représentantes de maisons d'hébergement pour femmes.



PAMELA DUMONT ET LILI BOISVERT
LES FRANCS-TIREURS

DOCUMENTAIRES

Les séries documentaires de Télé-Québec présentent également une parité homme-femme chez les intervenants, que ce soit dans une série comme *180 jours*, en milieu scolaire, où l'on retrouve traditionnellement une plus grande proportion de femmes, ou dans une série-adrénaline comme *Police en service*, en milieu policier, où les téléspectateurs ont pu découvrir le travail de plusieurs agentes et intervenantes sur le terrain. Avec *De garde 24/7*, le public suit plusieurs spécialistes, hommes et femmes, à la fois professionnels et profondément humains, dans tous les aspects de leur métier en milieu hospitalier. La nouveauté *Nos élus* a aussi mis de l'avant autant de femmes que d'hommes qui siègent à l'Assemblée nationale.

Lors de la deuxième saison de la série *Kébec*, la journaliste et animatrice Noémi Mercier, accompagnée par plusieurs spécialistes hommes et femmes, a notamment tracé le portrait de femmes importantes dans l'histoire du Québec, dont Nicole Juteau, première femme policière, et a discuté de l'apport important à la science de Marcelle Gauvreau, fidèle collaboratrice du frère Marie-Victorin. En abordant l'histoire



VALÉRIE PLANTE
CODE QUÉBEC

du Québec, l'équipe s'est aussi penchée sur le travail domestique et sur le combat pour l'égalité des sexes ; des religieuses aux infirmières, en passant par les enseignantes, toutes ces pionnières ont bâti le Québec par l'éducation des femmes et les luttes pour le droit de vote, le droit à l'avortement, l'équité salariale. Liza Frulla a également été invitée pour parler de l'histoire de la politique et des premières femmes politiciennes au Québec.

À *Code Québec*, on s'est penché sur le fait qu'une Québécoise sur trois se qualifie elle-même de « germaine », selon un sondage Léger. Mais sont-elles vraiment des « germaines » pour autant ? Celles qui gèrent et qui mènent, dans la vie quotidienne, l'assument-elles ? Est-ce péjoratif ? Sur le terrain, l'animateur Dave Ouellet a rencontré la mairesse de Montréal, Valérie Plante, pour en parler.



Du côté des documentaires, *Les poussières de Daech* a permis de suivre la quête de Leïla pour retrouver et récupérer la fille de son frère, tué dans un bombardement, en Syrie, après y avoir joint les rangs de Daech. *Traversées* a suivi cinq Québécoises dans leurs préparatifs et leur expédition au Nunavik, le long de la rivière Koroc, sur les traces des chasseurs-cueilleurs inuits.

LA FABRIQUE CULTURELLE

Malgré les difficultés engendrées par la situation d'urgence sanitaire pour les tournages et par les nombreuses annulations de festivals et d'événements culturels au cours de l'année, La Fabrique culturelle s'est assurée d'une représentation paritaire des genres... sauf pour *Proxémie*, un projet 100 % féminin.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, Télé-Québec a procédé à l'évaluation des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a établi ensuite les niveaux de financement atteints (voir le tableau ci-dessous).

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus	Coûts	Niveau de financement	% atteint	% cible	Justification
Activités télévisuelles	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2021	15 605 106\$	13 058 630\$	2 546 476\$	120 %	100 %	Augmentation des redevances et des produits dérivés
Activités administratives	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2021	138 346\$	333 441\$	(195 095)\$	41 %	100 %	Loyers offerts gratuitement en période de pandémie et déménagement des locaux entraînant la fin de sous-locations
Total				15 743 452\$	13 392 071\$	2 351 381\$			

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun

ANNEXES B

- 92 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
- 97 Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Dispositions générales

1. Le présent code d'éthique et de déontologie (ci-après désigné «le code») a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités pour ainsi contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Champ d'application

2. Le présent code s'applique à tous les membres du conseil d'administration et à tous les dirigeants, ci-après désignés collectivement «l'administrateur et/ou le dirigeant» de la Société.

Définitions

3. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - a. **administrateur** : un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - b. **autorité compétente** : le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du Conseil.
 - c. **comité** : le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - d. **conflit d'intérêts** : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement est également couverte par la présente définition.
 - e. **dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général et dont l'embauche est soumise à l'approbation du Conseil.
 - f. **information confidentielle** : toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur, ou toute information de nature stratégique qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur ou un dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - g. **loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion.
 - h. **lois** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (R.L.R.Q., chapitre M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, chapitre 6, a.1), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02, a. 15, al. 4) et la *Loi sur la fonction publique* (R.L.R.Q., chapitre F-3.1.1).
 - i. **membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination :
 - à l'emploi de la Société ou, s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (R.L.R.Q., chapitre V-5.01) ;
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.
 - j. **personnes liées** : des personnes liées à un administrateur ou à un dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que les personnes ou les entreprises auxquelles l'administrateur ou le dirigeant est associé.
 - k. **secrétaire du Conseil** : la personne qui exerce cette fonction.
 - l. **société** : désigne la Société de télédiffusion du Québec.

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

4. L'administrateur et le dirigeant doivent contribuer à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens dans le respect du droit et avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.
5. L'administrateur et le dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02) et le présent code, tant qu'ils demeurent administrateur ou dirigeant ainsi que dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
6. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent maintenir leurs connaissances à jour et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux lois et aux règlements applicables, ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
7. L'administrateur ou le dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
8. L'administrateur ou le dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

9. L'administrateur et le dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi obtenue.

Devoir de neutralité et de réserve

10. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
11. L'administrateur et le dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

Déclaration

12. L'administrateur et le dirigeant doivent remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours suivant leur nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le *Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts par les administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec* prévu à l'annexe II.

L'administrateur et le dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours suivant la survenance d'un changement significatif au contenu d'une déclaration précédente.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le secrétariat général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévention des conflits d'intérêts

13. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leur fonction, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur ou dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.
15. L'administrateur et le dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils pourraient faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

16. Tout administrateur ou dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.

17. L'administrateur et le dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un administrateur ou un dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés au regard d'une disposition du code peut prendre avis auprès du directeur général des affaires juridiques, des ressources humaines et des services techniques ou, en son absence, auprès du conseiller juridique ou du comité.

Devoir de confidentialité

20. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'administrateur et au dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas accessible au public.
22. Dans l'année qui suit leur départ, l'administrateur et le dirigeant ne doivent pas non plus donner à qui que ce soit des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non accessible au public, concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel ils avaient des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minime, l'administrateur et le dirigeant ne peuvent solliciter ou accepter de transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'administrateur et le dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'administrateur ou le dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout administrateur qui se porte candidat à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit démissionner de ses fonctions.

Rôle du comité de gouvernance et d'éthique (comité)

31. Le comité a pour mandat :
 - 31.1 d'évaluer périodiquement les normes d'éthique et les règles de déontologie contenues au présent code et d'en proposer au besoin la mise à jour au conseil d'administration ;
 - 31.2 d'assurer une formation continue des administrateurs et des dirigeants, et la transmission de l'information à ces derniers quant au contenu et aux modalités d'application du présent code ;
 - 31.3 de donner son avis et de fournir son soutien à tout administrateur ou dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique ;
 - 31.4 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent code et d'en informer le président du Conseil ;
 - 31.5 de faire enquête, de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent code.
32. Le comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et en détermine la rémunération.

Procédure

33. L'administrateur ou le dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir les renseignements suivants :

 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
34. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un administrateur ou d'un dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne ciblée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et du fait qu'il y aura une enquête.
35. Dans les trente (30) jours suivant le dépôt de la plainte, le comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
36. Dans le cadre de son enquête, le comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
37. Un administrateur ou un dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un administrateur ou un dirigeant auprès de l'autorité compétente.
38. Un administrateur ou un dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du comité (*Demande d'avis* – Annexe III) aux conditions suivantes :
 - a. l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b. l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration ;
 - c. les faits pertinents ont tous été dévoilés intégralement au comité, de façon exacte et complète ;
 - d. l'administrateur ou le dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

39. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
40. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
41. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide, ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou le dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.

42. L'autorité compétente fait part à l'administrateur ou au dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.
43. Sur conclusion que l'administrateur ou le dirigeant a contrevenu aux lois ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.
44. Si l'autorité compétente est le secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
45. Dans le cas d'un dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
46. Toute sanction imposée à un administrateur ou à un dirigeant de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
47. Dans le cas d'un dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
48. Le comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs, à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Ceux-ci ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
49. Le secrétaire général de la Société assiste le comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent code, ainsi que les rapports, les décisions et les avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs et les dirigeants en application du présent code.

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts prévue à l'annexe I est suivie par le secrétaire général.

Dispositions diverses

50. Le présent code est adopté conformément au *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec* et de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02).
51. La Société souscrit annuellement une assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants, et le *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société* prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe IV).
52. Le présent code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement.
53. Les administrateurs et les dirigeants doivent remplir le formulaire de déclaration d'adhésion au code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe V) et le remettre dûment signé au secrétaire général.

Le code d'éthique est disponible en ligne à : telequebec.tv/societe

RÈGLES D'ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe : Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe : Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe : Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe : Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

5^e principe : Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe : Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe : Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe : Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile que pénale ou criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Bien administrer et agir avec intégrité

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements liés aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter les personnes

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survient malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.
- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.
- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.
- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux, cela signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.
- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, lois, règlements, conventions collectives, normes, directives ou politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite, et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être faite par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé auprès du président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : telequebec.tv/societe

